

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

- Musée des beaux-arts - Mise à disposition de locaux au profit de la société KMH et de l'Association Prévention & Retournement (149 bd Stalingrad, 69100 Villeurbanne) **Page 1768**

- Théâtre des Célestins - Mise à disposition de « Grande Salle » à la Chambre des Notaires du Rhône **Page 1768**

- Décisions d'estimer en justice **Page 1769**

- Renouvellement d'une ligne de trésorerie avec la Société Générale pour un montant de 40 000 000,00 euros **Page 1770**

Arrêtés municipaux :

- Commission d'appel d'offres de la Ville de Lyon – Désignation aux fins de présider à titre exceptionnel la Commission du 2 juillet 2019 **Page 1771**

- Délégations de signature accordées par M. le Maire de Lyon au personnel municipal en matière de marchés publics - Attributions et abrogations de délégations - modification de l'arrêté n°2018-29220 du 07 novembre 2018 modifié **Page 1771**

- Délégations de signature à la Direction des sports en matière de ressources humaines **Page 1772**

- Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents **Page 1774**

- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons **Page 1774**

- Délégation générale aux ressources humaines :

• Arrêtés individuels **Page 1840**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Direction de la commande publique - Avis **Page 1841**

- Droit des sols : déclarations préalables, permis de construire, per-

mis de démolir, permis d'aménager, lotissements, changements d'usage **Page 1841**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Musée des beaux-arts - Mise à disposition de locaux au profit de la société KMH (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2018/4192 du Conseil municipal du 5 novembre 2018, envoyée en Préfecture le 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Vu la délibération n° 2019/4759 du Conseil municipal du 20 mai 2019 approuvant les tarifs de mise à disposition d'espaces du Musée des beaux-arts ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé Musée des beaux arts, situé 20 place des Terreaux à Lyon 1er, référencé comme ensemble immobilier n° 01 013 ;

Considérant la demande de la société KMH Gestion Privée, 65 rue du Président E. Herriot 69002 Lyon, d'organiser une manifestation au Musée le 24 juin 2019, à partir de 18 heures ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon 2019/30102 en date du 5 février 2019 déléguant à M. Loïc Graber les compétences en matière culturelle ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit de la société KMH Gestion Privée, le 24 juin 2019 à partir de 18 heures, des locaux susdésignés, pour 120 participants, moyennant une redevance de 5000.00 (cinq mille) euros HT (TVA à 20%) et 1 500.00 (mille cinq cents) euros de visite (exonéré TVA). Les locaux mis à disposition sont le café-restaurant Les Terrasses Saint-Pierre.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 11 juin 2019

Pour le Maire de Lyon,

L'Adjoint Délégué,

Loïc GRABER

Musée des beaux-arts - Mise à disposition de locaux au profit de l'Association Prévention & Retournement (149 bd Stalingrad, 69100 Villeurbanne) (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2018/4192 du Conseil municipal du 5 novembre 2018, envoyée en Préfecture le 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu la délibération n° 2019/4759 du Conseil municipal du 20 mai 2019 approuvant les tarifs de mise à disposition d'espaces du Musée des beaux-arts ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé musée des beaux arts, situé 20 place des Terreaux à Lyon 1er, référencé comme ensemble immobilier n° 01 013 ;

Considérant la demande de l'Association Prévention & Retournement, 149 bd Stalingrad – 69100 Villeurbanne, d'organiser une manifestation au Musée le 11 juin 2019, de 17h à 23h ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon 2019/30102 en date du 5 février 2019 déléguant à M. Loïc Graber les compétences en matière culturelle ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit de l'Association Prévention & Retournement, le 11 juin 2019 à partir de 17 heures, des locaux sus-désignés, pour 180 participants, moyennant une redevance de 8400.00 (huit mille quatre cents) euros HT (TVA à 20%).

Les locaux mis à disposition sont l'Auditorium Henri Focillon et le Jardin Cloître.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 17 juin 2019

Pour le Maire de Lyon,

L'Adjoint Délégué,

Loïc GRABER

Théâtre des Célestins - Mise à disposition de « Grande Salle » à la Chambre des Notaires du Rhône (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2018/4192 du Conseil municipal du 5 novembre 2018, envoyée en Préfecture le 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage

de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou pas l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu la délibération n° 2018/3893 du 28 mai 2018, approuvant les tarifs de la billetterie des Célestins, Théâtre de Lyon (abonnements, cartes Célestins, location) ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé théâtre des Célestins, situé 11 place des Célestins à Lyon 2ème, référencé comme ensemble immobilier n°02013 ;

Considérant la demande de la Chambre des Notaires du Rhône d'organiser l'Assemblée générale au Théâtre le lundi 20 mai 2019 de 13 heures à 19 heures ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon 2019/30102 en date du 5 février 2019 déléguant à M. Loïc Graber les compétences en matière culturelle,

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit de la Chambre des Notaires du Rhône le lundi 20 mai 2019 à partir de 13 heures jusqu'à 19 heures, de la Grande Salle, moyennant une redevance de 6 745,00 € HT (Six mille sept cent quarante-cinq euros H.T.) soit 8 094, 00 € T.T.C.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 11 juin 2019

Pour le Maire de Lyon,

L'Adjoint Délégué,

Loïc GRABER

Décision d'estimer en justice - Référé précontractuel de la société S.E.A. Sas contre le rejet de leur offre dans le cadre de la procédure de passation du lot 2 de l'Accord-cadre de prestations intellectuelles portant sur des diagnostics risque amiante pour la « Rive gauche » (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/4192 du 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un Conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 5 février 2019 déléguant à Mme Nicole Gay les compétences relatives au contentieux en matière de marchés de travaux et de service afférents au patrimoine bâti ;

Vu la requête n°1904188 du 30 mai 2019 déposée par la Sté S.E.A. Sas ; représentée par Maître Florian Chanon, avocat au Barreau de Lyon ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par la Sté S.E.A. Sas, représentée par Maître Florian Chanon, devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- l'annulation de la procédure de passation du lot 2 de l'Accord-cadre de prestations intellectuelles portant sur des diagnostics risque amiante pour la « Rive gauche » menée par le groupement de commande composé de la Ville de Lyon et du CCAS de Lyon,

- la condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 3000 € en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 6 juin 2019

Pour le Maire de Lyon,

L'Adjointe Déléguée,

Nicole GAY

Décision d'estimer en justice - Recours en annulation de Mme M.M. à l'encontre de l'arrêté du 13 décembre 2018 accordant le permis de construire n° 069 389 18 00200 à la Sté V.I.R. en vue de la construction d'une résidence étudiante de 77 logements, du changement de destination d'un entrepôt en un logement et de la démolition d'entrepôts sis 15 rue Transversale à Lyon (69009) (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/4192 du 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un Conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions » ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 5 février 2019 déléguant à M. Michel Le Faou les compétences en matière de contentieux de l'urbanisme ;

Vu la requête n° 1903984-2 du 20 mai 2019 déposée par Mme M.M., représentée par Maître Raphaël Berger, avocat au Barreau de Lyon.

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Mme M.M., représentée par Maître Raphaël Berger, devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- l'annulation de l'arrêté du 13 décembre 2018 accordant le permis de construire n° 069 389 18 00200 à la Sté V.I.R. en vue de la construction d'une résidence étudiante de 77 logements, du changement de destination d'un entrepôt en un logement et de la démolition d'entrepôts sis 15 rue Transversale à Lyon (69009) ;

- la condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 5 000 € en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. – M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.
Fait à Lyon, le 11 juin 2019

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Michel LE FAOU*

Décision d'estimer en justice - Référé suspension de Mme J. R. et M. F. D. contre l'arrêté du 13 décembre 2018 délivrant à la Sté V.I.R. un permis de construire n° 069 389 18 00200 autorisant la construction d'une résidence étudiante de 77 logements, le changement de destination d'un entrepôt en un logement et la démolition d'entrepôts sis 15 rue Transversale à Lyon (69009) (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/4192 du 5 novembre 2018, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un Conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent lesdites décisions »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 5 février 2019 déléguant à M. Michel Le Faou les compétences en matière de contentieux de l'urbanisme,

Vu la requête n° 1904152 du 28 mai 2019 déposée par Mme J. R. et M. F. D, représentés par Maître Guillaume Picon, avocat au Barreau de Lyon.

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Mme J.R. et M. F.D., représentés par Maître Guillaume Picon, devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir la suspension de l'arrêté du 13 décembre 2018 délivrant à la société un permis de construire n° 069 389 18 00200 autorisant la construction d'une résidence étudiante de 77 logements, le changement de destination d'un entrepôt en un logement et la démolition d'entrepôts sis 15 rue transversale à Lyon (69009).

Art. 2.- M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 21 juin 2019

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Michel LE FAOU*

Renouvellement d'une ligne de trésorerie avec la Société Générale pour un montant de 40 000 000,00 euros (Direction des finances)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122 - 22 et L 2122 - 23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 ;

Vu la délibération du Conseil municipal 2017/3177 du 17 juillet 2017 donnant, au titre de l'article L 2122 - 22 du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour procéder, dans les limites fixées par le Conseil municipal, à la réalisation des lignes de trésorerie ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre... puissent être signées dans tous les cas par le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté en date du 20 juillet 2017 de M. le Maire de Lyon déléguant à M. Richard Brumm les compétences en matières financières ;

Vu la délibération 2017/3471 du 18 décembre 2017 portant adoption du Budget Primitif 2018 ;

Décide :

Article Premier. - la Ville de Lyon contracte auprès de la Société Générale une convention d'ouverture de crédit de trésorerie d'un montant de 40 millions d'Euros présentant les caractéristiques suivantes :

- Montant : 40 000 000 € maximum ;
- Durée maximum : un an à compter de la date de signature du contrat ;
- Mise à disposition des fonds : par virement ;
- Remboursement des fonds : par virement à la Société Générale ;
- Taux d'intérêt : Taux Moyen Mensuel des Euribor 1 mois majoré de 0.30% (base exact/360) ;
- Frais de dossier : 500€ dès la signature de la convention de réservation ;
- Commission de confirmation : 0.035% l'An sur le montant total de la ligne de trésorerie versée trimestriellement d'avance (base exact/360) ;
- Modalités de remboursement anticipé: sur le taux moyen des Euribor 1 mois, la Ville de Lyon a la possibilité, à tout moment, d'effectuer à son gré en tout ou partie le remboursement des fonds mis à sa disposition par débit d'office.

Art. 2. - Conformément à l'article L 2321 - 2 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal de Lyon s'engage pendant toute la durée du contrat à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement au prêteur des sommes dues en règlement des annuités prévues au contrat.

Art. 3. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Fait à Lyon, le 30 octobre 2018,

*Pour le Maire de Lyon,
Le Premier Adjoint Délégué aux
Finances et à la Commande Publique
Richard BRUMM*

Commission d'appel d'offres de la Ville de Lyon – Désignation aux fins de présider à titre exceptionnel la Commission du 2 juillet 2019 (Direction générale des services – Secrétariat général - Direction des assemblées)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1414-2 et L1411-5 ;

Vu la délibération n° 2014/10 du Conseil municipal du 25 avril 2014 par laquelle la Commission d'appel d'offres a été créée ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 novembre 2018 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjointes ;

Vu l'arrêté n° 2018/29494 en date du 20 novembre 2018 par lequel M. Guy Corazzol a reçu délégation du maire pour présider la Commission d'appel d'offres ;

Considérant qu'en application du a) du II de l'article L 1411-5 du code général des collectivités territoriales, la Commission d'appel d'offres est présidée par le maire ou son représentant ;

Considérant qu'en cas d'empêchement du maire, il convient qu'il soit représenté dans ses fonctions de président de la Commission d'appel d'offres ;

Considérant que M. Guy Corazzol est indisponible pour la réunion de la Commission d'appel d'offres programmée le 2 juillet 2019 ;

Arrête :

Article Premier. - M. Richard Brumm, 3ème Adjoint au Maire de Lyon, est délégué aux fins de présider la Commission d'appel d'offres programmée le 2 juillet 2019.

Art. 2. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 3. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 27 juin 2019

Le Maire de Lyon,

Gérard COLLOMB

Délégations de signature accordées par M. le Maire de Lyon au personnel municipal en matière de marchés publics - Attributions et abrogations de délégations - modification de l'arrêté n°2018-29220 du 07 novembre 2018 modifié (Direction générale des services – Secrétariat général - Direction commande publique)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2511-27 ;

Vu la réglementation en matière de marchés publics ;

Vu l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/4192 du 05 novembre 2018 portant délégation à M. le Maire pour accomplir certains actes de gestion ;

Vu l'arrêté n° 2018-29220 de M. le Maire de Lyon en date du 07 novembre 2018 modifié donnant délégation de signature au personnel municipal en matière de marchés publics ;

Considérant qu'il convient, afin de faciliter la marche journalière des activités municipales, de pouvoir déléguer la signature de certains marchés publics ;

Arrête :

Article Premier - la page « délégation générale aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance » annexée à l'arrêté n° 2018-29220 est remplacée par la page du même nom en pièce jointe.

Art. 2. - Les articles et les autres annexes de l'arrêté n° 018-29220 restent inchangés.

Art. 3. - En application de l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, lorsqu'un agent de la Ville de Lyon, titulaire d'une délégation de signature, estime se trouver en situation de conflit d'intérêts, il en informe, sans délai et par écrit, son supérieur hiérarchique en précisant la teneur des questions pour lesquelles il estime ne pas devoir exercer ses compétences.

Lorsque le supérieur hiérarchique estime qu'il y a lieu de confier le traitement de l'affaire à une autre personne placée sous son autorité, la personne dessaisie du dossier ne peut prendre part à aucune réunion ni émettre aucun avis en rapport avec les questions en cause.

Art. 4. - Le présent arrêté prendra effet, après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le département, à compter du 15 juillet 2019.

Art. 5. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 17 juin 2019

Le Maire de Lyon,

Gérard COLLOMB

Annexe à l'arrêté de délégation

Délégation générale aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance												
Direction d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1; S2 = Suppléant n°2; S3 = Suppléant n°3)»								
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8	
Néant	Maillard	Jérôme	Directeur général adjoint	S1							T	
Néant	Berthollier	Nathalie	Adjointe au Directeur général adjoint	S2							S1	
Education	Gaune	Arlette	Directrice	T								
Enfance	Topenot	Claire	Directrice	T								
Développement territorial	Brenot	Pascal	Directeur	T								
Sports	Patris	François	Directeur	T								

La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée.

Délégations de signature à la Direction des sports en matière de ressources humaines (Direction Pilotage financier et juridique RH - Service Juridique)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2511-27 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté municipal n° 2019-04 du 18 janvier 2019 portant délégations de signature à la Direction des sports en matière de ressources humaines,

Considérant la nomination de M. François Patris en qualité de Directeur des sports à compter du 15 juillet 2019.

Arrête :

Article Premier. - Délégation est donnée à Mme Martine Altieri, Responsable des ressources humaines de la Direction des sports, aux fins de signature des pièces et actes concernant les agents affectés à cette direction et relatifs :

Aux procédures de recrutement des agents contractuels relevant des articles 3, 3-1, 3-2 et 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 à l'exception des agents occupant un emploi de responsable d'une direction

- les courriers informant les candidats qu'ils sont pressentis à l'embauche ;
- les courriers confirmant aux candidats qu'ils sont recrutés.

Aux procédures de recrutement, de nomination et de titularisation des fonctionnaires et aux procédures de recrutement et de nomination des agents contractuels relevant des articles 3 et 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, des agents relevant de l'article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et des vacataires à l'exception des agents occupant un emploi de responsable d'une direction

- les courriers informant les candidats qu'ils ne sont pas retenus sur le poste ;
- les courriers informant les candidats des décisions de recrutement de la collectivité à l'exception des recrutements soumis à l'avis de la C.A.P ;
- les arrêtés de nomination des agents stagiaires ;
- les arrêtés de nomination des agents dispensés de stage ;
- les arrêtés de recrutement par voie de détachement pour stage ;
- les arrêtés de recrutement par voie de mutation ;
- les contrats fondés sur l'article 38 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée ;
- les arrêtés de titularisation ;
- les contrats des agents relevant des articles 3 et 3-1 et décisions d'engagement des vacataires ;
- toutes attestations concernant le recrutement des agents ;
- les certificats administratifs justifiant une dépense ;
- les demandes de renseignements à diverses administrations, organismes, entreprises ou particuliers ;
- les réponses à des demandes de renseignements ou de production de pièces justificatives destinées à diverses administrations ou organismes, entreprises ou particuliers, hors relations avec le FIPHP ;

A l'accueil des stagiaires gratifiés ou non gratifiés :

- les courriers de rejet des candidatures ;
- tous documents concernant les conventions de stages gratifiés ou non gratifiés avec les établissements d'enseignement ;
- les conventions avec les entreprises, administrations et établissements publics ;
- les certificats administratifs justifiant une dépense ;

- tous les documents relatifs au recouvrement des créances ;
- les demandes de renseignements à diverses administrations, organismes, entreprises ou particuliers ;
- les réponses à des demandes de renseignements ou de production de pièces justificatives destinées à diverses administrations ou organismes, entreprises ou particuliers ;

Aux procédures de gestion administrative des agents :

- les courriers et arrêtés de travail à temps partiel et de modification de temps partiel ;
- les décisions de refus de travail à temps partiel et de modification de temps partiel ;
- les attestations de versement du supplément familial de traitement aux agents de la Direction ainsi qu'aux ex conjoints ;
- les décisions d'acceptation ou de refus des autorisations d'absence et congés exceptionnels pour motifs autres que syndicaux ;
- les courriers et décisions individuelles relatifs aux congés annuels et aux jours de récupération RTT et CET ;
- les courriers de demande d'indemnisation du CET dans le cadre des recrutements par voie de mutation ;
- les attestations concernant les horaires de travail et les jours travaillés ;
- les arrêtés de congé parental, de mise en disponibilité (hors disponibilité d'office) de congé de présence parentale, de solidarité familiale, et de congé sans traitement (hors congés sans traitement à l'épuisement des congés maladie), ainsi que leur renouvellement ;
- les décisions de refus du congé parental, de mise en disponibilité (hors disponibilité d'office), de congé de présence parentale, de solidarité familiale, et de congé sans traitement (hors congés sans traitement à l'épuisement des congés maladie) ;
- les courriers ou attestations en lien avec la gestion des sorties temporaires ci-dessus mentionnées ;
- les arrêtés de réintégration à l'issue des situations ci-dessus mentionnées (hors surnombre) ainsi que les courriers ou attestations en lien avec leur gestion ;
- les arrêtés d'attribution de NBI et de fin d'attribution de NBI prévues au profil de poste et les NBI pour les fonctions de régisseur et de maître d'apprentissage ainsi que les courriers ou les attestations en lien avec la gestion de ces NBI ;
- les décisions administratives d'acceptation ou de refus du bénéfice des congés de maladie pour une période inférieure à six mois, des congés de maternité et des congés de paternité et d'accueil de l'enfant ;
- les décisions administratives relatives aux congés de maladie ordinaire de moins de 12 mois des agents contractuels ;
- les attestations d'emploi et les états de service ;
- les arrêtés de radiation des effectifs pour mutation ;
- les courriers et attestations concernant la mutation sortante des agents ;
- les courriers de mise en demeure de reprendre ses fonctions des agents relevant des articles 3 et 3-1 ;
- les décisions de radiation des cadres pour abandon de poste des agents relevant des articles 3 et 3-1 ;
- les décisions relatives aux démissions des agents relevant des articles 3 et 3-1 ;
- les avenants aux contrats des agents relevant des articles 3 et 3-1, à l'exception des agents occupant un emploi de responsable de direction ;
- les renouvellements de contrat des agents relevant des articles 3 et 3-1 et les renouvellements d'engagement des vacataires, à l'exception des agents occupant un emploi de responsable de direction ;
- les décisions de non renouvellement des contrats des agents relevant des articles 3 et 3-1 sauf pour insuffisances professionnelles, motifs disciplinaires et inaptitude physique et à l'exception des agents occupant un emploi de responsable de direction ;
- les décisions de non renouvellement de vacataires ;
- toutes les attestations concernant ces agents (hors rémunération et chômage) ;
- les certificats de travail délivrés en fin de contrat aux agents relevant des articles 3 et 3-1 ;
- les décisions de suspension de traitement pendant une période d'absence injustifiée ;
- les certificats administratifs justifiant une dépense ;
- les demandes de renseignements à diverses administrations, organismes, entreprises ou particuliers ;
- les réponses à des demandes de renseignements ou de production de pièces justificatives destinées à diverses administrations ou organismes, entreprises ou particuliers, hors relations avec le FIPHFP.

Aux procédures de mutation interne à la demande de l'agent et de mobilité interne consécutive à une réorganisation des services

- les décisions de mutation interne à la demande de l'agent ;
- les décisions de changement d'affectation suite à une réorganisation de service ;

Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Martine Altieri, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par M. François Patris, Directeur des sports.

Art. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. François Patris, la délégation qui lui est conférée par l'article 2 sera exercée par M. Jérôme Maillard, Directeur général adjoint aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance.

Art. 4. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme Maillard, la délégation qui lui est conférée par l'article 3 sera exercée par M. Guilhem Plaisant Secrétaire général de la Ville de Lyon.

Art. 5. - Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2019-04 du 18 janvier 2019 sont abrogées.

Art. 6. - Le présent arrêté prend effet à compter du 15 juillet 2019.

Art. 7. - M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, affiché et transmis aux intéressés.

Tout recours contre la présente décision doit être formé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Lyon, le 24 juin 2019

Le Maire de Lyon,
Gérard COLLOMB

Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents (Délégation Générale au Développement Urbain - Direction des déplacements urbains)

Numéro d'arrêté	Titre de l'Arrêté	Objet de l'Arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2019RP35822	Cédez le passage à l'intersection de la rue Père Chevrier et de la rue Domer Lyon 7ème (circulation)	A l'intersection de la rue Père Chevrier(7) et de la rue Domer(7), les conducteurs circulant rue Père Chevrier(7) sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	24/6/2019	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction des déplacements urbains - 198, avenue Jean Jaurès - 69007 - Les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.					
Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.					

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service Occupation Temporaire de l'espace public)

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7947	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Garibaldi	trottoir pair (Ouest) entre le cours Franklin Roosevelt et la rue de Sèze	Le vendredi 28 juin 2019, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		voie Ouest, entre le cours Franklin Roosevelt et la rue de Sèze	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le cours Franklin Roosevelt et la rue de Sèze	
7948	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remise en état du domaine public	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	Rue Jacques Louis Hénon	à l'avancement du chantier entre le n°87 et la rue Henri Gorjus	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au lundi 22 juillet 2019, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Philippe de Lassalle et la rue Henri Gorjus	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au lundi 22 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7949	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules du demandeur sera autorisée	Rue Duhamel	sens Ouest/Est, entre la place Carnot et la rue de la Charité	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au lundi 8 juillet 2019
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Est/Ouest, entre la rue de la Charité et la place Carnot	
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur la rue de la Charité	
7950	Académie de ballet Nini Theilade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Thou	sur 5 m au fond de l'impasse au droit de l'immeuble situé au n°2-4-5	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 15 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7951	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la piste cyclable au droit du site propre bus	Rue Sergent Michel Berthet	sens Nord/Sud, entre la rue de la Pépinière Royale et la rue Professeur Guérin	A partir du jeudi 27 juin 2019 jusqu'au samedi 7 septembre 2019
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Pépinière Royale	sens Est/Ouest côté Nord	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Audry	sur 30 m, au Sud de la rue Professeur Guérin, des deux côtés de la chaussée	
			le tourne à gauche sera interdit	Rue Sergent Michel Berthet	sens Sud/Ouest, au débouché sur la rue de la Pépinière Royale	
7952	Entreprise Dombes Côtière Travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de chambre Orange	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	Quai Joseph Gillet	entre le n°40 et 45	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mercredi 10 juillet 2019, de 9h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
7953	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite	Boulevard des Belges	traversée piétonne Est/Ouest du carrefour Sud du cours Vitton	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard des Brotteaux	traversée piétonne Ouest/Est du carrefour Sud du cours Vitton	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	Boulevard des Belges	partie comprise entre le cours Vitton et la rue de Sèze	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Boulevard des Brotteaux		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard des Belges	des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre le boulevard des Belges et la rue de Sèze	
				Boulevard des Brotteaux		
7954	Entreprise Agence Propreté Service	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laurent Vibert	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 7	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h à 19h
						A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 19h
7955	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'entreprise Eau du Grand Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Président Edouard Herriot	côté pair, sur 15 m au droit du n° 100	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera autorisée dans le couloir bus		sur 20 m, au droit du n° 100	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 15 m au droit du n° 100	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7956	Entreprise Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la démolition d'un immeuble	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Richard Vitton	entre le n° 92 et le n° 92 bis	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 8 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 92 et le n° 92 bis	
7957	Entreprise Dct Dombes Côtiers Terrassement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Vitton	voie Nord entre le n°81 et la voie nouvelle Stalingrad Vitton	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n°79	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 8h à 17h
7958	Entreprise Quadric	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'une passerelle piétonne	la circulation des piétons sera interdite	Passerelle Abbé Paul Couturier	dans les deux sens de la circulation	A partir du jeudi 4 juillet 2019, 7h30, jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, 17h30
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		Quai Fulchiron	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	sur 10 m en face du n° 15, pour permettre l'accès à une emprise de chantier		
7959	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Vendôme	sur 40 m, au Sud de la rue Mazenod	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 40 m au Sud de la rue Mazenod	
7960	Entreprise Viveo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier et un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	Impasse Gord	trottoir Sud entre le n° 3 et 5	A partir du samedi 6 juillet 2019 jusqu'au jeudi 18 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n°4	
7961	Entreprise Curiosa Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Fronde		A partir du lundi 8 juillet 2019, 13h, jusqu'au mardi 9 juillet 2019, 10h
			l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	Place du Petit Collège		
7962	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage avec une grue automotrice de 100 tonnes	la circulation des piétons sera régie par du personnel de l'entreprise	Cours Vitton	sur le trottoir situé au droit de la façade du n° 92, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise	Le mercredi 26 juin 2019, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit de la façade du n° 92	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7963	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Métropole de Lyon - Direction de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Stella	entre la rue Grôlée et le quai Jules Courmont	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 7h à 17h
				Rue de Jussieu		
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Grôlée	entre la rue Childebert et la rue Thomassin	
			la circulation des véhicules sera interdite alternativement rue par rue	Rue Stella	entre la rue Grôlée et le quai Jules Courmont	
				Rue de Jussieu		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Grôlée	des deux côtés, entre la rue Childebert et la rue Thomassin	
	Rue Stella	des deux côtés, entre la rue Grôlée et le quai Jules Courmont				
	Rue de Jussieu					
7964	Entreprise Moretton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de purge de façade en urgence	la circulation des piétons sera interdite	Rue Vauban	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 152	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019, de 7h à 18h
				Rue Waldeck Rousseau	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n°41	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vauban	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 152	
				Rue Waldeck Rousseau	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n°41	
7965	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue des Tables Claudiennes	au droit de l'immeuble situé au n°3	A partir du jeudi 27 juin 2019 jusqu'au samedi 29 juin 2019, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m à l'Est de la montée des Carmélites	A partir du jeudi 27 juin 2019 jusqu'au samedi 29 juin 2019
7966	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Burdeau	entre les n°6 et 10	Les vendredi 28 juin 2019 et lundi 1 juillet 2019
7967	Entreprise Pothier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Maréchal de Saxe	des deux côtés de la chaussée, par tronçons successifs, sur le trottoir situé au droit de la zone de chantier	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		des deux côtés de la chaussée, par tronçons successifs, les véhicules circulant sur la voie réservée aux bus, dans le sens inverse de circulation générale seront autorisés à quitter leur voie	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, par tronçons successifs entre le cours Lafayette et le cours Franklin Roosevelt	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 7h30 à 17h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7968	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera dans le sens "Ouest-Est"	Rue Dumont		A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au lundi 22 juillet 2019, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Dumont et la rue Pelletier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Cuire	des deux côtés de la chaussée au droit des n° 24 et 26	
7969	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pasteur	côté pair entre le n°42 et le n°46	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mercredi 17 juillet 2019
7970	Entreprise Tesseo Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de raccordement de fibre optique avec une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Douaumont	sur 40 m au droit du n°15	Le mercredi 10 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 40 m au droit du n°15	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7971	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue de Savoie	entre la rue Jean Fabre et le quai des Célestins	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h
				Rue de Pazzi	entre la rue de Savoie et la rue Charles Dullins	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Savoie	entre la rue Jean Fabre et le quai des Célestins	
				Rue de Pazzi	entre la rue de Savoie et la rue Charles Dullins	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Savoie	des deux côtés, entre la rue Jean Fabre et le quai des Célestins	
	Rue de Pazzi	entre la rue de Savoie et la rue Charles Dullins				
7972	Entreprise Ranc et Genevois	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Montesquieu	côté Sud entre la rue Cavenne et le quai Claude Bernard	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au vendredi 28 juin 2019
						A partir du vendredi 5 juillet 2019 jusqu'au lundi 8 juillet 2019
7973	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue des Frères Lumière	sur 40 m au droit du n°124	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 7h à 17h
			la piste cyclable sera interdite	Avenue Jean Jaurès	sens Est / Ouest, entre la rue Antoine Lumière et la rue Saint-Maurice	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 40 m au droit du n°124	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue des Frères Lumière	des deux côtés de la chaussée, sur 35 m au droit du n°124	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019
7974	Association Paroles et musique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation musicale labellisée Tout le Monde Dehors	un concert sera autorisé	Place Maréchal Lyautey		Le lundi 8 juillet 2019, de 17h30 à 18h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7975	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Auguste Comte	entre la rue François Dauphin et la place Bellecour	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la circulation des véhicules sera interdite pour les véhicules > 3,5T			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7976	Association la Voie de l'écrit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Mazagran Graffiti Open Air labellisé Tout le Monde Dehors	des animations seront autorisées	Place Mazagran		Le samedi 13 juillet 2019, de 15h à 22h30
			des installations seront autorisées			A partir du samedi 13 juillet 2019, 13h, jusqu'au dimanche 14 juillet 2019, 1h
7977	Association Kulteco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Flower Power Day 2019	des animations seront autorisées	Rue Palais Grillet	entre la rue Ferrandière et la rue Tupin	Le samedi 6 juillet 2019, de 10h à 19h
			la circulation des véhicules sera interdite			Le samedi 6 juillet 2019, de 8h30 à 20h
			l'installation de stands sera autorisée sur les trottoirs			Le samedi 6 juillet 2019, de 8h à 21h
7978	Entreprise Romera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Palais Grillet	entre la rue Thomassin et la rue Ferrandière	Le mercredi 3 juillet 2019, de 7h30 à 12h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur chaussée			
7979	Entreprise Christian Rochard Maçonnerie Générale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue René Leynaud	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n°16	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 15 juillet 2019
7980	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bon Pasteur	sur 4 m au droit de l'immeuble situé au n°32	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 15 juillet 2019
7981	Mairie du 4ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation Festi Mômes, labellisée Tout le Monde Dehors	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Gorjus	sur 40 mètres, au droit du n°33	Le samedi 6 juillet 2019, de 8h à 21h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7982	Entreprise Foselev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion équipé d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage et sera gérée par du personnel de l'entreprise	Quai Joseph Gillet	au droit de l'immeuble situé au n° 50	Le mercredi 26 juin 2019, de 9h30 à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie		sens Sud/Nord, sur 30m, au droit de l'immeuble situé au n° 50	Le vendredi 28 juin 2019, de 9h30 à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Sud/Nord, entre le n° 50 et le pont Robert Schuman	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m, au droit de l'immeuble situé au n° 50	Le vendredi 28 juin 2019
7983	Entreprise Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Gilbert	sur 20 m, de part et d'autre du n° 19	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au mardi 2 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7984	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage avec une grue automotrice de 60 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue Sainte-Catherine	sous la charge lors des phases de levage	Les jeudi 27 juin 2019 et vendredi 28 juin 2019, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Puits Gaillot	entre la place de la Comédie et la rue Romarin	
				Rue Romarin	entre la place de la Comédie et la rue Saint-Polycarpe	
				Rue Sainte-Catherine	entre la rue Sainte-Marie des Terreaux et la rue Romarin	
la mise en place sur la chaussée d'une grue automotrice est autorisée	Rue Romarin	dans le carrefour avec la rue Sainte-Catherine				
7985	Entreprise Partner Invest	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Condé	côté pair, sur 10 m au droit du n° 39	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au lundi 1 juillet 2019
7986	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de démontage d'une grue à tour à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise chantier	Rue du Repos	entre la rue Camille Roy et la rue Lamothe	Les jeudi 4 juillet 2019 et vendredi 5 juillet 2019
			la circulation des riverains sera gérée par du personnel de l'entreprise Lyon Levage dans les carrefours suivants		au débouché sur la rue de l'Épargne	
			la circulation des riverains sera gérée par du personnel de l'entreprise Lyon Levage dans les carrefours suivants	Rue de l'Épargne	au débouché sur la rue Lamothe	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Repos	entre la rue Camille Roy et la rue Lamothe	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Camille Roy et la rue Lamothe	
			le tourne à droit sera autorisé	Rue de l'Épargne	sur la rue Lamothe	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7987	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules s'effectuera à double sens	Rue du Colombier	entre la rue Jaboulay et la rue Parmentier	Le lundi 22 juillet 2019
				Rue Parmentier	entre la rue Saint-Lazare et la rue du Colombier	
			la circulation des véhicules sera gérée par un homme trafic dans le carrefour suivant		Rue Parmentier	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Colombier	entre la rue Jaboulay et la rue Parmentier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Jaboulay et la rue Parmentier	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	Rue du Colombier	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Saint-Lazare et la rue du Colombier	
7988	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'un branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	Rue du Bas de Loyasse	sur 30 m de part et d'autre du n° 11	A partir du mardi 25 juin 2019 jusqu'au jeudi 27 juin 2019, de 10h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
7989	Association Le Cœur du 7	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Les Estivales de Saint-Louis	des animations seront autorisées	Place Saint-Louis		Le samedi 6 juillet 2019, de 11h à 18h
			des installations seront autorisées			Le samedi 6 juillet 2019, de 9h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Le samedi 6 juillet 2019, de 9h à 20h
7990	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondage de sol	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Jacques Monod	sur 30 m à l'Ouest de la rue Marcel Mérieux	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 7h à 17h
				Rue Challemel Lacour	sur 30 m à l'Est de la rue Marcel Mérieux	
				Rue Marcel Mérieux	entre la rue Jacques Monod et la rue Challemel Lacour	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Marcel Mérieux		
				Rue Challemel Lacour	sur 30 m à l'Est de la rue Marcel Mérieux	
				Rue Jacques Monod	sur 30 m à l'Ouest de la rue Marcel Mérieux	
	Rue Marcel Mérieux	des deux côtés de la chaussée entre la rue Jacques Monod et la rue Challemel Lacour	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019			
7991	Entreprise Sarp Centre Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Maréchal Joffre		Le jeudi 27 juin 2019, de 22h à 5h
				Cours de Verdun Gensoul	sens Sud/Nord	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7992	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Père Chevrier	entre la rue Creuzet et la rue d'Athènes	A partir du vendredi 28 juin 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h à 17h
				Rue Elie Rochette	entre la rue Marc Bloch et la rue Père Chevrier	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Père Chevrier	entre la rue Creuzet et la rue d'Athènes	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Elie Rochette	entre la rue Marc Bloch et la rue Père Chevrier	A partir du vendredi 28 juin 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
				Rue Père Chevrier	des deux côtés de la chaussée entre la rue Creuzet et la rue d'Athènes	
7993	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages pour le compte du Sytral	la circulation des cycles sera interdite	Cours Charlemagne	sens Nord/Sud, entre l'esplanade François Mitterrand et la rue Paul Montrochet	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au vendredi 28 juin 2019, de 22h à 5h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	Rue Paul Montrochet	trottoir Nord, entre la rue Smith et le cours Charlemagne	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au vendredi 28 juin 2019, de 7h à 17h
				Cours Charlemagne	trottoir Ouest, sur 10 m au droit de la rue Paul Montrochet	
7994	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de démontage d'une grue à tour avec une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite	Rue Challemel Lacour	trottoir Sud entre la rue Champagneux et la rue Saint-Jean de Dieu	Les lundi 1 juillet 2019 et mardi 2 juillet 2019, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre l'ouvrage SNCF et la rue Champagneux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée entre l'ouvrage SNCF et la rue Champagneux	A partir du vendredi 28 juin 2019 jusqu'au mardi 2 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7995	Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un opéra sur le parvis de la cathédrale Saint-Jean	la circulation des véhicules sera interdite	Place Saint-Jean		Le samedi 6 juillet 2019, de 17h30 à 22h
7996	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules sera interdite	Cours Charlemagne	sens Sud/Nord, entre la rue Paul Montrochet et le quai Antoine Riboud	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au vendredi 28 juin 2019, de 22h à 5h
			une interdiction de tourner à droite sera signalée par un panneau B2B	Rue Paul Montrochet	au carrefour avec le cours Charlemagne	
7997	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'entreprise Eau du grand Lyon	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la République	sur 10 m, au droit du n° 62/64	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h30 à 16h30
un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence						

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7998	Entreprise Gcc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux du Centre commercial de la Part Dieu	la circulation des véhicules sera interdite	Tunnel Brotteaux Servient		A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019, de 23h30 à 5h
				Rue Servient	entre le boulevard Marius Vivier Merle et la tour du Crédit Lyonnais	
7999	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ravat	sur 15 m, au droit du n° 38	Le lundi 1 juillet 2019, de 8h à 17h
8000	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jules Cambon	entre le n° 21 et n° 23	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8001	Entreprise Procath	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Antoine Charial	côté pair, sur 20 m au droit du n° 102	Le mercredi 7 août 2019, de 7h à 16h30
8002	Entreprises Colas Raa, Eurovia et Signature	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue d'Ivry	durant la phase de fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue d'Ivry et la rue Dumont	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 23 août 2019
				Rue Rosset	durant la phase de fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue Rosset et la rue Calas	
				Rue Janin	durant la phase de fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue Janin et la rue Pailleron	
				Rue Calas	durant la phase de fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue Rosset et la rue du Chariot d'Or	
				Grande Rue de la Croix Rousse	à l'avancement par tronçons délimités par deux carrefours successifs	
				Rue Dumont	durant la phase de fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue d'Ivry et la place de la Croix-Rousse	
				Rue du Chariot d'Or	durant la phase de fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue Rosset et la rue d'Ivry	
				Place de la Croix Rousse	chaussée Nord entre la rue d'Austerlitz et la grande rue de la Croix-Rousse	
			la circulation des véhicules s'effectuera dans le sens Est / Ouest			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
8002	Entreprises Colas Raa, Eurovia et Signature	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue d'Ivry	durant la phase de fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue d'Ivry et la rue Dumont	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 23 août 2019	
				Rue Calas	durant la réalisation du carrefour grande rue de la Croix-Rousse Calas Chariot d'Or		
				Rue du Chariot d'Or			durant la phase de la fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue Jacques Louis Hénon et la rue Calas
				Rue Rosset	durant la phase de fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue Janin et la rue Pailleron		
				Rue Janin			
				Grande Rue de la Croix Rousse	durant la phase de fermeture de la grande rue de la Croix-Rousse entre la rue d'Ivry et la place de la Croix-Rousse		
				Rue Dumont			
			Rue Dumont				
			Rue Janin				
			Rue Rosset				
			Rue du Chariot d'Or	entre la grande rue de la Croix-Rousse et la rue du Mail			
			Rue d'Ivry	entre la rue du Mail et la grande rue de la Croix-Rousse			
			Grande Rue de la Croix Rousse				
			Rue Calas				
			Rue Dumont	des deux côtés de la chaussée sur 30 m à l'Ouest de la grande rue de la Croix-Rousse			
			Place de la Croix Rousse	côté Ouest entre la grande rue de la Croix-Rousse et le n°5			
			Boulevard des Canuts	côté impair (Ouest) entre le n°47 et 55 (matérialisation d'un quai bus provisoire)			
			Rue du Chariot d'Or	des deux côtés de la chaussée sur 30 m à l'Est de la grande rue de la Croix-Rousse			
			Rue Jacques Louis Hénon	des deux côtés de la chaussée sur 30 m à l'Ouest de la grande rue de la Croix-Rousse			
			Rue Janin	des deux côtés de la chaussée sur 30 m à l'Est de la grande rue de la Croix-Rousse			
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dumont				
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant		Place de la Croix Rousse	côté Ouest entre la grande rue de la Croix-Rousse et le n°5		
				Boulevard des Canuts	côté impair (Ouest) entre le n°47 et 55 (matérialisation d'un quai bus provisoire)		
				Rue du Chariot d'Or	des deux côtés de la chaussée sur 30 m à l'Est de la grande rue de la Croix-Rousse		
				Rue Jacques Louis Hénon	des deux côtés de la chaussée sur 30 m à l'Ouest de la grande rue de la Croix-Rousse		
				Rue Janin	des deux côtés de la chaussée sur 30 m à l'Est de la grande rue de la Croix-Rousse		

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8002	Entreprises Colas Raa, Eurovia et Signature	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Ivry	des deux côtés de la chaussée sur 30 m à l'Est de la grande rue de la Croix-Rousse	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 23 août 2019
				Grande Rue de la Croix Rouse	des deux côtés de la chaussée	
			les véhicules riverains devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	Rue d'Ivry	sens Ouest / Est au débouché sur la rue du Mail	
				Rue Calas	sens Est / Ouest au débouché sur la rue de Cuire	
				Grande Rue de la Croix Rouse	sens Sud / Nord au débouché sur la place Joannès Ambre	
			Rue Janin	sens Ouest / Est au débouché sur la rue de Belfort		
8003	Entreprise Citya Barioz Immobilier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'inauguration de l'agence	des animations seront autorisées	Cours Bayard	au droit du n°5	Le mercredi 9 octobre 2019, de 18h à 23h
			des installations seront autorisées sur le trottoir			A partir du mercredi 9 octobre 2019, 9h, jusqu'au jeudi 10 octobre 2019, 0h
8004	Ville de Lyon - Direction de la Police municipale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une visite officielle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Président Edouard Herriot	côté pair, du n°16 à la place des Terreaux	Le jeudi 27 juin 2019, de 12h à 17h
8005	Association Les amis de la place Antonin Poncet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une exposition de photographies	l'accès et le stationnement du véhicule immatriculé FF 306 GH seront autorisés	Place Antonin Poncet		Les lundi 16 septembre 2019 et mardi 17 septembre 2019, de 8h à 18h
						Le lundi 2 décembre 2019, de 8h à 18h
8006	Association la République des Canuts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête du paradis	des animations seront autorisées	Place de la Croix Rouse	(montage dès 7h)	Le samedi 14 septembre 2019, de 9h à 13h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre-allée Ouest, côté Est, sur les 3 premiers emplacements en épi au Nord du boulevard de la Croix-Rousse	Le samedi 14 septembre 2019, de 7h à 14h
8007	Entreprise Mss	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une signalisation provisoire pour le compte de Véolia Eau	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée Bonafous	sur 20 m, au droit du poteau incendie situé au n° 16	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 18h
8008	Entreprise M.S.S	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de test sur poteaux incendies	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lebrun	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 1	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 18h
				Montée du Boulevard	des 2 côtés de la chaussée entre la rue Lebrun et le n° 1	
8009	Etablissement Restaurant 016	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard des Brotteaux	au droit du n° 16, sur une longueur de 5 m	A partir du jeudi 11 juillet 2019 jusqu'au lundi 30 septembre 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8010	Entreprise Mercier Manu-tention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Barrême	trottoir Sud entre l'avenue de Grande Bretagne et l'avenue Maréchal Foch	Le vendredi 28 juin 2019, de 9h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre l'avenue de Grande-Bretagne et l'avenue Maréchal Foch	
			la circulation des véhicules sera interdite		côté Nord sur 15 m entre l'avenue de Grande-Bretagne et l'avenue Maréchal Foch	Le vendredi 28 juin 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8011	Association Ciné Duchère	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de projections de cinéma en plein air labellisées Tout Le Monde Dehors	la circulation des véhicules sera interdite	Avenue du Plateau	sur la voie située au Sud du square Compas Raison	A partir du vendredi 19 juillet 2019, 18h, jusqu'au samedi 20 juillet 2019, 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sergent Michel Berthet	un emplacement en bataille sur le parking situé au Sud de la rue Louis Loucheur	Le vendredi 30 août 2019, de 18h à 23h
8012	Ville de Lyon - Direction de l'écologie urbaine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de mainten-tions	la circulation des piétons sera interdite	Rue Longue	entre la rue Chavanne et la rue Paul Chenavard pour permettre le stationnement d'un véhicule devant le n°6	Les vendredi 5 juillet 2019 et lundi 8 juillet 2019, de 7h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de Vaise	au droit des n°25 à 27	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 19h
8013	Entreprise Yukan	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de travaux	le stationnement des véhicules immatriculés CY 980 AA et CF 697 ME sera autorisé	Rue Joseph Serlin	côté Nord, entre la place des Terreaux et la rue de la République	Les mercredi 26 juin 2019 et lundi 1 juillet 2019
			le stationnement du véhicule immatriculé BJ 398 WA sera autorisé			Le lundi 24 juin 2019, de 12h à 18h
8014	Association la République des Canuts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation festive	une déambulation sera autorisée sur les trottoirs	Esplanade du Gros Caillou	dans l'ordre d'avancement du défilé (1)	Le samedi 7 septembre 2019, de 14h30 à 15h30
				Rue Chazière	dans l'ordre d'avancement du défilé (3)	
				Boulevard de la Croix Rousse	dans l'ordre d'avancement du défilé (2)	
8015	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la piste cyclable sera interrompue	Avenue Jean Jaurès	sur le trottoir Ouest, entre la rue Clément Marot et la rue André Bollier	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 202 et n° 204	
			un cheminement piéton sera maintenu le long de l'emprise de chantier		trottoir Ouest, entre le n° 202 et n° 204	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8016	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de montage d'une grue à tour à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite	Rue Marcel Mérieux	trottoir Est, entre la rue Jacques Monod et l'avenue Debourg	Le lundi 24 juin 2019, de 14h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre l'avenue Debourg et la rue Jacques Monod	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8017	Agence Tribune de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Grande journée de la mobilité électrique	des animations seront autorisées	Quai François Barthélémy Arlès Dufour		Le samedi 14 septembre 2019, de 9h à 18h
				Allée Ambroise Croizat		
			des installations seront autorisées	Quai François Barthélémy Arlès Dufour		A partir du vendredi 13 septembre 2019, 14h, jusqu'au samedi 14 septembre 2019, 20h
				Allée Ambroise Croizat		
8018	Entreprise Tisseo Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de raccordement de fibre optique à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 en fonction des besoins de l'entreprise	Rue Victor et Roger Thomas	sur 35 m, au droit du n° 54	Le lundi 8 juillet 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8019	Entreprise Maia-Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins du chantier et de l'importance du trafic	Rue de Saint-Cyr	sens Sud/Nord, entre le chemin Ferrand et la rue de l'arbaletière	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 9 août 2019, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 9 août 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8020	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue mobile de 120 tonnes	la circulation des piétons sera gérée à l'intérieur du couloir bus, au droit de l'engin de levage	Avenue Leclerc	trottoir Est, sur 30 m au Nord du n° 11	Le vendredi 12 juillet 2019, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Sud/Nord, entre le n° 11 et la rue Raoul Servant	
			la circulation sera interdite dans le couloir bus		côté impair, sur 30 m au droit du n° 11	Le vendredi 12 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		trottoir Est, sur 30 m au Nord du n° 11	Le vendredi 12 juillet 2019, de 9h à 16h
8021	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de renouvellement d'une conduite d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	Rue de Saint-Cyr	sens Sud / Nord entre la rue Fayolle et la rue Louis Bouquet	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au samedi 31 août 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8022	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau et d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Saint-Cyr	dans les 2 sens de circulation entre la rue Mouillard et la rue Rhin et Danube	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Joannès Carret	sens Nord / Sud au débouché sur la rue Saint-Cyr	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au mercredi 17 juillet 2019, de 21h à 5h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue de Saint-Cyr	sens Nord / Sud entre la rue Emile Duport et la rue Rhin et Danube dans les 2 sens de circulation entre la rue Mouillard et la rue Rhin et Danube	
8023	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue André Bollier	sur 30 m au droit du n°46	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8024	Entreprise Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux dans une chambre Télécom	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Jarente	entre la rue Auguste Comte et la rue Victor Hugo	Le jeudi 4 juillet 2019, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Auguste Comte et la rue Victor Hugo	
8025	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de caniveaux pour le compte de la Métropole	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Laurent Carle	entre le n°2 et le n°26	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8026	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 en fonction des besoins de l'entreprise	Rue du Rhône	entre le n°35 et la rue André Bollier	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		des deux côtés de chaussée, entre le n°35 et la rue André Bollier	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8027	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Cours Docteur Long	trottoir pair, sur 30 m au droit du n° 80	Les lundi 8 juillet 2019 et mardi 9 juillet 2019
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Charles Richard et le cours Eugénie	Les lundi 8 juillet 2019 et mardi 9 juillet 2019, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre la rue Charles Richard et le cours Eugénie	Les lundi 8 juillet 2019 et mardi 9 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue Charles Richard	Les lundi 8 juillet 2019 et mardi 9 juillet 2019, de 8h à 18h
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité STOP			
8028	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de la Guillotière	côté impair sur 10 m au droit du n°21	Le mardi 6 août 2019
				Place Bir Hakeim	sur 10 m au droit du n°4	
8029	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de rénovation d'une aire de jeux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Théodore Levigne	des deux côtés de la chaussée sur 30 m au droit du n°20	A partir du lundi 26 août 2019 jusqu'au vendredi 18 octobre 2019
8030	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Boulevard Marius Vivier Merle	contre-allée Est, trottoir Sud, entre le boulevard Marius Vivier Merle et le n° 71	Le mardi 9 juillet 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		contre-allée Est, entre le boulevard Marius Vivier Merle et le n° 71	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		dans la contre-allée Est, située au droit du n° 75	
8031	Entreprise Petit Mangin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	sur 10 m, au droit du n° 161	A partir du jeudi 11 juillet 2019 jusqu'au dimanche 11 août 2019
8032	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Villeroz	côté pair, entre la rue Saint-Amour et la rue d'Arménie	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 7h30 à 16h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8033	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Louis Guérin	entre la rue Antoine Barbier et l'emprise de chantier	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 10 juillet 2019, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la voie nouvelle Stalingrad Vitton et la rue Antoine Barbier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée entre la voie nouvelle Stalingrad Vitton et la rue Antoine Barbier	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 10 juillet 2019
8034	Entreprise Demeures Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Belissen	sur 8 m, au droit de l'immeuble situé au droit du n° 50	A partir du vendredi 28 juin 2019 jusqu'au dimanche 28 juin 2020
8035	Entreprise Polen	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Beauregard		A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
				Montée des Epies	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 16 et le bas des escaliers	
8036	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Impasse du Fort Saint-Irénée	sur 20 m, en face du n° 8	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8037	Ville de Lyon - Délégation générale au service au public et à la sécurité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	sur 20 m, emplacement desserte, au droit de l'immeuble situé au n° 60 (mairie du 6ème arrondissement)	Le vendredi 28 juin 2019, de 7h à 19h
8038	Association Dem'Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Gorjus	côté impair, sur 20 m au droit du n° 11	Le vendredi 28 juin 2019
8039	Entreprise Suez	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le remplacement d'un bac à graisse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean François Raclet	côté impair, sur 20 m au droit du n° 37	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8040	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de l'Université	entre la rue Sébastien Gryphe et la rue Capitaine Robert Cluzan	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 9 juillet 2019
				Rue du Capitaine Robert Cluzan	sur 30 m, au Nord de la rue de l'Université	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue de l'Université	entre la rue Sébastien Gryphe et la rue Capitaine Robert Cluzan	
					sur 30 m, au Nord de la rue de l'Université	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Capitaine Robert Cluzan	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au Nord de la rue de l'Université	
		Rue de l'Université	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Sébastien Gryphe et la rue Capitaine Robert Cluzan			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8041	Entreprise Daniel Giraud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Maréchal de Saxe	sur 10 m, au droit du n° 86	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au jeudi 1 août 2019
8042	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules sera à double sens de part et d'autre de l'emprise de chantier	Rue des Héri-deaux	entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint-Agnan	Le lundi 1 juillet 2019, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint-Agnan	Le lundi 1 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Audibert et Lavirotte	au débouché sur la rue Audibert Lavirotte	Le lundi 1 juillet 2019, de 9h à 16h
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		rue St Romain - rue Villon - boulevard des Etats-Unis - avenue Berthelot - rue St Agnan	
une déviation sera mise en place en empruntant les rues suivantes						
8043	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'assainissement (d'urgence)	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	Rue des Docteurs Cordier	entre la rue Sylvain Simondan et la rue Claude Laboureur	A partir du vendredi 28 juin 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8044	Entreprises Eurovia - Etf - Sols Confluence - de Filipis - Citeos - Signature - Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement sur la plateforme Tramway pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Quai Claude Bernard	entre la rue Professeur Grignard et l'avenue Berthelot	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 8 juillet 2019, de 22h à 6h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Est, (le long des voies du tramway) entre la rue Chevreul et l'avenue Berthelot	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8045	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jean Sarrazin	sens Sud/Nord, entre le n° 51 et la rue Commandant Pégout	A partir du jeudi 27 juin 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Nord/Sud, entre le n° 51 et la rue Commandant Pégout	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 51 et la rue Commandant Pégout	
8046	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard des Brotteaux	partie comprise entre la rue Cuvier et la rue Juliette Récamier	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue Cuvier et la rue Juliette Récamier	
8047	Entreprise Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'éclairage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Joliot Curie	au carrefour avec la rue François Genin	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 2 juillet 2019, de 8h à 13h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		emplacements de station taxi, sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 1	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8048	Entreprise Travaux et Technologies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés	Place de la Baleine	au droit de la rue des trois Marie	Le lundi 1 juillet 2019, de 7h à 19h
8049	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'égagement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	Rue Professeur Jean Bernard		A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
				Boulevard Jules Carteret	entre l'espace Henry Vallée et le Boulevard Chambaud de la Bruyère	
				Rue Georges Gouy		
				Rue Professeur Jean Bernard		
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard Jules Carteret	entre l'espace Henry Vallée et le Boulevard Chambaud de la Bruyère	
				Rue Georges Gouy		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Professeur Jean Bernard		
				Rue Georges Gouy		
				Boulevard Jules Carteret	entre l'espace Henry Vallée et le Boulevard Chambaud de la Bruyère	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Professeur Jean Bernard	des deux côtés de la chaussée	
	Rue Georges Gouy					
	Boulevard Jules Carteret	entre l'espace Henry Vallée et le Boulevard Chambaud de la Bruyère				
8050	Entreprises Eurovia/ Etf/ Sols Confluences/ de Fillipis/ Liteos/ Signature/ Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Charité	sens Nord/Sud	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 8 juillet 2019, de 22h à 6h
			la circulation sera autorisée	Place Carnot	entre le cours Verdun Récamier et la rue Duhamel	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Charité	sens Sud/Nord, entre la rue Duhamel et le cours Verdun Récamier	
	Place Carnot	côté Ouest, chaussée Est, entre le cours Verdun Récamier et la rue Duhamel				
8051	Opéra national de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une vidéo transmission	l'accès et le stationnement du véhicule satellite immatriculé AT 279 JL seront autorisés	Place de la Comédie	partie Nord/Ouest au droit du bâtiment de l'Opéra	A partir du samedi 29 juin 2019, 14h, jusqu'au dimanche 30 juin 2019, 2h
8052	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'espaces verts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Léon Jouhaux	sur 20 m, au droit du n° 41	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 2 juillet 2019
8053	Association la Piraterie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation Perko Battle	des animations seront autorisées	Place du Griffon		Le dimanche 30 juin 2019, de 16h à 19h
			des installations seront autorisées			Le dimanche 30 juin 2019, de 12h à 21h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8054	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Brest	sur 15 m, au droit du n° 15	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 15 juillet 2019
8055	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de démontage d'un échafaudage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Ancienne Préfecture	côté impair, sur 10 m en face du n° 8	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8056	Entreprise Asten Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Bert	sur 40 m, au droit du n° 140	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8058	Entreprise MdtP	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Moncey	entre la rue Chaponnay et la rue Mazenod	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 22 juillet 2019
			la circulation des véhicules sera interdite sauf véhicule de secours incendie		des deux côtés entre la rue Chaponnay et la rue Mazenod	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8059	Entreprise los France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitres à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite	Rue Tête d'Or	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 2 bis	Le mardi 2 juillet 2019, de 8h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Le mardi 2 juillet 2019
8060	Entreprise MdtP	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Vendôme	sur 20 m, au droit de la rue Mazenod	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 22 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Mazenod	entre la rue Vendôme et l'avenue Maréchal de Saxe	
				Rue Vendôme	des deux côtés, entre la rue Vendôme et l'avenue Maréchal de Saxe	
8061	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'assainissement	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Docteur Salvat	sur 30 m, à l'Est de la rue Béchevelin	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au mardi 9 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Béchevelin		
				le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Salvat	
			Rue Docteur Salvat		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Est de la rue Béchevelin	
			Rue Béchevelin		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue Docteur Salvat	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8062	Entreprise Léon Grosse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la dépose d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Jacques Louis Hénon	trottoir impair Sud, entre les n° 80 et 87	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11		entre le n° 87 et la rue Pétrus Sambar-dier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre les n° 78 et 80	
8063	Entreprise Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue de Bourgogne	entre le n° 20 et la rue de la Corderie	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au dimanche 7 juillet 2019, de 22h à 4h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 20 et la rue Chinard	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8064	Entreprise Ftms	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Maréchal Foch	sur 15 mètres, emplacements de desserte, au droit de l'immeuble situé au n° 59	Le mardi 2 juillet 2019, de 7h à 19h
8065	Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le déchargement pour le Ville de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Aguesseau	côté pair, sur 20 m au droit du n° 16	Le vendredi 5 juillet 2019
8066	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de mainten-tions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de la Guillotière	côté impair sur 10 m au droit du n°21	Le samedi 6 juillet 2019
				Place Bir Hakeim	sur 10 m au droit du n°4	
8067	Entreprise Gdi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un camion atelier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Montagny	côté impair, sur 20 m au droit du n° 121	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mercredi 10 juillet 2019
8068	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la piste cyclable sera interdite	Rue Maurice Béjart	entre la rue Marcel Cerdan et l'avenue Rosa Park	A partir du mardi 9 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
			le véhicule de l'entre-prise Mtp sera autorisé à stationner sur la piste cyclable			
8069	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Gambetta	sur 20 m, au droit de la rue Duguesclin	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au jeudi 11 juillet 2019, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules du deman-deur sera autorisé dans le couloir de bus			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
8070	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection totale de la chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Duguesclin	entre la rue de l'abondance et le cours Gambetta	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au jeudi 11 juillet 2019, de 7h à 17h30	
			la circulation des véhicules sera interdite sauf riverains				
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				des deux côtés, sur 20 m au Nord de la rue de l'abondance
							des deux côtés, entre la rue de l'abondance et le cours Gambetta
							des deux côtés, sur 20 m à l'Ouest de la rue Duguesclin
			les véhicules riverains circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité STOP obligatoire				Rue Duguesclin
8071	Entreprise Aoa Prod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vide-greniers	des installations seront autorisées	Rue Montesquieu	sur les trottoirs entre la rue Capitaine Robert Cluzan et la rue Sébastien Gryphe	Le dimanche 30 juin 2019, de 7h à 19h	
				Rue Saint-Michel	sur les trottoirs entre la rue Chalopin et la rue Capitaine Robert Cluzan		
				Place Mazagran			
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Sébastien Gryphe	entre la rue Jangot et la rue Saint-Michel		
				Rue Saint-Michel	entre la rue Chapolin et la rue Capitaine Robert Cluzan		
				Rue Montesquieu	entre la rue Capitaine Robert Cluzan et la rue Chalopin		
			la tenue d'un vide-greniers sera autorisée	Rue Montesquieu	sur les trottoirs entre la rue Capitaine Robert Cluzan et la rue Sébastien Gryphe	Le dimanche 30 juin 2019, de 10h à 17h	
				Rue Saint-Michel	sur les trottoirs entre la rue Chalopin et la rue Capitaine Robert Cluzan		
				Place Mazagran			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Michel	sur la partie comprise entre la rue Chalopin et la rue Capitaine Robert Cluzan		
				Rue Montesquieu			
			8072	Direction départementale de la sécurité publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une visite officielle		le stationnement des véhicules sera interdit gênant
8073	Direction départementale de la sécurité publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une visite officielle	le stationnement des véhicules officiels sera autorisé	Rue du Président Edouard Herriot	sur 10 mètres au droit n° 5	Le jeudi 27 juin 2019, de 12h à 17h	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8074	Entreprise de production Storia Télévision	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Boileau	côté Est, sur la partie comprise entre la rue Bossuet et la rue de Sèze	Le vendredi 28 juin 2019, de 9h à 23h
				Rue Bossuet	côté Nord, sur la partie comprise entre la rue Garibaldi et la rue Boileau	
			l'installation du dispositif de cantine de la société de production sera autorisée	Rue Garibaldi	contre allé Est, des deux côtés, sur la partie comprise entre la rue de Sèze et la rue Bossuet	
					contre-allée Est des deux côtés entre la rue de Sèze et le n° 69	
8075	Entreprise Spie Networks	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction de la configuration de la chaussée et de l'avancée du chantier	Rue Bataille	sur le carrefour avec le boulevard Jean XXIII	A partir du samedi 6 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 21h à 5h
				Rue Pierre Delore	à hauteur des n° 79 - 65 - 43	
				Rue Professeur Beauvisage	sur le carrefour avec l'avenue Francis de Pressensé	
					à hauteur du n° 161	
				Rue Bataille	sur le carrefour avec la rue Maryse Bastié	
					au niveau du n° 43	
			Avenue de Pressensé	sur le carrefour avec les rues Henri Barbusse - rue Caze-neuve - rue Delore		
				entre le n° 6 et le n° 10		
			Rue Marius Berliet	sur les carrefours avec les rue Audibert Lavirotte - rue Villon et rue Paul Caze-neuve		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Bataille	sur le carrefour avec le boulevard Jean XXIII	
					sur le carrefour avec la rue Maryse Bastié	
				Rue Pierre Delore	à hauteur des n° 79 - 65 - 43	
				Rue Professeur Beauvisage	sur le carrefour avec l'avenue Francis de Pressensé	
à hauteur du n° 161						
Rue Bataille	au niveau du n° 43					
	sur le carrefour avec les rues Henri Barbusse - rue Caze-neuve - rue Delore					
entre le n° 6 et le n° 10						
Rue Marius Berliet	sur les carrefours avec les rue Audibert Lavirotte - rue Villon et rue Paul Caze-neuve					
	sur les carrefours avec les rue Audibert Lavirotte - rue Villon et rue Paul Caze-neuve					
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Maryse Bastié	côté pair, sur 10 m au droit du n° 26	A partir du samedi 6 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8076	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement avec une grue auxiliaire	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jean Sarrazin	au droit du n°78	Le mercredi 3 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair au droit du n°78	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8077	Association Dem'Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Parmentier	côté pair sur 15 m au droit du n°78	Le mardi 9 juillet 2019
8078	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place du Marché	sur 20 m au droit du n° 2	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
				Rue du Chapeau Rouge	côté impair, sur 15 m au droit du n° 1	
8079	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Claire	côté impair, entre le n° 43 et n° 47	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019
côté pair, entre le n° 42 et n° 46						
8080	Entreprise Altimaître	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	Rue Professeur Joseph Nicolas	trottoir Nord, sur 15 m au droit du n° 5	Le vendredi 5 juillet 2019, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 15 m au droit du n° 5	
8081	Entreprise Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marcel Mérieux	côté impair sur 20 m au droit du n°223	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 27 septembre 2019
8082	Entreprise Médiaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Place Bellecour	sur 25 m au droit du n°31	Le lundi 8 juillet 2019, de 9h à 11h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n°31	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans la voie réservée aux bus	Rue Antoine de Saint-Exupéry	au droit de la place Bellecour	Le lundi 8 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	sur 20 m au droit du n°12		
Place Bellecour	sur 20 m au droit du n°31					
8083	Entreprise Lyde Déconstruction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Jean Moulin	sur 15 m au droit du n°18	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au dimanche 7 juillet 2019
8084	Entreprise Toitures Barski	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Quivogne	sur 15 m, au droit du n° 34	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au lundi 15 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8085	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue de l'ancienne Préfecture	entre le quai Saint-Antoine et la place des Jacobins	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			les véhicules circulant dans le sens Est / Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité STOP obligatoire			
8086	Entreprise Razel-Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral T2	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Suchet	côté pair, sur 10 m au droit du n°28 côté pair, sur 5 m au droit du n°58	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 20 août 2019
8087	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	Place des Cordeliers	sur 15 m, au droit du n° 2	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 8h à 17h
8088	Entreprise Inéo Réseaux Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Boulevard Marius Vivier Merle	sur 40 m au droit du n°30 sur le tiroir tramway	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au samedi 31 août 2019
8089	Entreprises Guintoli / Siorat / Ehtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Maurice Flandin	côté Ouest entre la rue Paul Bert et l'accès du chantier Orange	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8090	Entreprises Wannitube / Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Maurice Flandin	des deux côtés de la chaussée sur 30 m au droit du n°74	Le lundi 1 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8091	Entreprises Monin - Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Général Mouton Duvernet	au droit du bâtiment Sky (face à l'hôtel de police)	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019
8092	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Antonin Poncet	côté Sud, entre la rue de la Charité et le quai Gailleton	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 2 juillet 2019, de 9h à 16h
			une interdiction de tourner à gauche sera signalée par un panneau BK2A			
8093	Entreprise Altimaître	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de mise en sécurité de façade	la circulation des piétons sera interdite	Rue Bara	côté pair, sur 15 m au droit du n°2	Le lundi 8 juillet 2019, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8094	Monsieur John Mintz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue François Garcin	côté pair sur 30 m au droit du n°21	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 2 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8095	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue du Point du Jour	au droit du n° 83, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du jeudi 27 juin 2019 jusqu'au mardi 2 juillet 2019
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		sur le trottoir situé au droit du n° 83	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 83	
8096	Entreprise la Cocotte à papiers	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Alsace Lorraine	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n°5	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019, de 7h à 19h
8097	Association Emmaüs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Jules Ferry	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n°16	Le vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 12h
8098	Ville de Lyon - Direction de l'écologie urbaine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Longue	entre la rue Paul Chenavard et la rue Chavanne	A partir du vendredi 5 juillet 2019 jusqu'au lundi 8 juillet 2019, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules sera interdite			
8099	Entreprise Maia-Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de reprise de platelage bois	le cheminement piéton s'effectuera sur un trottoir réduit	Passerelle de la Paix		A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 20 décembre 2019
8100	Entreprise Bonnefond	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations dans une copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vauban	sur 10 m emplacement de desserte situé en face du n°34	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
8101	Entreprise Guintoli pour le compte de la Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un escalier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Adamoli	dans l'escalier situé entre les rues des Fantasques et Magneval, l'accès des riverains sera maintenu	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019
				Rue Grognard		
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	Rue des Fantasques	des deux côtés de la chaussée entre la rue Grognard et l'accès n°8	
				Rue Magneval	entre l'accès au n°7 et l'accès au n°9	
				Rue Adamoli	entre la rue des Fantasques et l'escalier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Fantasques	des deux côtés de la chaussée entre la rue Grognard et l'accès n°8, deux-roues compris	
	Rue Magneval	entre l'accès au n°7 et l'accès au n°9	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019			
8102	Entreprise Couleurs Avenir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Sainte-Catherine	entre la rue Sainte-Marie des Terreaux et la rue Romarin	Les jeudi 27 juin 2019 et vendredi 28 juin 2019, de 7h à 19h
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée		sur la chaussée, au droit du n° 22	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8103	Entreprise Tp Dauphinois	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Duroc	sur 25 m, sur le trottoir situé au droit du n° 16	A partir du mercredi 26 juin 2019 jusqu'au dimanche 21 juillet 2019
				Rue Philippe Gonnard	sur le trottoir situé au droit du n°10, entre la rue Duroc et le point lumineux d'éclairage public n° 5430004	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Duroc	sur 25 m, au droit du n° 16	
				Rue Philippe Gonnard	au droit du n°10, entre la rue Duroc et le point lumineux d'éclairage public n° 5430004	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duroc	sur 25 m, des deux côtés de la chaussée au droit du n° 16	
8104	Monsieur Robert Shabanaj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Chenavard	sur 10 m, emplacements de desserte, au droit de l'immeuble situé au n°4 (angle Major Martin)	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au jeudi 1 août 2019
8105	Entreprise Certa Charpente	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ney	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n°75	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au dimanche 14 juillet 2019
8106	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Docteur Long	sur 20 m au droit du n°138	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
				Rue Sainte-Marie	sur 20 m de part et d'autre du cours Docteur Long	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Docteur Long	sur 20 m au droit du n°138	
				Rue Sainte-Marie	sur 20 m de part et d'autre du cours Docteur Long	
8107	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de la Balme	entre le n° 90 et le boulevard Pinel	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
				Boulevard Pinel	entre la rue de la Balme et le n° 39	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Balme	entre le n° 90 et le boulevard Pinel	
8108	Entreprise Trois	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de peinture à l'aide d'une nacelle pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Moncey	entre la rue Paul Bert et la rue Turenne	A partir du mardi 2 juillet 2019, 8h, jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, 20h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre la rue Paul Bert et la rue Turenne	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		Rue Villeroy	
8109	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pauline Marie Jaricot	sur 30 m au Nord de la rue Roger Radisson, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au mardi 16 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m au Nord de la rue Roger Radisson	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8110	Entreprise Eif-fage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon - Direction de l'éclairage public	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Paul Bert	côté pair, entre le n° 272 et le n° 300	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 7h30 à 16h30
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté impair, entre le n° 351 et le n° 325	
8111	Monsieur Capitaou	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de mainten-tions	la circulation des véhi-cules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pierre Bonnaud	sur 15 m au droit du n°28	Les mercredi 3 juillet 2019 et jeudi 4 juillet 2019, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée sur 20 m au droit du n°28	
8112	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de bran-chement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Quai Perrache	entre la rue Ravat et le cours Bayard	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Ouest entre la rue Ravat et le cours Bayard	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h30 à 16h30
8113	Entreprise Ftms	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Maréchal Foch	sur 15 mètres, emplacements de desserte, au droit de l'immeuble situé au n° 59	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 7h à 19h
8114	Entreprise Eiffage Energie Infrastructures Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'éclairage urbain	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Tronchet	partie comprise entre la rue Tête d'Or et la rue Masséna	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 9h à 12h
			la circulation des véhi-cules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de Créqui et la rue Vendôme	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		au débouché sur la rue Masséna	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 9h à 12h
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité STOP			
8115	Entreprises Phi-lippis - Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aména-gement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue d'Auvergne	entre la rue Sainte-Hélène et la rue Jarente	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 9h à 16h
			la circulation des véhi-cules sera interdite		des deux côtés sur 10 m au Nord de la rue Jarente	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8116	Entreprise Guil-let et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effec-tuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Sala	entre la rue Saint-François de Sales et la rue Tony Tollet	Le jeudi 4 juillet 2019
			la circulation des véhi-cules sera interdite			Le jeudi 4 juillet 2019, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 20 m au droit du n°18 bis	Le jeudi 4 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8117	Entreprise Eiffage Energie Infrastructures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance de l'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11 la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Montée des Esses	à l'avancement du chantier	Le vendredi 5 juillet 2019, de 9h à 16h
8118	Entreprise Her Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Lac	sur 15 m au droit du n° 66 sur 15 m au droit du n° 35	Le vendredi 5 juillet 2019, de 8h à 17h
8119	Entreprise Bep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sergent Blandan	sur 12 m au droit de l'immeuble situé au n°8	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mardi 23 juillet 2019
8120	Entreprise Bep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Général Sarrail	sur 6 m au droit de l'immeuble situé au n°5	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au dimanche 21 juillet 2019
8121	Entreprise Scob	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Eugénie Cours Docteur Long	côté pair sur 15 m au droit des n° 2/4 côté pair sur 25 m au droit du n° 80	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mercredi 8 juillet 2020
8122	Entreprise de Production Alunités	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage publicitaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant l'installation de matériel technique sera autorisée	Rue des Fargues Rue de la Bombarde Rue Chavanne Place Colbert Rue René Leynaud Place Colbert Place Fernand Rey Montée de la Grande Côte	sur 20 mètres, au droit du n°2 sur 20 mètres, au droit du n°17 sur 20 mètres, au droit du n°11 côté Sud, sur 15 mètres à l'Est de l'aire de livraison située au droit du n°9 sur 15 mètres, au droit du n°6 sur 5 mètres, au droit du n°8 entre la rue des Capucins et la rue Burdeau	Le lundi 8 juillet 2019, de 10h à 15h Le mardi 9 juillet 2019, de 7h à 19h Le mercredi 10 juillet 2019, de 6h à 19h Le lundi 8 juillet 2019, de 7h à 13h Le lundi 8 juillet 2019, de 13h à 18h Le lundi 8 juillet 2019, de 7h à 13h Le lundi 8 juillet 2019, de 11h à 14h Le lundi 8 juillet 2019, de 13h à 18h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8123	Entreprise Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	Avenue de Pressensé	entre la rue Henri Barbusse et la rue du Moulin à Vent	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019, de 22h à 4h
				Rue Pierre Delore	entre le n°122 et la rue Henri Barbusse	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue de Pressensé	entre la rue Henri Barbusse et la rue du Moulin à Vent	
				Rue Pierre Delore	entre le n°122 et la rue Henri Barbusse	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue de Pressensé	entre la rue Henri Barbusse et la rue du Moulin à Vent	
				Rue Pierre Delore	entre le n°122 et la rue Henri Barbusse	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Pierre Delore	des deux côtés de la chaussée entre le n°122 et la rue Henri Barbusse	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019
				Avenue de Pressensé	des deux côtés de la chaussée entre la rue Henri Barbusse et la rue du Moulin à Vent	
8124	Entreprise Linde	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un itinéraire pour la desserte locale des véhicules routiers de transport de marchandises dangereuses	la circulation des véhicules transportant des marchandises dangereuses sera autorisée de 20h00 à 7h00 et de 09h00 à 16h00 et hors horaires d'entrées et de sorties scolaires	Rue Alexander Fleming		A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 31 décembre 2019
				Rue du Vercors	entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin	
				Allée Pierre de Coubertin	entre la rue du Vercors et la rue Alexander Fleming	
8125	Métropole de Lyon - Direction de la voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des essais de glissance	la circulation des véhicules sera interdite	Rue des Actionnaires		Le mercredi 10 juillet 2019, de 9h à 12h
				Rue Guittou		
				Rue Mascranay		
				Rue Eugène Pons	entre la rue de la Fontaine et le cours d'Herbouville	
8126	Tribunal administratif de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une cérémonie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dugesclin	côté Ouest, sur la partie comprise entre la rue Rabelais et la rue de Bonnel	Le jeudi 11 juillet 2019, de 16h à 21h
8127	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations dans une copropriété privée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Joliot Curie	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n°123	Le mercredi 10 juillet 2019, de 8h à 17h
8128	Entreprise Aoa Prod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vide-greniers	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Montesquieu	sur la partie comprise entre la rue Sébastien Gryphe et la rue Chapolin	Le dimanche 30 juin 2019, de 7h à 19h
8129	Monsieur Alexandre Billaudaz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Denfert Rochereau	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n°31	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au mardi 16 juillet 2019, de 7h à 19h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8130	Association Sport dans la ville	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation sportive	la circulation des véhicules et des piétons sera interdite	Quai du Commerce	entre la rue Bourget et le quai de la gare d'Eau	A partir du samedi 6 juillet 2019, 9h, jusqu'au dimanche 7 juillet 2019, 0h
			l'arrêt d'un autocar sera autorisé pendant la dépose et la reprise des passagers	Rue Victor Schoelcher	côté Sud, sur 30 m à l'Ouest de la rue de la Moselle	Le samedi 6 juillet 2019, de 9h à 15h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai de la gare d'Eau	côté Nord, du n° 15 à la rue de Saint-Cyr côté Sud, du quai Jayr à la rue de Saint-Cyr	A partir du samedi 6 juillet 2019, 9h, jusqu'au dimanche 7 juillet 2019, 19h
				Rue de Saint-Cyr	côté Est, entre le quai de la gare d'Eau et la rue Rhin et Danube	
				Avenue Général Frère	côté Sud, sur 20 mètres à l'Ouest de la rue de la Moselle	
				Boulevard des Etats Unis	sur 50 m au droit du n° 103	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au lundi 8 juillet 2019
				Quai de la gare d'Eau	côté Nord, entre le n° 15 et le quai du Commerce	A partir du samedi 29 juin 2019 jusqu'au dimanche 7 juillet 2019
Quai du Commerce	côté Ouest, entre le quai de la gare d'Eau et la rue Rhin et Danube					
8131	Entreprise Hôtel Campanile	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pose d'un climatiseur	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Carnot	sur 10 m, au droit du n° 17	A partir du jeudi 27 juin 2019 jusqu'au lundi 1 juillet 2019
8132	Entreprises Asten / Aximum et Dumas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Tête d'Or	entre le cours Vitton et la rue Tronchet	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 2 août 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Vitton	voie Nord entre le n°35 et la rue Tête d'Or	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Tête d'Or	entre le cours Vitton et la rue Tronchet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Cours Vitton	entre la rue Masséna et la rue Tête d'Or	
8133	Association Foyer Notre Dame des sans abri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pailleron	sur 10 m en face de l'immeuble situé au n°17	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au mardi 16 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du mardi 27 août 2019 jusqu'au mercredi 28 août 2019
8134	Entreprise Dct Dombes Cotière Travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de chambre Télécom	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Belfort	partie comprise entre la rue Aimé Bous-sange et la montée Justin Godart	Les lundi 15 juillet 2019 et jeudi 18 juillet 2019, de 19h à 5h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 1
8135	Entreprise Agence Propreté Service	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laurent Vibert	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 7	Le lundi 15 juillet 2019, de 7h à 19h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
8136	Ville de Lyon - Direction de la police municipale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la police	Place de la Comédie		Le vendredi 28 juin 2019, de 9h à 15h	
			le stationnement des autocars sera autorisé	Quai Jean Moulin	chaussée Ouest, voie Ouest entre la place Louis Pradel et la rue de l'arbre Sec	Le vendredi 28 juin 2019, de 8h à 15h	
8137	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Route de Genas	côté pair, sur 30 m à l'Ouest de la place Kimmerling	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019, de 7h30 à 16h30	
8138	Ville de Lyon - Direction de la police municipale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Conseil municipal	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de police	Place de la Comédie		Le lundi 1 juillet 2019, de 13h30 à 23h	
8139	Entreprise de production Curiosa Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues	Montée du Garillon		Le mardi 2 juillet 2019, de 9h à 17h	
				Montée du Change			
			la circulation des véhicules et des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	Rue Juiverie			
				Place du Petit Collège			
				Rue de la Loge			
				Rue de Gadagne			
			l'accès et le stationnement d'utilitaires légers de la société de production seront autorisés	Rue Juiverie			Le mardi 2 juillet 2019, de 7h à 18h
				Rue de la Loge			
				Rue de Gadagne			
				Place du Petit Collège			
				Rue Juiverie			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Angile			
	Rue de la Loge		Le mardi 2 juillet 2019, de 7h à 18h				
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Louis Carrand	des deux côtés	A partir du lundi 1 juillet 2019, 20h, jusqu'au mardi 2 juillet 2019, 19h30				
	Place du Petit Collège		Le mardi 2 juillet 2019, de 7h à 18h				
	Rue de Gadagne						
l'installation du dispositif cantine sera autorisée	Quai Romain Rolland	40 mètres sur l'esplanade du Marché de la Création en face du n°2	Le mardi 2 juillet 2019, de 6h à 19h				
8140	Entreprises de Filippis / Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue d'Auvergne	entre la rue des remparts d'Ainay et la rue Jarente	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019, de 9h à 16h	
			la circulation des véhicules sera interdite				
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Ampère	sur 15 m, au droit du n° 8	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8141	Entreprise de production Curiosa Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des véhicules pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les deux minutes	Rue Cardinal Gerlier		Le mercredi 3 juillet 2019, de 9h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, sur 40 mètres au Nord de la rue Henri Chatelier	Le mercredi 3 juillet 2019, de 6h à 19h
					côté impair sur la partie comprise entre la rue Roger Radisson et la rue Henri Chatelier	A partir du mardi 2 juillet 2019, 17h, jusqu'au mercredi 3 juillet 2019, 19h
8142	Association Union Art Intel cheminots Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bélier	côté impair sur 10 m, au droit du n° 13	Le mercredi 3 juillet 2019
8143	Entreprise de production Curiosa Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des véhicules pourra être interrompue pendant des opérations de chargement / déchargement	Rue des Augustins	à l'Ouest de la rue Hippolyte Flandin	Le jeudi 4 juillet 2019, de 7h à 14h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Gabriel Rambaud	chaussée Ouest, des deux côtés	A partir du mercredi 3 juillet 2019, 17h, jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, 14h
				Rue de la Martinière	côté Sud, sur l'intégralité des emplacements situés le long de la place Gabriel Rambaud	
				Place Gabriel Rambaud	chaussée Sud, des deux côtés	
8144	Entreprise Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibres optiques	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	côté impair, sur 10 m au droit du n° 123	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8145	Entreprise Carrard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble avec une nacelle	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Gilbert Dru	le long du groupe scolaire situé en face du n° 10	A partir du vendredi 5 juillet 2019 jusqu'au mardi 9 juillet 2019
8146	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Stella	des deux côtés, entre la rue Grôlée et le quai Jules Courmont	A partir du vendredi 5 juillet 2019 jusqu'au mercredi 10 juillet 2019, de 7h à 16h30
				Rue Grôlée	des deux côtés, entre la rue Stella et la rue Jussieu	
				Rue de Jussieu	des deux côtés, entre la rue Grôlée et le quai Jules Courmont	
8147	Monsieur Patrice Ferrando	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Garibaldi	contre-allée Est entre le n°301 et la rue de l'abbé Boisard	Le jeudi 4 juillet 2019
8148	Entreprise Spie Citynetworks	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public de la Ville de Lyon	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Pierre Gilles de Gennes	des deux côtés de la chaussée	A partir du samedi 29 juin 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
				Rue Professeur Jean Bernard		
				Rue Saint-Jean de Dieu		
				Rue Jean Grolier		

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8149	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean Jaurès	côté impair sur 10 m au droit du n°283	Le mardi 2 juillet 2019, de 14h à 19h
8150	Entreprise Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des piétons sera interdite	Rue André Bollier	trottoir Nord, entre la rue Félix Brun et la rue Marcel Mérieux	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au jeudi 8 août 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Félix Brun et la rue Marcel Mérieux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Félix Brun et la rue Marcel Mérieux	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8151	Entreprise Vita	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances avec une grue auxiliaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean Jaurès	côté pair entre le n°264 et le n°268	Le lundi 1 juillet 2019
8152	Entreprise Enseignes Pelletier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur des enseignes avec une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Denuzière	côté pair, sur 20 m au droit du n° 40	A partir du mardi 9 juillet 2019 jusqu'au mercredi 10 juillet 2019, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Bayard	côté pair, sur 20 m au droit du n° 4 bis	
				Rue Denuzière	côté pair, sur 20 m au droit du n° 40	
				Cours Bayard	côté pair, sur 20 m au droit du n° 4 bis	
8153	Entreprise de Transports Cottin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances (DAB)	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard de la Croix Rousse	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n°115	Le mardi 16 juillet 2019
8154	Entreprises Asten / Aximum et Dumas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	Rue Garibaldi	entre la rue Tronchet et la rue de Sèze	A partir du lundi 29 juillet 2019 jusqu'au vendredi 30 août 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie	Cours Franklin Roosevelt	sur 50 m à l'Ouest de la rue Garibaldi	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Garibaldi	entre la rue Tronchet et la rue de Sèze	
				Cours Franklin Roosevelt	sur 50 m à l'Ouest de la rue Garibaldi	
8155	Entreprise Freyssinet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de joints de chaussée	la circulation des cycles sera interdite et les usagers empruntant la piste cyclable devront circuler à pied le long du chantier	Pont Winston Churchill	aux abords des emprises de chantiers	A partir du lundi 5 août 2019, 5h, jusqu'au vendredi 23 août 2019, 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		dans les deux sens de circulation	
8156	Entreprise Essence-Ciel Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Baraban	des deux côtés, sur 40 m au droit du n° 73	Le mardi 9 juillet 2019, de 7h30 à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8157	Opération Cœur presque île de la Métropole de Lyon et les entreprises adjudicataires des marchés	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de rénovation d'un espace public	la circulation de piétons s'effectuera sur des cheminements réduits	Place Louis Pradel		A partir du dimanche 1 septembre 2019 jusqu'au mardi 31 décembre 2019
			la mise en place de périmètres de sécurité et de zones de stockage seront autorisés			
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			
8158	Entreprise Viveo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'accès au chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Artisans	côté impair sur 10 m au droit du n°7	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 9 août 2019
8159	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de coulage béton dans le cadre des travaux du tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Professeur Beauvisage	sens Sud/Nord, chaussée Est, entre l'avenue Francis de Pressensé et l'avenue Paul Santy	A partir du samedi 29 juin 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 18h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8160	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élargissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de la Charité	entre la place Antonin Poncet et la rue Sala	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8161	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Voirie de la Métropole de Lyon - Direction de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Antoine de Saint-Exupéry	au droit de la place Bellecour	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019, de 7h à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite	Place Bellecour	dans le couloir bus, entre la rue Antoine de Saint-Exupéry et le n° 27	A partir du lundi 1 juillet 2019, 7h, jusqu'au mardi 2 juillet 2019, 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue Colonel Chambonnet et la rue Antoine Saint-Exupéry	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019, de 7h à 16h30
8162	Entreprise Altimaître	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de mise en sécurité de façade	la circulation des piétons sera interdite	Rue Bara	côté pair, sur 15 m au droit du n°2	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8163	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	Rue Garibaldi	sur 30 m de part et d'autre de la rue Garibaldi	A partir du jeudi 27 juin 2019, 22h, jusqu'au vendredi 28 juin 2019, 5h
			un homme trafic devra gérer la circulation des cycles			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8164	Ville de Lyon - Bibliothèque municipale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation culturelle Biblioparc	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Henri Barbusse	sur l'intégralité des emplacements situés à l'Est au Sud	Le mercredi 3 juillet 2019
					partie Est, sur l'emplacement en bataille situé au Sud de l'entrée du Jardin des Bambous	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au dimanche 11 août 2019
8165	Entreprise De Filippis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Marius Vivier Merle	couloir bus, chaussée Ouest sur 30 m au droit de la bibliothèque de la Part Dieu	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		trottoir Ouest, sur 30 m au droit de la bibliothèque de la Part Dieu	
8166	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de la Métallurgie		A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 16 août 2019
				Rue Carry		
8167	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des piétons sera interdite	Place Tabareau	au droit de l'immeuble situé au n°4	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		des deux côtés de la chaussée sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n°4	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8168	Entreprise Dsi Concept	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean de Tournes	côté impair sur 10 m entre le n° 1 et 3	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mercredi 7 août 2019
8169	Entreprise Cluzel Entreprise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Rambaud	sur 10 m au droit du n°11	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au mardi 16 juillet 2019
8170	Entreprise Smbcm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Jules Courmont	sur 10 m au droit du n°4	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au mardi 16 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8171	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Burdeau	entre la rue Pouteau et la montée Saint-Sébastien	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 8h30 à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Pouteau	entre la rue des Tables Claudiennes et la rue Burdeau	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
				Rue Camille Jordan		
				Rue Burdeau	entre le n° 17 et la montée Saint-Sébastien	
				Rue des Tables Claudiennes	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 20 et la rue Camille Jordan	
				Rue Pouteau	des deux côtés de la chaussée, entre la rue des Tables Claudiennes et la rue Burdeau	
				Rue Burdeau	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 17 et la montée Saint-Sébastien	
				Rue des Tables Claudiennes	entre le n° 20 et la rue Camille Jordan	
				Rue Camille Jordan	des deux côtés de la chaussée	
8172	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Vitton	entre la rue Tête d'Or et la rue Garibaldi	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Tête d'Or et la rue Garibaldi	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8173	Entreprise de production Curiosa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des véhicules pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les deux minutes	Place d'Ainay		Le vendredi 5 juillet 2019, de 19h à 21h
				Rue des Remparts d'Ainay	entre la rue Adélaïde Perrin et la rue de l'abbaye d'Ainay	Le vendredi 5 juillet 2019, de 12h à 16h30
				Rue Bourgelat	entre la rue Vaubecour et la rue d'Enghien	
				Rue des Remparts d'Ainay	entre la rue Adélaïde Perrin et la rue de l'abbaye d'Ainay	Le vendredi 5 juillet 2019, de 19h à 21h
				Place d'Ainay		Le vendredi 5 juillet 2019, de 12h à 16h30
				Rue Bourgelat	entre la rue Vaubecour et la rue d'Enghien	Le vendredi 5 juillet 2019, de 19h à 21h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue des Remparts d'Ainay	entre la rue Adélaïde Perrin et la rue l'abbaye d'Ainay	Le jeudi 4 juillet 2019, de 12h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bourgelat	côté Sud sur la partie comprise entre la rue Vaubecour et la rue d'Enghien	A partir du jeudi 4 juillet 2019, 10h, jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, 20h
				Rue de l'Abbaye d'Ainay	des deux côtés, sur la partie comprise entre la rue Jarente et l'impasse Catelin à l'exception de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite	
				Place d'Ainay		
l'installation du dispositif cantine sera autorisée	Place Carnot	contre-allée Ouest sur 40 mètres au Nord / Ouest de la place	A partir du jeudi 4 juillet 2019, 6h, jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, 18h			
8174	Entreprise Eurobuilt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	Impasse Gord	sur 5 m au droit du n°2	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n°2	
8175	Entreprise Maia Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place François Bertras		A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8176	Entreprise Mjcm Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite	Rue André Bonin	sur 70 m au droit de l'immeuble situé au n°2	Le mardi 9 juillet 2019, de 7h30 à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair sur 70 m au droit de l'immeuble situé au n°2	
8177	Entreprise Léon Grosse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le bon déroulement d'opérations de manutention	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Sainte-Geneviève	de part et d'autre de l'emprise de chantier entre le cours Lafayette et la rue Germain	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 8h à 15h
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre le cours Lafayette et la rue Germain (durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise)	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8178	Entreprises Ejl / Eurovia / Coiro / Defilippis / Maia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Marcel Gabriel Rivière	entre la rue Childebert et la place de l'Hôpital	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 16 août 2019
				Rue Childebert	entre la rue Grôlée et la rue du Président Edouard Herriot	
			la circulation des véhicules sera interdite, sauf les véhicules de sécurité incendie (SDIS)	Rue Marcel Gabriel Rivière	entre la rue Childebert et la place de l'Hôpital	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Childebert	entre la rue Grôlée et la rue Président Edouard Herriot des deux côtés, sur 20 m de part et d'autre de la rue de la République	
8179	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Professeur Weill	entre la rue Bossuet et la rue de Sèze	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n°4 et la rue de Sèze	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 13h
8180	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des cycles sera interdite et les usagers empruntant la piste cyclable devront circuler à pied le long	Rue Boileau	sens Nord / Sud entre le cours Franklin Roosevelt et le n°84	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Franklin Roosevelt	voie Sud sur 30 mètres de part et d'autre de la rue Boileau	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		Rue Boileau	côté pair (Ouest) entre le n°84 et le cours Franklin Roosevelt
8181	Entreprise Keolis Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la gestion des files d'attente à l'arrêt du tramway lors d'une très forte fréquentation	la circulation des cyclistes sera interdite	Rue Maurice Flandin	sur la voie réservée aux cycles qui longe la voie de tramway, sur 200 m au Sud de la rue Paul Bert	Le mardi 2 juillet 2019, de 12h à 17h
			un itinéraire de déviation des cyclistes sera mis en place par le demandeur par les pistes cyclables	Rue Général Mouton Duvernet		Les mardi 2 juillet 2019 et mercredi 3 juillet 2019, de 15h à 21h
				Avenue Félix Faure		
				Rue Général Mouton Duvernet		
Avenue Félix Faure	Le mardi 2 juillet 2019, de 12h à 17h					
8182	Entreprises Serpollet / Sol Confluence / Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ludovic Arrachart	des deux côtés, sur 30 m à l'Est de la rue Paul Cazeneuve	A partir du samedi 29 juin 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019
				Rue Paul Cazeneuve	côté Est, entre la rue Ludovic Arrachart et la rue Denis Père et Fils	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8183	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue des Tables Claudiennes	partie comprise entre la montée des Carmélites et la rue Pouteau	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
				Rue Mottet de Gérando	entre la montée Saint-Sébastien et la rue Grognard	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue des Tables Claudiennes	des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la montée des Carmélites et la rue Pouteau	
				Rue Mottet de Gérando	des deux côtés de la chaussée, entre la montée Saint-Sébastien et la rue Grognard	
8184	Métropole de Lyon - Service maîtrise d'ouvrage urbaine - Espaces publics infrastructures et les entreprises Eurovia/El/ Coiro/ Defilippis/ Maia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Neuve		A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 14 août 2019, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
8185	Entreprise Soba	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Saint-Georges	entre la place François Bertras et la rue de la Quarantaine, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
8186	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Smith	sur 20 m, au droit du n° 68 bis	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 68 bis	
8187	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera autorisée	Rue Marignan	sens Nord/Sud, entre la rue Villeroy et la rue de l'Epée	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 8h à 16h03
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Sud/Nord, entre la rue de l'Epée et la rue Villeroy	
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur la rue de l'Epée	
8188	Entreprise Maia Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de l'Angile	au droit des n° 1 et 3	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 août 2019
				Place Saint-Paul	entre la rue Juiverie et la rue François Vernay	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Octavio Mey	sur la voie réservée aux bus, située entre la rue François Vernay et la rue de l'angile	
				Rue de l'Angile	au droit des n° 1 et 3	
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Octavio Mey	entre la rue François Vernay et la rue Juiverie, emplacement "transports de fonds" compris		

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8189	Entreprise Etf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Marius Vivier Merle	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Servient	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au dimanche 28 juillet 2019
				Rue Servient	sur 20 m, à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Boulevard Marius Vivier Merle	sur la plateforme Tramway, entre la rue de Bonnel et la rue du Docteur Bouchut	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir		sur 20 m, de part et d'autre de la rue Servient	
				Rue Servient	sur 20 m, à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	
8190	Entreprise Etf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Servient	entre la trémie Part Dieu et la rue Garibaldi	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 16 juillet 2019
			la circulation des véhicules sera interdite dans le couloir réservé aux autobus	Rue Garibaldi	entre la rue de la Part Dieu et la rue Servient	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	Rue Servient	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Garibaldi	
				Rue Garibaldi	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Servient	
8191	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sainte-Marie	côté pair, sur 20 m au Nord du cours Docteur Long	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 16h30
				Cours Docteur Long	côté pair, sur 10m au droit du n° 138	
8192	Entreprise société publique locale Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL Confluence	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Emile Duployé	entre le quai Perrache et la rue Vuillemer	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 30 juin 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vuillemer	entre la rue Emile Duployé et la rue Paul Montrochet	
8193	Métropole de Lyon - Direction des voies rapides et l'entreprise Signature	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances sur un mat de signalétique dans le cadre des travaux du Puisoz	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Professeur Marcel Dargent	entre le boulevard Pinel et l'avenue Paul Santy	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 20h30 à 5h
				Boulevard Pinel	sens Nord / Sud entre l'avenue Général Frère et la rue Professeur Marcel Dargent	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8194	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux de la zac de l'industrie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Claudy	entre le quai Paul Sédallian et la rue Félix Mangini	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 7h30 à 17h
				Rue Plasson et Chaize	entre la rue Félix Mangini et la rue Joannès Carret	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Félix Mangini	entre la rue Henri Lafoy et la rue Joannès Carret	
			la circulation des véhicules sera interdite en alternance	Rue Plasson et Chaize	entre la rue Félix Mangini et la rue Joannès Carret	
				Rue Claudy	entre le quai Paul Sédallian et la rue Félix Mangini	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Plasson et Chaize	entre la rue Félix Mangini et la rue Joannès Carret	
		entre le quai Paul Sédallian et la rue Félix Mangini				
		le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Claudy	entre la rue Félix Mangini et le quai Paul Séallian	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019	
8195	Entreprise Services Vita	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement d'un camion atelier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean Jaurès	côté pair, entre le n° 264 et le n° 268	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019
8196	Entreprises El/ Eurovia/ Coiro/ de Filippis/ Maia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie, Cœur de Presqu'île	la circulation des véhicules sera autorisée	Rue Louis Paufique	sens Ouest/Est, entre la rue de la République et la place de l'Hôpital	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 16 août 2019
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Est/Ouest, entre la place de l'Hôpital et la rue de la République	
			les bornes escamotables seront maintenues en position basse pendant toute la durée du chantier	Rue Marcel Gabriel Rivière	entre la rue Childebert et la place de l'Hôpital	
				Rue Confort	au carrefour avec la rue Président Edouard Herriot	
			Rue Louis Paufique	au carrefour avec la place de l'Hôpital		
8197	Association Latino Family	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Latinomix labellisé Tout le Monde Dehors	une animation sera autorisée	Place Ambroise Courtois	(montage dès 18h)	Les samedi 29 juin 2019 et samedi 13 juillet 2019, de 19h à 21h30
						Les samedi 3 août 2019 et samedi 10 août 2019, de 19h à 21h30
						Les samedi 20 juillet 2019 et samedi 27 juillet 2019, de 19h à 21h30
						Les samedi 24 août 2019 et samedi 31 août 2019, de 19h à 21h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8198	Entreprise Soterly	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer l'accès au chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Rhône	sur 30 m, en face du n° 40	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8199	Entreprise Razel Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées suite aux travaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Professeur Leriche	sur 30 m, au Sud de la rue Philippe Fabia	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h
					sur 30 m, au Nord de la rue Professeur Tavernier	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019, de 7h à 17h
				Rue Professeur Tavernier	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Leriche (de part et d'autre du giratoire)	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h
				Rue Professeur Leriche	sens Sud/Nord, entre Etats-Unis et Philippe Fabia	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h
					entre Etats-Unis et la rue Professeur Tavernier	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h
			Rue Philippe Fabia	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Leriche (de part et d'autre du giratoire)	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Professeur Tavernier	entre la rue Berty Albrecht et la rue Professeur Leriche	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h
				Rue Philippe Fabia	sur 50 m, de part et d'autre de la rue Professeur Leriche	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
					des deux côtés de la chaussée, sur 50 m de part et d'autre de la rue Professeur Leriche	
				Rue Professeur Leriche	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Tavernier et la rue Philippe Fabia	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
Rue Professeur Tavernier	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Berty Albrecht et la rue Professeur Leriche					
Rue Professeur Leriche	entre la rue Professeur Tavernier et la rue Philippe Fabia	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 17h				
Rue Professeur Tavernier	entre la rue Berty Albrecht et la rue Professeur Leriche					
Rue Professeur Leriche	entre la rue Professeur Tavernier et la rue Philippe Fabia					
Rue Philippe Fabia	sur 50 m, de part et d'autre de la rue Professeur Leriche					
8200	Entreprise Fondasol	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondage de terrain sur domaine privé	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Raulin	côté impair, sur 25 m au droit du n° 1	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8201	Entreprise Toitures Barski	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laporte	côté pair, sur 10 m au droit du n° 20	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au mardi 16 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8202	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bara	entre la rue du Docteur Rebatel et l'avenue Lacassagne	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au samedi 27 juillet 2019
8203	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Maréchal de Saxe	trottoir pair, sur 20 m en face du n° 119 côté pair, sur 15 m en face du n° 119	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8204	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera autorisée la circulation des véhicules sera interdite les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	Rue Marignan	sens Nord/Sud, entre la rue Villeroy et la rue de l'Epée sens Sud/Nord, entre la rue de l'Epée et la rue Villeroy au débouché sur la rue de l'Epée	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 8h à 16h03
8205	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	Boulevard Marius Vivier Merle Rue Servient	sur l'esplanade au droit de la bibliothèque de la Part Dieu, sur 10 m à l'Ouest de la rue Servient sur les voies du tramway, entre le boulevard Marius Vivier Merle et la trémie de la Part Dieu trottoir Sud, entre le boulevard Marius Vivier Merle et la trémie de la Part Dieu	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019 A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 1h50 à 3h40 A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8206	Entreprises Etf et Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	des interventions de nuits non bruyantes seront autorisées sur des caténaires	Avenue Berthelot Pont Galliéni Quai Claude Bernard	côté quai Claude Bernard	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 0h à 4h
8207	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'Eau du Grand Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marignan Rue Moncey Rue Villeroy	entre la rue Moncey et la rue de l'Epée entre la rue Villeroy et la rue de l'Epée des deux côtés, sur 20 m au droit de la rue Moncey	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h30 à 16h30
8208	Entreprise Suez Rv Osis Sud Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Mulet	partie comprise entre la rue de la République et la rue Président Edouard Herriot	Le mardi 2 juillet 2019, de 8h à 17h
8209	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Bert	sur 15 m, en face du n° 337	Le vendredi 5 juillet 2019, de 8h à 17h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8210	Entreprise Bosgiraud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de construction	la circulation des piétons sera réduite sur un cheminement sous un passage couvert	Avenue de Pressensé	trottoir Nord, sur 50 m à l'Est de la rue Jean Sarrazin	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au jeudi 2 juillet 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Est/Ouest, sur 50 m à l'Est de la rue Jean Sarrazin	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8211	Entreprises Technivap - Rentokil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint-Anoine	sur 10 m, au droit du n° 24	Le mercredi 3 juillet 2019, de 7h à 13h
8212	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Passage Panama	trottoir Nord, entre le cours Charlemagne et le pont SNCF	Le vendredi 28 juin 2019, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens			Le mercredi 3 juillet 2019, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
8213	Entreprise Transleader	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue de l'Humilité	trottoir impair, sur 20 m au droit du n° 7	Le mercredi 3 juillet 2019, de 8h à 15h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m, en face du n° 7	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 30 m en face du n° 7	
8214	Entreprise Médiaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	Quai de la Pêcherie	au droit de la place d'Albon	Le mercredi 3 juillet 2019, de 9h à 16h
				Quai Saint-Anoine	entre la place d'Albon et la rue Grenette	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Quai de la Pêcherie	au droit de la place d'Albon	
				Quai Saint-Anoine	entre la place d'Albon et la rue Grenette	
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai de la Pêcherie	côté Est, sur 20 m au droit du n° 14	Le mercredi 3 juillet 2019, de 7h30 à 16h30	
8215	Entreprise France Télévisions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une captation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Saint-Irénée	sur 20 mètres, au droit de la partie comprise entre le n°6 et le n°6 bis	A partir du vendredi 5 juillet 2019, 14h, jusqu'au dimanche 7 juillet 2019, 14h
8216	Opéra national de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenance	l'accès et le stationnement du véhicule immatriculé EM 683 AL seront autorisés	Place Louis Pradel	sur la contre-allée, le long du bâtiment de l'Opéra	Le jeudi 11 juillet 2019, de 8h à 0h
8217	Entreprise Bâti Prop	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bonnel	côté pair, sur 20 m au droit du n° 84 (au droit de l'auditorium)	Le jeudi 4 juillet 2019, de 7h30 à 16h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8218	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage avec une grue automotrice de 60 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue Sainte-Catherine	sous la charge lors des phases de levage	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Sainte-Marie des Terreaux et la rue Romarin	
			la mise en place sur la chaussée d'une grue automotrice est autorisée	Rue Puits Gaillot	entre la place de la Comédie et la rue Romarin	
				Rue Romarin	entre la place de la Comédie et la rue Saint-Polycarpe dans le carrefour avec la rue Sainte-Catherine	
8219	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jean Marie Chavant	sur 30 m, au Sud de la place Victor Basch	Le jeudi 4 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Ouest, sur 30 m au Sud de la place Victor Basch	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8220	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Claudius Collonge	trottoir pair, sur 50 m en face du n° 19	Le jeudi 4 juillet 2019
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Bichat et le cours Suchet	Le jeudi 4 juillet 2019, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		côté impair, sur 30 m au droit du n° 19	Le jeudi 4 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue Bichat	Le jeudi 4 juillet 2019, de 8h à 16h
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité STOP			
8221	Entreprise de production Ciné Nomine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des piétons et des cycles pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les deux minutes	Quai de Serbie	sur la berge Clara Campoamor	Le vendredi 5 juillet 2019, de 11h à 15h30
			l'accès et le stationnement de deux véhicules techniques légers seront autorisés			Le vendredi 5 juillet 2019, de 10h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Verguin	des deux côtés, sur la partie comprise entre le boulevard des Belges et le n°10	A partir du jeudi 4 juillet 2019, 18h, jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, 20h
			l'installation du dispositif cantine sera autorisée sur le trottoir	Quai de Serbie	côté Ouest, sur 10 mètres en face du n°14	Le vendredi 5 juillet 2019, de 8h à 20h
	Avenue Verguin	côté Nord, sur le parking situé à l'entrée du Jardin botanique à l'exception des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite	A partir du jeudi 4 juillet 2019, 18h, jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, 20h			
		au droit du n°63				
8222	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de canalisation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Alouettes	côté impair, sur 20 m au droit du n° 17	Le jeudi 4 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8223	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	la circulation des piétons sera interdite	Rue Boileau	trottoir pair (Ouest) sur 30 m au Sud de la rue Dusquesne	Le vendredi 5 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée entre le n° 36 et la rue Duquesne (GIG-GIC compris)	
8224	Entreprise Dvm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dubois	sous le porche, entre le quai St Antoine et la rue Mercière	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au lundi 22 juillet 2019
8225	Entreprise de production Ciné Nomine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des véhicules et des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les deux minutes	Quai Antoine Riboud	de la rue Denuzière au cours Charlemagne	Le mardi 9 juillet 2019, de 9h à 11h
			l'accès et le stationnement des véhicules techniques de la société de production seront autorisés	Allée André Mure	au droit du Jardin d'Erevan	Le mardi 9 juillet 2019, de 7h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Denuzière	des deux côtés, sur la partie comprise entre la rue Casimir Périer et le n°63	A partir du lundi 8 juillet 2019, 16h, jusqu'au mardi 9 juillet 2019, 20h
			l'installation de matériel technique sera autorisée	Quai Antoine Riboud	sur les emplacements réservés aux transports de fonds, au droit du n°16	Le mardi 9 juillet 2019, de 9h à 11h
			l'installation du dispositif cantine sera autorisée	Quai Rambaud	de la rue Denuzière au cours Charlemagne	Le mardi 9 juillet 2019, de 7h à 13h
						Quai Rambaud
8226	Entreprises Colas- Aximum-Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Rue Feuillat	au carrefour avec la rue Jeanne d'Arc	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 16 août 2019, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jeanne d'Arc	des deux côtés, sur 20 m de part et d'autre de la rue Feuillat	
			les feux tricolores seront mis au clignotant	Rue Feuillat	des deux côtés, sur 20 m de part et d'autre de la rue Jeanne d'Arc au carrefour avec la rue Jeanne d'Arc	
8227	Entreprises Colas- Aximum-Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Docteur Paul Diday	entre le passage Feuillat et la rue Jeanne d'Arc	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 16 août 2019, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules pourra être interrompue en fonction des besoins du chantier	Rue Jeanne d'Arc	entre la rue Jules Verne et la rue Paul Diday	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8228	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de la cour intérieure du groupe scolaire GS Chavant	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	côté Nord, sur 30 m en face du n° 16	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au jeudi 18 juillet 2019
8229	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réalisation d'une dalle de transition dans le cadre des travaux du tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard des Etats Unis	chaussée Sud, sens Ouest/Est, sur 50 m à l'Ouest de la rue Professeur Beauvissage	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8230	Entreprise Franck Regnault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marietton	côté impair, sur 10 m au droit du n° 7	Le lundi 8 juillet 2019
8231	Entreprise de production Ciné Nomine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les deux minutes	Rue Denuzière	des deux côtés, sur la partie comprise entre le n° 38 et le n° 42	Le mardi 9 juillet 2019, de 17h à 18h30
				Quai Antoine Riboud	entre l'allée André Mure et la passerelle Florence Arthaud	Le mardi 9 juillet 2019, de 11h à 13h
				Passerelle Florence Arthaud		Le mardi 9 juillet 2019, de 14h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Casimir Périer	au droit de la partie comprise entre le n°12 et la rue Denuzière	Le mardi 9 juillet 2019, de 7h à 20h
				Rue Denuzière	des deux côtés, sur la partie comprise entre le n°38 et le n°42	
				Quai Antoine Riboud	au droit du n°2	Le mardi 9 juillet 2019, de 9h à 14h30
Passerelle Florence Arthaud		Le mardi 9 juillet 2019, de 12h30 à 17h30				
8232	Entreprise de production Ciné Nomine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage d'un long-métrage	la circulation des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les deux minutes	Rue Denuzière	sur l'allée piétonne qui relie le jardin d'Erevan au n°59	Le mardi 9 juillet 2019, de 16h à 19h
			la circulation des véhicules et des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les deux minutes	Rue Casimir Périer	entre le n°12 et la rue Denuzière	Le mardi 9 juillet 2019, de 19h à 20h30
			l'installation de matériel technique sera autorisée	Rue Denuzière	sur le trottoir au droit du n° 59	Le mardi 9 juillet 2019, de 17h à 20h
				Rue Casimir Périer	sur le trottoir au droit du n°7	Le mardi 9 juillet 2019, de 18h30 à 21h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8233	Etablissement Restaurant la Gamelle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation Les Apérocks de Montchat	des animations seront autorisées	Place Antoinette	de la rue Louis à la rue Camille	Les jeudi 4 juillet 2019 et jeudi 18 juillet 2019, de 18h à 22h
			des installations seront autorisées			Les jeudi 4 juillet 2019 et jeudi 18 juillet 2019, de 16h à 23h
			la circulation des véhicules sera interdite			Les jeudi 4 juillet 2019 et jeudi 18 juillet 2019, de 16h30 à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Les jeudi 4 juillet 2019 et jeudi 18 juillet 2019, de 14h à 23h
8234	Entreprise Dvm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Ancienne Préfecture	sur 10 m, au droit du n° 1	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au mardi 16 juillet 2019
8235	Entreprise Pavloz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Antoine	sur 10 m, au droit du n° 55	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au lundi 8 juillet 2019
8236	Association Mjc Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête Hippocamp 2019	des animations seront autorisées	Place de l'Hippodrome		Le samedi 6 juillet 2019, de 14h à 22h
			des installations seront autorisées			Rue Rava
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8237	Entreprise Démolition Brique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Gasparin	côté impair, sur 10 m au droit du n° 3	Le vendredi 5 juillet 2019
8238	Association Tnt Lyon Tango	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation I Love Tango labellisée Tout le Monde Dehors	des animations seront autorisées	Place Ambroise Courtois		Les jeudi 18 juillet 2019 et jeudi 25 juillet 2019, de 20h à 23h30
						Les jeudi 1 août 2019 et jeudi 29 août 2019, de 20h à 23h30
						Les jeudi 4 juillet 2019 et jeudi 11 juillet 2019, de 20h à 23h30
8239	Entreprise Loca Com	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de chambre télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Franklin	des deux côtés, sur 10 m à l'Ouest du quai Docteur Gailleton	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h30 à 16h30
			un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence		au droit du quai Docteur Gailleton	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8240	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Part Dieu	entre la rue Jean Larrivé et le cours de la Liberté	Les lundi 8 juillet 2019 et mardi 9 juillet 2019, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Jean Larrivé et le cours de la Liberté	Les lundi 8 juillet 2019 et mardi 9 juillet 2019
8241	Association Karakib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Bibi Prod Festival	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Chazière	sur 7 emplacements au droit du n°25	A partir du samedi 13 juillet 2019, 11h, jusqu'au dimanche 14 juillet 2019, 3h
						A partir du samedi 31 août 2019, 11h, jusqu'au dimanche 1 septembre 2019, 3h
						A partir du samedi 24 août 2019, 11h, jusqu'au dimanche 25 août 2019, 3h
						A partir du samedi 20 juillet 2019, 11h, jusqu'au dimanche 21 juillet 2019, 3h
A partir du samedi 6 juillet 2019, 11h, jusqu'au dimanche 7 juillet 2019, 3h						
8242	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du tramway T6	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Genton	entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Berthe Morisot	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		sur 30 m au Nord de l'avenue Jean Mermoz	
8243	Association Les Amis du Grain de Sel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un concert	des animations seront autorisées	Place Sathonay	chaussée Ouest, sur les 15 premiers mètres au Sud de la rue des Fargues	Le vendredi 5 juillet 2019, de 18h à 22h
			des installations seront autorisées			Le vendredi 5 juillet 2019, de 14h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8244	Goupe Scolaire Tony Tollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tony Tollet	entre la rue Sala et la rue du Plat	Le mardi 9 juillet 2019
8245	Entreprise Carriion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Bonnel	au droit du carrefour boulevard Marius Vivier Merle	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au vendredi 2 août 2019
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Boulevard Marius Vivier Merle	sur le terre-plein central, sur 30 m au Nord de la rue de Bonnel	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au vendredi 2 août 2019
8246	Association Empreintes de la Rue Juiverie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un repas partagé	l'installation de 10 tables et de 100 chaises sera autorisée	Place Saint-Jean	à l'Est de la place	Le samedi 6 juillet 2019, de 17h à 23h15

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8247	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de Montagny	sur 50 m au droit du n° 71	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au droit du n° 71
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8248	Conseil de Quartier Anciens	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation dans le cadre du Vieux-Lyon en Humanité	la tenue d'un stand d'information sera autorisée	Place Saint-Jean		Le samedi 6 juillet 2019, de 10h à 19h
8249	Entreprise Prop Clair Agencement Sud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la République	sur 10 m, au droit du n° 75/77	A partir du jeudi 11 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
8250	Association Comité des fêtes de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation dans le cadre du Vieux-Lyon en Humanité	l'installation d'un stand des Pennons de Lyon	Place Saint-Jean		Le samedi 6 juillet 2019, de 13h à 18h45
8251	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon - Direction de l'éclairage public	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue des Héri-deaux	entre la rue Audibert et Lavirotte et la rue Saint-Agnan	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, de 7h à 19h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Audibert et Lavirotte et la rue Saint-Agnan	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au vendredi 5 juillet 2019
8252	Association Réseau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'inauguration de la scène de musiques actuelles au Périscope	des installations et le stationnement d'un foodtruck seront autorisés	Rue Delandine	au droit du n°13	A partir du vendredi 5 juillet 2019, 14h, jusqu'au samedi 6 juillet 2019, 2h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du vendredi 5 juillet 2019, 12h, jusqu'au samedi 6 juillet 2019, 2h
8253	Entreprise 3 M Medeiros	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Auguste Comte	côté impair, sur 10 m au droit du n° 11	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au lundi 29 juillet 2019
8254	Association de Gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'Ouest en fête dans le cadre de Tout le Monde Dehors	des animations seront autorisées	Place Camille Flammarion		Le vendredi 5 juillet 2019, de 17h30 à 22h30
			des installations seront autorisées			Rue Jacques Louis Hénon
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant				

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8255	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Charité	sur 20 m, au droit du n° 9 côté impair, sur 20 m au droit du n° 9	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019, de 7h à 16h30
8256	Association Dem'ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Gorjus	côté impair, sur 20 m au droit du n° 11	Le mardi 2 juillet 2019
8257	Entreprise Cottin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Carnot	sur 15 m, au droit du n° 12	Le lundi 15 juillet 2019, de 7h30 à 16h30
8258	Entreprise Maintenance Services Chantier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours d'Herbouville	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n°30	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au mercredi 17 juillet 2019
8259	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage avec une grue automotrice de 70 T	la circulation des piétons sera interdite la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Quarantaine	sur le trottoir situé au droit des n°40 et 41 quai Fulchiron entre la rue Saint-Georges et les n°40 et 41 quai Fulchiron des 2 côtés de la chaussée entre le n°28 et le quai Fulchiron	Le jeudi 4 juillet 2019, de 7h à 19h
8260	Entreprise Moulin Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des piétons sera interdite la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue André Bollier Mail de Fontenay Rue André Bollier	trottoir Sud, sur 30 m face n° 89 trottoir Est, sur 30 m au Nord de l'avenue Debourg des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au Nord de l'avenue Debourg côté pair, sur 20 m de part et d'autre du n° 89	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au mercredi 14 août 2019, de 7h30 à 17h A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au mercredi 14 août 2019
8261	Entreprise Eifage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Verlet Hanus	côté pair, entre la rue Garibaldi et la rue Créqui	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 8h à 18h
8262	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Viabert Rue des Charmettes	entre la rue d'Inkermann et l'emprise de chantier entre la rue des Charmettes et la rue d'Inkerman, durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise entre la rue de la Viabert et la commune de Villeurbanne et non simultanément avec la fermeture de la rue de la Viabert	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 8h à 17h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8262	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Viabert	des 2 côtés de la chaussée entre le n°47 et la rue d'Inkermann	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 2 août 2019
				Rue des Charmettes	des 2 côtés entre la commune de Villeurbanne et la rue de la Viabert	
8263	Entreprises Eurovia/ Ejl/ Coiro/ Defilippis/ Maia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie au coeur de la Presqu'île	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Stella	au droit de la place de la République	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au mercredi 25 septembre 2019
				Rue Jean de Tournes	des deux côtés, sur 20 m à l'Ouest de la place de la République	
				Rue Stella	des deux côtés, sur 20 m à l'Est de la place de la République	
				Rue Jean de Tournes	au droit de la place de la République	
8264	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de coulage béton sur le site propre 2 roues	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable	Boulevard des Etats Unis	sens Ouest/Est, entre la rue Jean Sarrazin et la contre-allée Ouest de la place du 8 mai 1945	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8265	Entreprise Eurojoint	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de refec-tion de chaussée	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Rosset		A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au jeudi 8 août 2019, de 9h à 16h
				Cours d'Herbouville		
8266	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Montesquieu	côté impair, sur 6 m au droit du n° 49	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au lundi 8 juillet 2019
8267	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Claudius Collonge	sur 20 m, au Nord de la rue Bichat	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bichat	sur 30 m, au droit du n° 5	
				Rue Claudius Collonge	des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 5	
8268	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Léon Jouhaux	entre la rue des Rancy et la rue du Pensionnat	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 9h à 16h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet		
8269	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue de Sèze	entre la rue Duguesclin et l'emprise de chantier	Le mardi 30 juillet 2019, de 9h à 17h		
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue de Créqui et la rue Duguesclin	A partir du jeudi 11 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 9h à 17h		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée entre la rue de Créqui et le n°37	Le mardi 30 juillet 2019, de 9h à 17h		
8270	Entreprise Tln Nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrerie à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par un homme trafic au droit de l'intervention de la nacelle	Rue Paul Bert	trottoir Sud, sur 50 m à l'Est du boulevard Marius Vivier Merle	A partir du vendredi 5 juillet 2019 jusqu'au samedi 6 juillet 2019, de 6h à 16h		
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Marius Vivier Merle	trottoir Est, sur 70 m au Sud de la rue Paul Bert	A partir du vendredi 5 juillet 2019 jusqu'au samedi 6 juillet 2019, de 9h30 à 15h		
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans le couloir de bus	Rue Paul Bert	sur 70 m, au Sud de la rue Paul Bert			
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	Boulevard Marius Vivier Merle	sur 50 m à l'Est du boulevard Marius Vivier Merle	A partir du vendredi 5 juillet 2019 jusqu'au samedi 6 juillet 2019, de 6h à 16h		
				Boulevard Marius Vivier Merle	trottoir Sud, sur 50 m à l'Est du boulevard Marius Vivier Merle			
				Boulevard Marius Vivier Merle	trottoir Est, sur 70 m au Sud de la rue Paul Bert			
8271	Entreprise Eiffage Energie Systèmes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Valmy	au droit du n° 20	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 9h à 17h		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			Rue Jouffroy d'Abbans	côté impair, entre le n° 1 et n° 15	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Rue Marietton	côté impair, sur 10 m au droit du n° 37	
8272	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pascal	sur 30 m, au droit du n° 11	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 7h30 à 16h30		
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 11							
8273	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plat	sur 10 m, au droit du n° 35	Le lundi 8 juillet 2019		
8274	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Villon	côté impair, sur 10 m face n° 98	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 15 novembre 2019		
				Boulevard des Etats Unis	côté impair, sur 10 m au droit du n° 41			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8275	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de la Cité	entre le n° 36 et la rue Sainte-Anne de Baraban	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au jeudi 18 juillet 2019, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sainte-Anne de Baraban	entre le n° 38 et la rue Frédéric Mistral côté pair, entre le n° 38 et la rue Frédéric Mistral	
				Rue de la Cité	côté pair, entre le n° 36 et la rue Sainte-Anne de Baraban	
8276	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Combet Descombes	entre la rue Antoine Charial et la rue Sainte-Anne de Baraban	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mercredi 10 juillet 2019, de 7h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sainte-Anne de Baraban	côté pair, sur 35 m de part et d'autre de la rue Combet Descombe	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mercredi 10 juillet 2019, de 7h à 17h
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	Rue Combet Descombes	des deux côtés, entre la rue Sainte-Anne de Baraban et la rue Antoine Charial au débouché sur la rue Antoine Charial	
8277	Entreprise Sncpt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction de l'avancée du chantier	Rue Challemel Lacour	entre les n° 130 et n° 134	A partir du vendredi 5 juillet 2019 jusqu'au mercredi 10 juillet 2019, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11» en fonction de l'avancée du chantier			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant			côté pair, entre les n° 130 et n° 134
8278	Ville de Lyon - Direction de la propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Jean François Raclet	entre l'avenue Jean Jaurès et la rue de Gerland	Le lundi 8 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée entre l'avenue Jean Jaurès et la rue de Gerland	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8279	Opéra national de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un concert	l'accès et le stationnement des véhicules immatriculés 2043 0030 et 2053 0001 seront autorisés	Rue Alexandre Luigini		A partir du mercredi 3 juillet 2019, 17h, jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, 12h
			l'accès et le stationnement des véhicules immatriculés DN 603 CYS et DT 732 BB seront autorisés	Place Louis Pradel	sur la contre-allée, le long du bâtiment de l'Opéra	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8280	Entreprise Pce Service	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparations d'un réseau télécom	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable	Avenue des Frères Lumière	sens Ouest/Est, sur 15 m de part et d'autre de la rue des Lilas	Le lundi 8 juillet 2019, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Ouest/Est, sur 15 m de part et d'autre de la rue des Lilas	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 15 m de part et d'autre de la rue des Lilas	
8281	Entreprise de production Curiosa Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues	Montée du Garillan		A partir du lundi 8 juillet 2019, 14h, jusqu'au mardi 9 juillet 2019, 2h
			la circulation des véhicules et des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	Montée du Change		
				Place du Petit Collège		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Loge		A partir du lundi 8 juillet 2019, 14h, jusqu'au mardi 9 juillet 2019, 2h
				Rue de Gadagne		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Juiverie	des deux côtés	A partir du lundi 8 juillet 2019, 10h, jusqu'au mardi 9 juillet 2019, 11h
				Rue de l'Angile		
			l'installation du dispositif cantine sera autorisée	Rue Louis Carrand		A partir du lundi 8 juillet 2019, 14h, jusqu'au mardi 9 juillet 2019, 2h
				Place du Petit Collège		
			8282	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement d'une machine aspiratrice	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite
la piste cyclable sera interrompue	sens Ouest/Est, sur 30 m au droit du n° 20					
la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	sur 30 m au droit du n° 20					
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 20	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019				
8283	Entreprise Aximum Ges	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de SPL Confluence	la circulation des véhicules sera interdite	Quai Rambaud	contre-allée Ouest, entre le pont SNCF et le pont Kitchener	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au mercredi 17 juillet 2019
8284	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'espaces verts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Léon Jouhaux	sur 20 m, au droit du n° 41	Le mercredi 3 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8285	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de coulage béton sur le site propre 2 roues	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable	Boulevard des Etats Unis	sens Ouest/Est, entre le n° 50 et la rue Villon	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8286	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du tramway T6	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Challemel Lacour	chaussée Nord et chaussée Sud, entre la route de Vienne et la rue Champagneux	A partir du mardi 9 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 20h à 5h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Champagneux	au débouché sur la rue Challemel Lacour	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Challemel Lacour	chaussée Nord, entre la route de Vienne et la rue Champagneux	A partir du mardi 9 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
			le tourne à gauche sera interdit		sur le carrefour avec la rue Champagneux	A partir du mardi 9 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 20h à 5h
8287	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Marius Vivier Merle	entre le n° 96 et la rue Abbé Boisard	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
				Avenue Félix Faure	sur 30 m, de part et d'autre du boulevard Marius Vivier Merle	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard Marius Vivier Merle	entre le n° 96 et la rue Abbé Boisard	
				Avenue Félix Faure	sur 30 m, de part et d'autre du boulevard Marius Vivier Merle	
			le stationnement sera autorisé dans le couloir réservé aux autobus	Boulevard Marius Vivier Merle	entre le n° 96 et la rue Abbé Boisard	
	Avenue Félix Faure	sur 30 m, de part et d'autre du boulevard Marius Vivier Merle				
8288	Entreprise Société Ferrero	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation commerciale Nutella Biscuit	une distribution de biscuits sera autorisée	Rue de la République	au droit du n°27	Le mercredi 3 juillet 2019, de 11h à 12h
8289	Entreprise Razel Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue du Dauphiné		A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019
			la circulation sera interdite dans le couloir réservé aux autobus			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8290	Entreprise Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lanterne	entre la rue Constantine et la rue d'Algérie	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 2 août 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8292	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite sur le site propre bus	Avenue Tony Garnier	entre la rue Alexandre Flemming et l'avenue Jean Jaurès	Le mardi 9 juillet 2019
8293	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Jacqueline Descout	entre la rue Denise Jousot et l'avenue du Plateau	Le mardi 9 juillet 2019
				Rue Denise Jousot	entre la rue Roger Fenech et la rue Jacqueline Descout	
				Rue Roger Fenech	sens Est/Ouest	
8294	Association Dem'ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Capucins	au droit du n°8	Le mardi 2 juillet 2019, de 8h à 17h
8295	Entreprise Certa Toiture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Pensier	côté impair, sur 9 m au droit du n° 23	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au samedi 10 août 2019
8296	Association Bretagne à Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Fest Breizh Danses dans le cadre de Tout le Monde Dehors	une animation sera autorisée	Place Maréchal Lyautey		Le mercredi 10 juillet 2019, de 20h à 22h
				Place Sainte-Anne		Le jeudi 4 juillet 2019, de 20h à 22h
8297	Entreprise Ddsg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue du Souvenir	au droit du n° 23	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h à 18h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8298	Etablissement Atenium Poros & Co Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Sun Me Baby l'été arrive dans le 7ème	la circulation des véhicules sera interdite	Rue d'Anvers	entre la rue Saint-Michel et la rue de la Thibaudière	A partir du samedi 6 juillet 2019, 12h, jusqu'au dimanche 7 juillet 2019, 0h
				Rue Montesquieu	entre la rue Chalopin et l'avenue Jean Jaurès	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Anvers	sur la partie comprise entre la rue Saint-Michel et la rue de la Thibaudière	A partir du samedi 6 juillet 2019, 11h, jusqu'au dimanche 7 juillet 2019, 0h
				Rue Montesquieu	sur la partie comprise entre la rue Chalopin et l'avenue Jean Jaurès	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8299	Entreprise Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de remplacement d'une cellule HTA au moyen d'un véhicule muni d'une grue auxiliaire	le stationnement pour un véhicule de chantier sera autorisé sur trottoir	Avenue Jean Jaurès	trottoir Ouest, entre le n° 68 et n° 72	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au jeudi 4 juillet 2019, de 6h30 à 17h
8300	Entreprise Hydrogéotechnique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages géotechniques dans le cadre de la création de la ligne du métro E	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	Place Bénédic Tossier	au centre de la place	A partir du lundi 1 juillet 2019 jusqu'au vendredi 2 août 2019
8301	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Garibaldi	entre la rue Tronchet et la rue de Sèze	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 2 août 2019
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Cours Franklin Roosevelt	sur 50 m à l'Ouest de la rue Garibaldi	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Cours Vitton	entre le n° 35 et la rue Garibaldi	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Franklin Roosevelt	sur 50 m à l'Ouest de la rue Garibaldi	
				Rue Garibaldi	entre la rue Tronchet et la rue de Sèze	
8302	Entreprises Sogea - Sater - Polen	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une canalisation d'eau potable	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Pierre Audry	sur 20 m au droit du n° 117	A partir du dimanche 7 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, sur 20 m au droit du n° 117	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3033	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élargissement	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Tarvel lors des opérations d'élargissement	Rue Guillaume Paradin	entre l'allée Adolph Lafond et le boulevard Pinel	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h30 à 17h
				Rue Professeur Calmette	entre l'avenue des Frères Lumière et la promenade Léo et Napoléon Bullukian	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8303	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Guillaume Paradin	entre l'allée Adolph Lafond et le boulevard Pinel	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h30 à 17h
				Rue Professeur Calmette	entre l'avenue des Frères Lumière et la promenade Léo et Napoléon Bullukian	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Guillaume Paradin	entre l'allée Adolph Lafond et le boulevard Pinel	
				Rue Professeur Calmette	entre l'avenue des Frères Lumière et la promenade Léo et Napoléon Bullukian	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Guillaume Paradin	des deux côtés de la chaussée, entre l'allée Adolph Lafond et le boulevard Pinel	
				Rue Professeur Calmette	des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue des Frères Lumière et la promenade Léo et Napoléon Bullukian	
8304	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Vitton	entre la rue Tête d'Or et le n°12	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Tête d'Or et le n°12	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8305	Association Comité des fêtes de Monplaisir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée cinéma karaoké	des animations seront autorisées	Place Ambroise Courtois		A partir du samedi 6 juillet 2019, 19h, jusqu'au dimanche 7 juillet 2019, 0h
8306	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Bossuet	entre la rue Tête d'Or et le n°59	A partir du mercredi 10 juillet 2019 jusqu'au mercredi 24 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Tête d'Or et le n°59	
8307	Entreprise Carard Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Créqui	côté pair (Ouest) entre la rue Tronchet et la rue Crillon	A partir du vendredi 12 juillet 2019 jusqu'au mardi 16 juillet 2019, de 7h à 16h
				Rue Crillon	côté Sud entre la rue Vendôme et la rue de Créqui	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	côté pair (Ouest) entre la rue Tronchet et la rue Crillon	
				Rue Crillon	côté Sud entre la rue Vendôme et la rue de Créqui	
8308	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre du Pup Berliet	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Saint-Gervais	entre la rue Marius Berliet et la rue des Hérédiaux	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Marius Berliet et la rue des Hérédiaux	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		au débouché sur la rue Marius Berliet	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8309	Entreprise Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dumont	des 2 côtés de la chaussée, sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n°11 (deux roues sur trottoir compris)	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019
8310	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des cycles sera interdite sur la bande cyclable	Avenue Félix Faure	sens Est/Ouest, entre le n° 167 et la rue Baraban	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Baraban	sur 50 m, au Nord de l'avenue Félix Faure	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	sens Est/Ouest, entre le n° 167 et la rue Baraban	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019, de 9h à 16h
				Rue Baraban	côté impair, sur 50 m au Nord de l'avenue Félix Faure	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019, de 7h à 17h
8311	Entreprise Fondaconseil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages dans une copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacques Louis Hénon	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n°79	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019
8312	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Baraban	entre la rue Paul Bert et la rue Antoine Charial des deux côtés, entre la rue Paul Bert et la rue Antoine Charial	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019, de 7h à 17h
8313	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Bert	sur 20 m, au droit du n° 300 côté pair, sur 20 m au droit du n° 300	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 7h à 17h
8314	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de la Viabert	trottoir impair (Nord) entre la commune de Villeurbanne et la rue des Charmettes	Le lundi 8 juillet 2019, de 8h à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la commune de Villeurbanne et la rue des Charmettes	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la commune de Villeurbanne et la rue des Charmettes	Le lundi 8 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché de la rue Notre Dame	Le lundi 8 juillet 2019, de 8h à 18h
			les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité STOP			
8315	Entreprise 2 Mab Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Lintier	côté pair, sur 5 m au droit du n° 2	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au dimanche 21 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8316	Entreprise Delta Net	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le lavage de vitres à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Bonnel	côté impair, entre le n° 27 et la rue de Vendôme	Le lundi 15 juillet 2019, de 7h à 18h
				Rue le Royer	côté pair, entre la rue Vendôme et le n° 2	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vendôme	côté pair, entre la rue Bonnel et la rue le Royer	
				Rue de Bonnel	côté impair, entre le n° 27 et la rue de Vendôme	
				Rue le Royer	côté pair, entre la rue Vendôme et le n° 2	
8317	Mairie du 9ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'inauguration de la rue Michel Rosset	des installations seront autorisées sur le trottoir	Rue Michel Rosset	au droit du n°88	Le samedi 6 juillet 2019, de 9h à 15h
			une cérémonie commémorative sera autorisée			Le samedi 6 juillet 2019, de 11h30 à 13h
8318	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue Lacasagne	côté pair, entre la rue Omer Louis et le boulevard Pinel	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, de 8h à 17h
8319	Association Funibus Folk	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un concours de pétanque	des animations seront autorisées	Place Camille Flammarion		Le dimanche 7 juillet 2019, de 14h à 19h
			des installations seront autorisées			Le dimanche 7 juillet 2019, de 12h à 21h
8320	Association Lethe Musicale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation du Vent dans les branches labellisée Tout le Monde Dehors	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Edmond Locard	côté Est sur la partie comprise entre l'avenue du Point du Jour et le n°14	Le dimanche 7 juillet 2019, de 8h à 20h
8321	Entreprise Cer Sncf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage de vitre à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Delandine	trottoir impair, sur 50 m au droit du n° 5	Le lundi 15 juillet 2019
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Bélier	trottoir Nord, entre le quai de Perrache et la rue Delandine	
					entre le quai de Perrache et la rue Delandine	
			la circulation des vélos sera interdite	Rue Delandine	sur 50 m, au droit du n° 5	
			la circulation des vélos sera interdite sur la bande cyclable		sens Nord/Sud, entre le cours de Verdun Perrache et la rue du Bélier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sens Sud/Nord, les cyclistes devront s'insérer dans la circulation générale.	
	Rue du Bélier	côté impair, sur 50 m au droit du n° 5				
		des deux côtés de la chaussée, entre le quai de Perrache et la rue Delandine				

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
8322	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Route de Vienne	sur 20 m au droit du n° 5	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019, de 7h à 17h	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			côté impair, sur 20 m au droit du n° 5	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				
8323	Entreprise productions Curiosa Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Remparts d'Ainay	sur la partie comprise entre la rue Adélaïde Perrin et la rue de l'abbaye d'Ainay	A partir du jeudi 4 juillet 2019, 10h, jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, 20h	
				Rue de l'Abbaye d'Ainay	sur la partie comprise entre la rue Bourgelat et la rue Jarente		
8324	Association Centre des musiques traditionnelles du Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Jeudis des Musiques du Monde	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Général Giraud	des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au jardin des Chartreux, en face du n°35	A partir du jeudi 18 juillet 2019, 7h, jusqu'au vendredi 19 juillet 2019, 3h	
					des deux côtés de la contre-allée, entre les 2 accès au jardin des Chartreux, en face de la partie comprise entre le n°35 et le n°39		A partir du jeudi 4 juillet 2019, 7h, jusqu'au vendredi 5 juillet 2019, 3h
					des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au jardin des Chartreux, en face du n°35	A partir du jeudi 25 juillet 2019, 7h, jusqu'au vendredi 26 juillet 2019, 3h	
					des deux côtés de la contre-allée, entre les 2 accès au jardin des Chartreux, en face de la partie comprise entre le n°35 et le n°39		A partir du jeudi 11 juillet 2019, 7h, jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, 3h
					des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au jardin des Chartreux, en face du n°35	A partir du jeudi 11 juillet 2019, 7h, jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, 3h	
					des deux côtés de la contre-allée, entre les 2 accès au Jardin des Chartreux, en face de la partie comprise entre le n°35 et le n°39		A partir du jeudi 11 juillet 2019, 7h, jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, 3h
					des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au Jardin des Chartreux, en face du n°35	A partir du jeudi 11 juillet 2019, 7h, jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, 3h	
					des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au Jardin des Chartreux, en face du n°35		A partir du jeudi 11 juillet 2019, 7h, jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, 3h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8325	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera à double sens	Rue Saint-Pierre de Vaise	entre la rue des Nouvelles Maisons et la rue Sergent Michel Berthet	Les lundi 15 juillet 2019 et mercredi 17 juillet 2019, de 7h à 12h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Deux Places	entre le n° 8 et la place Dumas de Loire	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au samedi 27 juillet 2019
				Place Saint-Didier	côté Ouest, entre la rue Saint-Pierre de Vaise et la rue des Deux Places	
				Place Dumas de Loire	des deux côtés de la chaussée, sur 15 m au droit du n° 2	
les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	Rue Saint-Pierre de Vaise	au débouché sur la rue des Nouvelles Maisons	Les lundi 15 juillet 2019 et mercredi 17 juillet 2019, de 7h à 12h			
8326	Ville de Lyon - Direction de la Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de la chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Girondins	entre le boulevard Yves Farges et la rue Félix Brun	Le lundi 15 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés, entre le boulevard Yves Farges et la rue Félix Brun	
8327	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Claudy		A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8328	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la piste cyclable sera interrompue	Quai Arloing	sens Nord/Sud, sur 20 m au droit du n° 17	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 19 juillet 2019
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 20 m au droit du n° 17	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8329	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bourgogne	des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au droit du n° 11	A partir du lundi 15 juillet 2019 jusqu'au vendredi 26 juillet 2019
8330	Entreprise Hôtel Campanile	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pose d'un climatiseur	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Carnot	sur 10 m, au droit du n° 17	A partir du mardi 2 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8331	Association Centre des musiques traditionnelles du Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Jeudis des Musiques du Monde	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Général Giraud	des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au Jardin des Chartreux, en face du n°35	A partir du jeudi 22 août 2019, 7h, jusqu'au vendredi 23 août 2019, 3h
					des deux côtés de la contre-allée, entre les 2 accès au Jardin des Chartreux, en face de la partie comprise entre le n°35 et le n°39	
					des deux côtés de la contre-allée, entre les 2 accès au Jardin des Chartreux, en face de la partie comprise entre le n°35 et le n°39	A partir du jeudi 29 août 2019, 7h, jusqu'au vendredi 30 août 2019, 3h
					des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au Jardin des Chartreux, en face du n°35	
8332	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Avenue Lacassagne	sur 30 m, au droit du n° 104	A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du jeudi 4 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
8333	Entreprise Etf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Servient	entre la trémie Part Dieu et la rue Garibaldi	A partir du mardi 16 juillet 2019 jusqu'au mardi 20 août 2019
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Garibaldi	dans le couloir réservé aux autobus, sens Sud/Nord, entre la rue de la Part Dieu et la rue Servient	
			la circulation sera autorisée dans le couloir réservé aux autobus		sens Nord/Sud, sur la chaussée principale, entre la rue Servient et la rue de la Part Dieu	
8334	Association La Compagnie Virevolt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un spectacle labellisé Tout le Monde Dehors	des animations seront autorisées	Place Sathonay	côté Ouest entre la rue Sergent Blandan et la rue des Fargues	Le lundi 8 juillet 2019, de 18h à 20h
			des installations seront autorisées			A partir du lundi 8 juillet 2019, 10h, jusqu'au mardi 9 juillet 2019, 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8335	Association Mjc Presqu'île Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des animations Interlud - la Terrasse Ludique	l'installation de 5 tables, 5 parasols, 20 chaises sera autorisée	Place Renée Dufourt	au droit du n°3	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 23 août 2019, de 15h30 à 20h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8336	Association Saudade Do Brasil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation labellisée Tout le Monde Dehors	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Corderie	sur 20 mètres en face du n°12	Le lundi 8 juillet 2019, de 14h à 23h30
						Les lundi 19 août 2019 et lundi 26 août 2019, de 14h à 23h30
8337	Association Equator Culture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des événements Salsa Cubaine à Gailleton labellisés Tout le Monde Dehors	des installations seront autorisées	Place Docteur Gailleton	sur 15 mètres au droit du n°4	Les mardi 23 juillet 2019 et mardi 30 juillet 2019, de 18h à 22h30
						Les mardi 9 juillet 2019 et mardi 16 juillet 2019, de 18h à 22h30
						Les mardi 6 août 2019 et mardi 27 août 2019, de 18h à 22h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Les mardi 9 juillet 2019 et mardi 16 juillet 2019, de 18h à 0h
					Les mardi 23 juillet 2019 et mardi 30 juillet 2019, de 18h à 0h	
					Les mardi 6 août 2019 et mardi 27 août 2019, de 18h à 0h	
8338	Association Pole 9	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des dimanches de l'île Barbe	la circulation des véhicules sera interdite	Pont de l'île Barbe		Les dimanche 7 juillet 2019 et dimanche 14 juillet 2019, de 14h à 21h
						Le dimanche 21 juillet 2019, de 14h à 21h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Notre Dame	sur 25 mètres à l'Ouest de la partie privative de l'île	Les dimanche 7 juillet 2019 et dimanche 14 juillet 2019, de 9h à 22h
					Le dimanche 21 juillet 2019, de 9h à 22h	
8339	Entreprise Alliance Travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Brest	côté impair, sur 10 m au droit du n° 5 et n° 7	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au dimanche 7 juillet 2019
8340	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Verlet Hanus	côté pair, sur 10 m au droit du n° 24	Le jeudi 4 juillet 2019, de 8h à 12h
8341	Entreprises Colas Raa/ Maia Sonnier/ Legros Tp/ Id Verde et Monin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Saint-Nizier	sur 10 m, au droit du n° 3	A partir du vendredi 5 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé pour les véhicules détenteurs d'une carte GIG- GIC			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8342	Entreprises Colas/ Maia/ Legros Tp/ Idverde/ Monin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Paul Chenavard	entre la rue Longue et la rue de la Fromagerie	A partir du mercredi 3 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair entre la rue Longue et la rue de la Fromagerie	
8343	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Simon Maupin	entre la rue Gasparin et la rue Président Edouard Herriot	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au vendredi 12 juillet 2019, de 7h à 11h
			la circulation des véhicules sera interdite		au débouché sur la rue Gasparin	
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			
8344	Entreprise Peeters	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	sur 10 m, au droit du n° 127	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au jeudi 8 août 2019
8345	Entreprise Kéolis Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la gestion des files d'attente à l'arrêt du tramway lors d'une très forte fréquentation	la circulation des cyclistes sera interdite	Rue Maurice Flandin	sur la voie réservée aux cycles qui longe la voie de tramway, sur 200 m au Sud de la rue Paul Bert	Le dimanche 7 juillet 2019, de 12h à 17h
			un itinéraire de déviation des cyclistes sera mis en place par le demandeur par les pistes cyclables	Rue Général Mouton Duvernet		Les mercredi 3 juillet 2019 et dimanche 7 juillet 2019, de 15h à 21h
				Avenue Félix Faure		Le dimanche 7 juillet 2019, de 12h à 17h
						Les mercredi 3 juillet 2019 et dimanche 7 juillet 2019, de 15h à 21h
8346	Entreprise Razel Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Philippe	des deux côtés, sur 10 m à l'Est de la rue Dauphiné	A partir du lundi 8 juillet 2019 jusqu'au mercredi 31 juillet 2019

Registre de l'année 2019

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - les jours ouvrables aux heures d'ouverture.

Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.

Délégation générale aux ressources humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Goujet	Olivier	Agent de maîtrise	Stagiaire	05/03/2018	Garage logistique et festivités	Arrêté rectificatif
Kader	Kongho	Adjoint technique principal 2ème classe	Stagiaire	05/02/2019	Education	Arrêté rectificatif
Zenger	Manuel	Attaché	Stagiaire	04/07/2018	Affaires juridiques	Arrêté rectificatif
Pluriel	Thomas	Adjoint administratif principal 2ème classe	Titulaire	01/07/2019	Mairie du 1er arrondissement	Réintégration
Hellal	Salima	Conservateur en chef	Titulaire	01/07/2019	Musée des beaux arts	Mise à disposition
Léger	Laurence	Directeur général des services (40 000 à 80 000 habitants)	Titulaire	01/05/2019	Mairie du 7ème arrondissement	Fin de détachement sur emploi fonctionnel

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Guilhon	Isabelle	Rédacteur	Titulaire	01/06/2019	Commande publique	Détachement pour stage interne VDL
Terrier	Muriel	Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	Titulaire	01/01/2019	Enfance	Recrutement par voie de détachement
Brocard	Florence	Adjoint technique principal 2ème classe	Stagiaire	01/02/2019	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Chauvel	Anthony	Gardien-brigadier	Titulaire	17/06/2019	Police municipale	Recrutement par mutation
Fillard	Stéphane	Brigadier-chef principal	Titulaire	18/05/2019	Police municipale	Recrutement par mutation
Jolly	Elodie	Bibliothécaire	Titulaire	25/06/16	Bibliothèque	Recrutement par mutation
Maréchal	Alexandre	Gardien-brigadier	Titulaire	19/06/2019	Police municipale	Recrutement par mutation
Bellet	Mélinda	Adjoint technique	Non titulaire	01/06/2019	Enfance	Recrutement remplaçant
Chambonnet	Alicia	Adjoint administratif territorial	Contractuel	01/07/2019	Gestion travaux et bâtiments	Recrutement remplaçant
Husson	Benoît	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2019	Gestion travaux et bâtiments	Recrutement remplaçant
Remadnia	Inès	Adjoint administratif	Non titulaire	01/07/2019	Enfance	Recrutement remplaçant agent en disponibilité

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la commande publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'Adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 3 au 7 juin 2019

DP 069 384 19 01187 déposée le 3 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 30 rue de Cuire Lyon 4ème Superficie du terrain : 461 m² - Demandeur : Mme Chorier Christiane 30 rue de Cuire 69004 Lyon

DP 069 384 19 01188 déposée le 3 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 42 rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 361 m² - Demandeur : Cimm Immobilier 42 rue Jacquard 69004 Lyon - Mandataire : M. Quere Cédric

DP 069 383 19 01189 déposée le 3 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 152 cours Lafayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 345 m² - Demandeur : Sci du Carillon 8 quai Jean Moulin 69281 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Oppermann Jean

DP 069 387 19 01190 déposée le 3 juin 2019 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 2 boulevard des Tchécoslovaques Lyon 7ème Superficie du terrain : 3763 m² - Demandeur : Ogec Jeanne de Lestonnac 2 boulevard des Tchécoslovaques 69007 Lyon - Mandataire : M. Mondesert Jean

DP 069 382 19 01191 déposée le 3 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7 place Antonin Poncet Lyon 2ème Superficie du terrain : 393 m² - Demandeur : Ertp Thomas 580 rue de Chavanne 69400 Arnas - Mandataire : M. Thomas Christophe

DP 069 381 19 01192 déposée le 3 juin 2019 - Projet : Installation d'un lombricomposteur - Terrain : Place Colbert Lyon 1er Superficie du terrain : 1871 m² - Demandeur : Mairie de Lyon 1er arrondissement 2 place Sathonay 69283 Lyon Cedex 01 - Mandataire : Mme Perrin-Gilbert Nathalie

DP 069 389 19 01193 déposée le 3 juin 2019 - Projet : Installation d'une clôture, deux portails et quatre portillons - Terrain : 334-336 rue Doyen Georges Chapas Lyon 9ème Superficie du terrain : 7083 m² - Demandeur : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : M. Sayag Thomas

DP 069 386 19 01194 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 6 rue de Baraban Lyon 6ème Superficie du terrain : 420 m² - Demandeur : M. Nouzies Gilles 181 cours Lafayette 69006 Lyon

DP 069 385 19 01195 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Modification d'un mur de soutènement - Terrain : 6 montée du Change Lyon 5ème Superficie du terrain : 41 m² - Demandeur : Grand Lyon Métropole 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

DP 069 387 19 01196 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 101 rue d'Anvers Lyon 7ème Superficie du terrain : 717 m² - Demandeur : Maçonnerie A. Cluzel 40 b rue du Dauphiné 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Stevenon Thierry

DP 069 388 19 01197 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Changement de destination d'un logement en local commercial - Terrain : 40b rue Antoine Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 3540 m² - Demandeur : M. Rodrigues Pereira Adrien 112 cours Albert Thomas 69008 Lyon

DP 069 382 19 01198 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 1 rue Ferrandière Lyon 2ème Superficie du terrain : 159 m² - Demandeur : Mme de Riedmatten Anne 1 rue Ferrandière 69002 Lyon

DP 069 384 19 01199 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 38 rue Hénon Lyon 4ème Superficie

du terrain : 1212 m² - Demandeur : Mme Camus Marie-Françoise 38 rue Hénon 69004 Lyon

DP 069 382 19 01200 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 5 rue Charles Dullin Lyon 2ème Superficie du terrain : 226 m² - Demandeur : Meljac 5 rue Charles Dullin 69002 Lyon - Mandataire : Mme Bousquet Florence

DP 069 386 19 01201 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 7 place Kleber Lyon 6ème Superficie du terrain : 462 m² - Demandeur : Eatalie 84 rue Boileau 69006 Lyon - Mandataire : M. Bicego Maurice

DP 069 388 19 01202 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 61-63 rue Audibert Lavirotte Lyon 8ème Superficie du terrain : 22968 m² - Demandeur : Sytral 21 Boulevard Vivier Merle 69487 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Mme Bouzerda Fouziya

DP 069 388 19 01203 déposée le 4 juin 2019 - Projet : Installation d'une clôture et de quatre portillons - Terrain : 117-123 rue Challemel Lacour Lyon 8ème Superficie du terrain : 12881 m² - Demandeur : Arès 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Mandataire : M. Fallecker Daniel

DP 069 382 19 01204 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 34 rue Vaubecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 313 m² - Demandeur : Sci H2l 34 rue Vaubecour 69002 Lyon - Mandataire : M. Melon Philippe

DP 069 382 19 01205 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 11 Place Antonin Poncet Lyon 2ème Superficie du terrain : 832 m² - Demandeur : Mme Roux Gaëlle 11 place Antonin Poncet 69002 Lyon

DP 069 382 19 01206 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 rue de Fleurieu Lyon 2ème Superficie du terrain : 1262 m² - Demandeur : Restaurant Thomas 6 rue Laurencin 69002 Lyon - Mandataire : M. Ponson Thomas

DP 069 389 19 01207 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 23-25 rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 498 m² - Demandeur : Gepral Bet 5 rue Mi-Carême 42000 Saint-Etienne - Mandataire : M. Testa Eddy

DP 069 384 19 01208 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 14 rue Joséphin Souly Lyon 4ème Superficie du terrain : 1242 m² - Demandeur : M. Dalbiez Guillaume 14 rue Joséphin Souly 69004 Lyon

DP 069 383 19 01209 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 impasse Belloeuf Lyon 3ème Superficie du terrain : 681 m² - Demandeur : M. Hautavoine Clément 2 impasse Belloeuf 69003 Lyon

DP 069 386 19 01210 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 rue Cuvier Lyon 6ème - Demandeur : SNC AS 49 cours Richard Vitton 69003 Lyon - Mandataire : M. Algore Jean-Paul

DP 069 389 19 01211 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 25-29 rue de Montriblond Lyon 9ème Superficie du terrain : 27618 m² - Demandeur : Les Hautefeuilles 1 place Bénédicte Teissier 69005 Lyon - Mandataire : Immo ee France

DP 069 386 19 01212 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Réfection de souches de cheminée - Terrain : 103 rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 480 m² - Demandeur : Bergues Frères 211 chemin de Chêne 69140 Rillieux-la-Pape - Mandataire : M. Bergues Matthieu

DP 069 381 19 01213 déposée le 5 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8 rue Rivet Lyon 1er Superficie du terrain : 231 m² - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : Mme Roche Michèle

DP 069 389 19 01214 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Construction d'une terrasse et modification de façade - Terrain : 8b rue des Deux Amants Lyon 9ème Superficie du terrain : 746 m² - Demandeur : M. Negro Christian 8 b rue des Deux Amants 69009 Lyon

DP 069 385 19 01215 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade et modification de toiture - Terrain : 5 rue des Macchabées Lyon 5ème Superficie du terrain : 97 m² - Demandeur : Mme Pujol Nathalie 5 rue des Macchabées 69005 Lyon

DP 069 383 19 01216 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 49 cours Richard Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 590 m² - Demandeur : Snc As 49 cours Richard Vitton 69003 Lyon - Mandataire : M. Algore Jean-Paul

DP 069 385 19 01217 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 rue de la Loge Lyon 5ème Superficie du terrain : 438 m² - Demandeur : Sdc 2 rue de la Loge C/O Régie Gambetta 125 rue Garibaldi 69003 Lyon - Mandataire : Mme Denizou Mélanie

DP 069 384 19 01218 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 rue Calas Lyon 4ème Superficie du terrain : 121 m² - Demandeur : M. Mallecourt Yves 21 rue Président Edouard Herriot 69002 Lyon

DP 069 382 19 01219 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 rue Jean de Tournes Lyon 2ème Superficie du terrain : 320 m² - Demandeur : Gr1 1 rue Jean de Tournes 69002 Lyon - Mandataire : M. Faugier Philippe

DP 069 387 19 01220 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 rue Chevreul Lyon 7ème Superficie du terrain : 4728 m² - Demandeur : Université Lumière Lyon 2 86 rue Pasteur 69365 Lyon Cedex 7 - Mandataire : Mme Dompnier Nathalie

DP 069 386 19 01221 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 cours Lafayette Lyon 6ème - Demandeur : M. Trillaud Pierre 19 cours Lafayette 69006 Lyon

DP 069 383 19 01222 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 rue de l'Abondance Lyon 3ème Superficie du terrain : 514 m² - Demandeur : M. Bonnie William 10 rue de l'Abondance 69003 Lyon

DP 069 383 19 01223 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Construction d'une véranda - Surface créée : 17 m² - Terrain : 49b rue du Professeur Rochaix Lyon 3ème Superficie du terrain : 3187 m² - Demandeur : Mme Cabal Lorraine 49 b rue du Professeur Rochaix 69003 Lyon

DP 069 384 19 01224 déposée le 6 juin 2019 - Projet : Installation d'une clôture et réfection d'un mur de soutènement - Terrain : Montée Bonafous Lyon 4ème Superficie du terrain : 655 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction des Espaces Verts 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 387 19 01225 déposée le 7 juin 2019 - Projet : Changement de destination de logement en bureaux - Terrain : 16 rue Marie Madeleine Fourcade Lyon 7ème - Demandeur : Mme Mahe Marion 4 rue du Docteur Salvat 69007 Lyon

DP 069 381 19 01226 déposée le 7 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 11 rue de l'Annonciade Lyon 1er - Demandeur : Au Rikiki Café théâtre 11 rue de l'Annonciade 69001 Lyon - Mandataire : Mme Barguil Elina

DP 069 383 19 01227 déposée le 7 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 60 rue des Rancy Lyon 3ème Superficie du terrain : 3958 m² - Demandeur : Entreprise Thomas 73 rue Paul et Marc Barbezat 69150 Décines Charpieu - Mandataire : M. Thomas Arnaud

DP 069 382 19 01228 déposée le 7 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 33 rue Seguin Lyon 2ème - Demandeur : Syndicat des copropriétaires 4 rue de la Charité 69002 Lyon - Mandataire : M. de Saint-Vis Jean

Permis d'aménager déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 3 au 7 juin 2019

PA 069 387 19 00009 déposé le 4 juin 2019 - Projet : Réaménagement d'espaces publics - Terrain : rue Mérieux Lyon 7ème Superficie du terrain : 15887 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac - Service - Projets Urbains 1 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 3 au 7 juin 2019

PC 069 384 13 00366 M01 déposé le 6 juin 2019 Modificatif - Projet : Réhabilitation et extension d'une maison individuelle, changement de destination et extension d'un atelier en bureau et modification de façade. - Surface créée : 73 m² - Terrain : 12 impasse de la Loge Lyon 4ème Superficie du terrain : 273 m² - Demandeur : Bella Curtis 2 rue de 1562 42170 Saint-Just Saint-Rambert - Mandataire : M. Rollin Hubert - Auteur : l'Atelier des Coins 4 place Colbert 69001 Lyon

PC 069 387 14 00030 M06 déposé le 7 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction de 3 bâtiments de bureaux et création de 104 aires de stationnement - Surface créée : 7491 m² - Terrain : 3 rue Abraham Bloch Lyon 7ème Superficie du terrain : 3970 m² - Demandeur : Sci Abraham Bloch Lyon 62 rue de Bonnel 69448 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Masson Serge - Auteur : Sud Architectes 27 Rue Joannès Carret 69256 Lyon Cedex 09

PC 069 385 15 00220 M01 déposé le 4 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 56 logements, de bureaux et commerce, et création de 43 aires de stationnement - Surface créée : 2889 m² - Terrain : 15-19 rue de la Quarantaine Lyon 5ème Superficie du terrain : 1012 m² - Demandeur : Fulchiron 2015 45 chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly - Mandataire : M. Fouque Grégory - Auteur : Atelier Régis Gachon 20 rue Gasparin 69002 Lyon

PC 069 383 16 00353 M01 déposé le 3 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction d'un garage et d'une piscine - Terrain : 11 rue François Villon Lyon 3ème Superficie du terrain : 530 m² - Demandeur : M. Flatin Eric 11 rue François Villon 69003 Lyon - Auteur : Scp Tourvieille et Clerc 1 allée de la Combe Le Bois Dieu 69380 Lissieu

PC 069 385 17 00031 M01 déposé le 6 juin 2019 Modificatif - Projet : Démolition partielle. Construction d'un bâtiment de 20 logements avec création de 26 aires de stationnement et surélévation d'un bâtiment - Surface créée : 1284 m² - Terrain : 60 impasse du Point du Jour Lyon 5ème Superficie du terrain : 895 m² - Demandeur : Sci Le 60 26 avenue de la Table de Pierre 69340 Francheville - Mandataire : M. Siaux Alain - Auteur : Benamran Albert 24 cours Aristide Briand 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 384 19 00140 déposé le 5 juin 2019 - Projet : Changement de destination de deux locaux commerciaux en logement avec modification de façade - Surface créée : 27 m² - Terrain : 77 boulevard de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 181 m² - Demandeur : M. Billamboz Sylvain 3 rue Hector Berlioz 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - Auteur : M. Efoe Arnaud 22 rue du Bon Pasteur 69001 Lyon

PC 069 388 19 00141 déposé le 7 juin 2019 - Projet : Construction d'un immeuble de 14 logements et d'une maison individuelle - Surface créée : 958 m² - Terrain : 11-13 rue Léo et Maurice Trouilhet Lyon 8ème Superficie du terrain : 979 m² - Demandeur : Sci Castel Folliet 3 rue de Mailly 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Folliet Alain-Michel - Auteur : l'Atelier 127 27 rue de la Doua 69100 Villeurbanne

PC 069 389 19 00142 déposé le 7 juin 2019 - Projet : Démolition de 16 garages et construction d'un immeuble de 43 logements et d'une crèche avec création de 1 aire de stationnement - Surface créée : 1923 m² - Terrain : 17-23 rue Jean Zay Lyon 9ème Superficie du terrain : 21847 m² - Demandeur : Vilogia 27 rue Maurice Flandin 69003 Lyon - Mandataire : M. Labrosse Cédric - Auteur : HtvS Architecture 28 rue René Cassin 69009 Lyon

PC 069 389 19 00143 déposé le 7 juin 2019 - Projet : Démolition de 54 garages et construction d'un immeuble de 26 logements avec création de 75 aires de stationnement - Surface créée : 1656 m² - Terrain : 17-23 rue Jean Zay Lyon 9ème Superficie du terrain : 21847 m² - Demandeur : Vilogia 27 rue Maurice Flandin 69003 Lyon - Mandataire : M. Labrosse Cédric - Auteur : HtvS Architecture 28 rue René Cassin 69009 Lyon

PC 069 382 19 00144 déposé le 7 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 106 rue Edouard Herriot Lyon 2ème - Demandeur : Régie Simonneau Sbrt 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Mandataire : Mme Ruda Catherine - Auteur : Aphi Architecture 5 rue de Castrie 69002 Lyon

Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 3 au 7 juin 2019

PD 069 387 19 00020 déposé le 4 juin 2019 - Projet : Démolition d'un immeuble - Terrain : 32 rue Saint-Michel Lyon 7ème Superficie du terrain : 193 m² - Demandeur : 3f Residences 1 boulevard Hippolyte Marquès 94200 Ivry Sur Seine - Mandataire : Mme Rottner Sophie

PD 069 383 19 00021 déposé le 6 juin 2019 - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment - Terrain : 305 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 6833 m² - Demandeur : Sci Emilie de Vialar 1 chemin du Penthod 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Labrosse Hugues

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 3 au 7 juin 2019

US 069 388 19 00242 déposé le 4 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 47,04 m² en centre de coaching et diététique - Terrain : 40 bis rue Antoine Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 3540 m² - Demandeur : M. Rodrigues Pereira Adrien 112 cours Albert Thomas 69008 Lyon - Auteur : Multi Régie 31 avenue Maréchal de Saxe 69006 Lyon

US 069 381 19 00245 déposé le 3 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 54,22 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 1 rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 246 m² - Demandeur : M. Francou Damien 10 B rue du Fort Saint-Irénée 69005 Lyon - Auteur : GalyS 63 rue de la République 69002 Lyon

US 069 383 19 00246 déposé le 5 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 42,40 m² en cabinet d'avocat - Terrain : 49 cours de la Liberté Lyon 3ème Superficie du terrain : 253 m² - Demandeur : Mme Beck Isabelle 20 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon - Auteur : Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 385 19 00248 déposé le 5 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 30m² en location meublée de courte durée - Terrain : 23 rue des Chevaucheurs Lyon 5ème Superficie du terrain : 378 m² - Demandeur : Mme Regnault Nadine 12 rue Henri Ferric 76210 Gruchet Le Valasse - Auteur : Oralia 50 cours Lafayette 69003 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 3 au 7 juin 2019

DP 069 386 19 00188 Décision du 6 juin 2019 à Chanel 12 rue de l'Industrie 69200 Venissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 69 rue Duguesclin Lyon 6ème

DP 069 382 19 00270 Décision du 7 juin 2019 à Sci de la propagation de la foi 12 rue Sala 69287 Lyon Cedex 02 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 rue Sala Lyon 2ème

DP 069 381 19 00384 Décision du 7 juin 2019 à M. Peyraverney Nicolas 30 place des Chartreux 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 30 place des Chartreux Lyon 1er

DP 069 385 19 00488 Décision du 5 juin 2019 à Mme Lehmann Kirsten 60 quai Pierre Scize 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 60 quai Pierre Scize Lyon 5ème

DP 069 386 19 00506 Décision du 6 juin 2019 à Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 allée des Pavillons Lyon 6ème

DP 069 384 19 00526 Décision du 6 juin 2019 à M. Denis Jean Christophe 38 rue Henri Gorjus 69004 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 38 rue Henri Gorjus Lyon 4ème

DP 069 384 19 00569 Décision du 6 juin 2019 à Régie Mitanchet 2 rue Sainte-Hélène 69002 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 rue Lebrun Lyon 4ème

DP 069 382 19 00620 Décision du 7 juin 2019 à Sas Germain Henri 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 47 rue Victor Hugo Lyon 2ème

- DP 069 386 19 00626 Décision du 6 juin 2019 à Entreprise Bogain 2 rue des Cadets de la France Libre 69003 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 31 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème
- DP 069 384 19 00653 Décision du 6 juin 2019 à Crédit Agricole 1 rue Pierre Truchis de Lays 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - Projet : Modification de façade - Terrain : 27 place de la Croix Rousse Lyon 4ème
- DP 069 389 19 00670 Décision du 5 juin 2019 à M. Bajat Mathieu 14 b rue Marietton 69009 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 14b rue Marietton Lyon 9ème
- DP 069 383 19 00688 Décision du 7 juin 2019 à 2TCZ 5 route du Chapoly 69290 Saint-Genis-les-Ollières - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 205 avenue Lacassagne Lyon 3ème
- DP 069 384 19 00693 Décision du 6 juin 2019 à M. Lecomte Jean-Baptiste 6 cours d'Herbouville 69004 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 cours d'Herbouville Lyon 4ème
- DP 069 384 19 00705 Décision du 6 juin 2019 à M. Le Nai Antoine 9 rue Belfort 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façade et réfection de toiture - Terrain : 9 rue Belfort Lyon 4ème
- DP 069 381 19 00707 Décision du 7 juin 2019 à Sci Ssp Opéra 1 rue de la République 69001 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1 rue de la République Lyon 1er
- DP 069 381 19 00720 Décision du 7 juin 2019 à Kindertreff 13 montée de la Grande Côte 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 11-13 montée de la Grande Côte Lyon 1er
- DP 069 381 19 00744 Décision du 7 juin 2019 à M. Chouvet Rémy 48 rue Pierre Dupont 69001 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 48 rue Pierre Dupont Lyon 1er
- DP 069 381 19 00752 Décision du 7 juin 2019 à Fertoret Coprier Sdc 24 Rue Ornano 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 24 rue Ornano Lyon 1er
- DP 069 387 19 00761 Décision du 7 juin 2019 à Mme HelioT Barbara 6 avenue Félix Faure 69007 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 6 avenue Félix Faure Lyon 7ème
- DP 069 385 19 00766 Décision du 5 juin 2019 à Sci 29 rue Saint-Georges 10 rue de la Cadière 69600 Oullins - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 29 rue Saint-Georges Lyon 5ème
- DP 069 386 19 00775 Décision du 6 juin 2019 à Sci du Carillon 8 quai Jean Moulin 69281 Lyon Cedex 01 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 49 rue Ney Lyon 6ème
- DP 069 382 19 00800 Décision du 7 juin 2019 à Société Générale 189 rue d'Aubervilliers 75886 Paris Cedex 18 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 12 place Carnot Lyon 2ème
- DP 069 381 19 00801 Décision du 7 juin 2019 à Groupe Variance Ingénierie 73 Ter rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 42 rue Burdeau Lyon 1er
- DP 069 382 19 00803 Décision du 7 juin 2019 à Asf Toitures 200 avenue de la Gare 69380 Marcilly d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 14 rue de la Barre Lyon 2ème
- DP 069 385 19 00817 Décision du 5 juin 2019 à Les Nuits de Fourvière 1 rue Cléberg 69005 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 2 place de l'Antiquaille Lyon 5ème
- DP 069 388 19 00820 Décision du 7 juin 2019 à Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7b place Ambroise Courtois Lyon 8ème
- DP 069 382 19 00832 Décision du 6 juin 2019 à Fitinvest 153 rue Vendôme 69003 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux - Terrain : 9b passage Panama Lyon 2ème
- DP 069 385 19 00840 Décision du 7 juin 2019 à M. Gaudry David 23 quai Pierre Scize 69009 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 39 chemin de Montauban Lyon 5ème
- DP 069 389 19 00843 Décision du 5 juin 2019 à Arès 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Projet : Installation d'une clôture, d'un portail et d'un portillon - Terrain : 7 square Mouriquand Lyon 9ème
- DP 069 389 19 00851 Décision du 5 juin 2019 à Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 50 avenue Sidoine Apollinaire Lyon 9ème
- DP 069 388 19 00857 Décision du 7 juin 2019 à Lm Saint-Nestor 24 place de la Bascule 69440 Taluyers - Projet : Changement de destination de logement en bureaux - Surface créée : 70 m² - Terrain : 17 rue Saint-Nestor Lyon 8ème
- DP 069 388 19 00865 Décision du 7 juin 2019 à M. Mounier Denis 6 rue de l'Abondance 69003 Lyon - Projet : Changement de destination de logement en bureau - Surface créée : 94 m² - Terrain : 154 cours Albert Thomas Lyon 8ème
- DP 069 389 19 00870 Décision du 5 juin 2019 à Mme Croquet Elodie 55 boulevard Saint-Martin 75003 PARIS - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 34 rue Marietton Lyon 9ème
- DP 069 385 19 00872 Décision du 7 juin 2019 à Regie Ginon 8 place des Terreaux 69202 Lyon Cedex 01 - Projet : Aménagement intérieur - Terrain : 2 quai de Bondy Lyon 5ème
- DP 069 384 19 00873 Décision du 6 juin 2019 à Société Générale rue d'Aubervilleirs 75886 Paris Cedex 18 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 11 place de la Croix Rousse Lyon 4ème
- DP 069 384 19 00895 Décision du 6 juin 2019 à M. Letellier Stéphane 35 rue Joséphin Souлары 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 35 rue Joséphin Souлары Lyon 4ème
- DP 069 381 19 00904 Décision du 7 juin 2019 à Ville de Lyon DGTB Secteur 1-2-4 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de façade - Terrain : 15 rue Vaucanson Lyon 1er
- DP 069 389 19 00905 Décision du 5 juin 2019 à Distribution Sanitaire Chauffage 4 quai des Etroits 69005 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 11 rue Saint-Simon Lyon 9ème
- DP 069 387 19 00909 Décision du 7 juin 2019 à M. Lemarie Julien 64 rue du Professeur Grignard 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 64 rue Professeur Grignard Lyon 7ème
- DP 069 388 19 00911 Décision du 7 juin 2019 à M. Spiess Olivier 112 boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 31 rue des Tuillers Lyon 8ème
- DP 069 381 19 00912 Décision du 7 juin 2019 à Citya Vendôme Lumière 109 rue Tête d'Or 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 rue de la Bourse Lyon 1er
- DP 069 388 19 00913 Décision du 7 juin 2019 à Optique 73 73 boulevard des Etats Unis 69008 Lyon - Projet : Remise en peinture d'une devanture - Terrain : 73 boulevard des Etats Unis Lyon 8ème
- DP 069 386 19 00917 Décision du 6 juin 2019 à Mme Habouzit Brigitte 30 avenue Maréchal de Saxe 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 30 avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème
- DP 069 382 19 00919 Décision du 7 juin 2019 à Bimag Zone d'activité Plein Ouest 56170 Quiberon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 14 rue Ferrandière Lyon 2ème
- DP 069 386 19 00921 Décision du 6 juin 2019 à Régie Pozetto 106 boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 15-15b rue Germain Lyon 6ème
- DP 069 386 19 00923 Décision du 6 juin 2019 à M. Rocher Aubry 103 rue Tronchet 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 103 rue Tronchet Lyon 6ème
- DP 069 381 19 00930 Décision du 7 juin 2019 à M. Petit Ion 3 rue du Chariot d'Or 69004 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 22 rue Pouteau Lyon 1er

- DP 069 384 19 00938 Décision du 6 juin 2019 à M. Nabet Laurent 12 rue Dumont 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 rue Dumont Lyon 4ème
- DP 069 386 19 00941 Décision du 6 juin 2019 à M. Ferre Clovis 106 b avenue Lacassagne 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 47 avenue Maréchal Foch Lyon 6ème
- DP 069 385 19 00944 Décision du 7 juin 2019 à M. Cardonelle Matthieu 171 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 171 rue Pierre Valdo Lyon 5ème
- DP 069 382 19 00947 Décision du 7 juin 2019 à M. Merand Jacques 132 rue du Lac 01580 Matafelon-Granges - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 quai Jules Courmont Lyon 2ème
- DP 069 382 19 00950 Décision du 7 juin 2019 à Camille Gérard 25 rue des Capucins 69001 Lyon - Projet : Remise ne peinture de devanture - Terrain : 8 rue de Fleurieu Lyon 2ème
- DP 069 382 19 00951 Décision du 7 juin 2019 à Sci Tna 69 rue Auguste Renoir 69200 Vénissieux - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 14 rue Laurencin Lyon 2ème
- DP 069 386 19 00961 Décision du 6 juin 2019 à Mpadm 2 73 cours Vitton 69006 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 40 avenue du Maréchal de Saxe Lyon 6ème
- DP 069 382 19 00965 Décision du 7 juin 2019 à Toiles de Mayenne Fontaine-Daniel 53100 St Georges Buttavent - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 58 rue Auguste Comte Lyon 2ème
- DP 069 387 19 00967 Décision du 7 juin 2019 à Sci du 10 quai Claude Bernard chez Eif Place de l'Eglise 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10 quai Claude Bernard Lyon 7ème
- DP 069 381 19 00973 Décision du 7 juin 2019 à M. Erbin Cyril 12 rue René Leynaud 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 rue René Leynaud Lyon 1er
- DP 069 389 19 00980 Décision du 7 juin 2019 à M. Mazuy Maxime 32 chemin des Charbottes 69009 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 32 chemin des Charbottes Lyon 9ème
- DP 069 385 19 00996 Décision du 6 juin 2019 à Flouttard Menuiseries 8 rue des Tables Claudiennes 69001 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 3 place Gerson Lyon 5ème
- DP 069 381 19 01007 Décision du 7 juin 2019 à Sci Chambon sur la Colline 61 rue des Tables Claudiennes 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 12 rue Imbert Colomès Lyon 1er
- DP 069 381 19 01014 Décision du 7 juin 2019 à Numérobis Rénovation 117 avenue Paul Marcellin 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 24 montée Saint-Sébastien Lyon 1er
- DP 069 385 19 01017 Décision du 7 juin 2019 à M. Pers Julien 10 rue de la Garenne 69005 Lyon - Projet : Construction d'un garage - Surface créée : 20 m² - Terrain : 10 rue de la Garenne Lyon 5ème
- DP 069 389 19 01042 Décision du 5 juin 2019 à Holding Garage Saint-Rambert 48 rue des Docteurs Cordiers 69009 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 48 rue des Docteurs Cordiers Lyon 9ème
- DP 069 389 19 01044 Décision du 5 juin 2019 à Elygestion 76 rue crillon 69006 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 rue de la Claire Lyon 9ème
- DP 069 382 19 01051 Décision du 7 juin 2019 à Mme Guillerme Cécile 37 quai Saint-Antoine 69002 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 37 quai Saint-Antoine Lyon 2ème
- DP 069 382 19 01057 Décision du 7 juin 2019 à Sas Germain Henri 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay-d Azergues - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 20 rue Franklin Lyon 2ème
- DP 069 387 19 01074 Décision du 7 juin 2019 à M. Brygo Nicolas 13 allée Léopold Sedar Senghor 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 13 allée Léopold Sedar Senghor Lyon 7ème
- DP 069 389 19 01080 Décision du 5 juin 2019 à M. Desitter Nicolas 14 rue des Tuileries 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Surface créée : 3 m² - Terrain : 14 rue des Tuileries Lyon 9ème
- DP 069 389 19 01082 Décision du 5 juin 2019 à Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 54 Grande rue de Saint-Rambert Lyon 9ème
- DP 069 387 19 01099 Décision du 7 juin 2019 à Mme Sauve Julie 25 rue Capitaine Robert Cluzan 69007 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 24 rue Croix-Barret Lyon 7ème
- DP 069 385 19 01163 Décision du 6 juin 2019 à Mme Delhospital Amandine 26 rue de Champvert 69005 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 26 rue de Champvert Lyon 5ème

Permis d'aménager délivrés pendant la période du 3 au 7 juin 2019

- PA 069 384 19 00004 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. Nicollet Guy 2 rue Jean Revel 69004 Lyon - Projet : Création d'un lotissement - Terrain : 2 rue Jean Revel Lyon 4ème
- PA 069 383 19 00006 - Arrêté du 6 juin 2019 à Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Projet : Réhabilitation d'un espace public - Promenade Moncey - Phase 1 - Terrain : rue Moncey Lyon 3ème

Permis de construire délivrés pendant la période du 3 au 7 juin 2019

- PC 069 382 14 00150 M01 - Arrêté du 6 juin 2019 Modificatif à Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Projet : Démolition d'un bâtiment. Restructuration de la caserne des pompiers par extension et changement de destination de logements et bureaux. - Surface créée : 4260 m² - Terrain : 27 cours Suchet Lyon 2ème
- PC 069 389 15 00027 M04 - Arrêté du 6 juin 2019 Modificatif à Snc Quai Sedaillan 13 b quai Pierre Scize 69009 Lyon - Projet : Démolition de garages. Construction de 24 logements, réhabilitation d'un immeuble de 6 logements et création de 38 aires de stationnement - Surface créée : 1043 m² - Terrain : 28 quai Paul Sédallian Lyon 9ème
- PC 069 383 15 00176 M03 - Arrêté du 6 juin 2019 Modificatif à Icade Promotion 18 rue Général Mouton Duvernet 69003 Lyon - Projet : Construction d'un bâtiment de 57 logements, de 5 maisons individuelles et 64 aires de stationnement - Terrain : 42 - 44 Rue Saint-Isidore Lyon 3ème
- PC 069 383 15 00280 M02 - Arrêté du 6 juin 2019 Modificatif à Ft Immo H 6 place d'Alleray 75505 Paris Cedex 15 - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux et de 200 places de stationnement - Surface créée : 26851 m² - Terrain : 107 rue Maurice Flandin Lyon 3ème
- PC 069 383 16 00323 T02 - Arrêté du 6 juin 2019 Transfert à Invest & Associées 68 rue Masséna 69006 Lyon - Projet : Construction de 5 logements et création de 6 aires de stationnement - Surface créée : 461 m² - Terrain : 14 rue Omer Louis Lot B Lyon 3ème
- PC 069 382 17 00303 M02 - Arrêté du 6 juin 2019 Modificatif à White Knight Grôlée Carnot 2013 47 B avenue Hoche 75004 Paris - Projet : Démolition partielle. Aménagement d'un local commercial avec changement de destination de bureaux et réfection de devanture. - Surface créée : 609 m² - Terrain : Angle rue du Président Carnot - rue Ferrandière - rue Saint-Bonaventure Lyon 2ème
- PC 069 388 17 00431 M02 - Arrêté du 6 juin 2019 Modificatif à Snc Marignan Residences 107 rue Servient 69442 Lyon Cedex 03 - Projet :

Construction de deux immeubles de 53 logements, d'un commerce et création de 49 aires de stationnement - Surface créée : 3827 m² - Terrain : 283-287 avenue Berthelot et 92 rue Villon Lyon 8ème

PC 069 382 18 00169 T01 - Arrêté du 6 juin 2019 Transfert à Aquacardi Confluence 42 quai Rambaud 69002 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux et création de 24 aires de stationnement - Surface créée : 5842 m² - Terrain : Angle rue Montrochet et quai Perrache Lyon 2ème

PC 069 387 18 00190 - Arrêté du 6 juin 2019 à SCI Lyon Rue des Girondins 19 rue de Vienne 75801 Paris cedex 8 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 131 logements, de locaux commerciaux, de bureaux et création de 129 aires de stationnement - Surface créée : 10488 m² - Terrain : ZAC des Girondins- angle allée de Fontenay/rue des Girondins Lyon 7ème

PC 069 385 18 00224 M01 - Arrêté du 6 juin 2019 Modificatif à M. Hassoun Ahmad 4 Bis rue des Noyers 69005 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 161 m² - Terrain : 11 rue des Noyers Lyon 5ème

PC 069 389 18 00272 M01 - Arrêté du 6 juin 2019 Modificatif à M. Manzano Jean-Baptiste 19 chemin du petit Montessuy 69009 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle et création de 1 aire de stationnement - Surface créée : 78 m² - Terrain : 19 chemin du petit Montessuy Lyon 9ème

PC 069 383 18 00294 T01 - Arrêté du 6 juin 2019 Transfert à Les Villas Lavolette 11 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Projet : Rénovation et extension d'une maison en 2 logements - Surface créée : 164 m² - Terrain : 18 rue Antoine Lavolette Lyon 3ème

PC 069 387 18 00374 - Arrêté du 6 juin 2019 à Mafb 418 rue des Humberts 69380 Dommartin - Projet : Démolition partielle d'un escalier extérieur, changement de destination de deux logements en bureaux avec modification du local commercial et des façades. - Surface créée : 292 m² - Terrain : 249 rue Marcel Mérieux Lyon 7ème

PC 069 387 18 00376 - Arrêté du 6 juin 2019 à Cogedim Grand Lyon 57 rue Servient CS 83833 69408 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction d'un bâtiment de bureaux et 39 aires de stationnement - Surface créée : 3466 m² - Terrain : 18-18b passage Faugier Lyon 7ème

PC 069 384 19 00020 - Arrêté du 6 juin 2019 à Distribution Casino France 1 cours Antoine Guichard 42008 Saint-Etienne Cedex - Projet : Changement de destination de bureaux en local commercial avec modification de façade - Surface créée : 60 m² - Terrain : 34 rue Hénon Lyon 4ème

PC 069 383 19 00038 - Arrêté du 6 juin 2019 à Sci Rue Julien 11 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Projet : Changement de destination d'une maison individuelle et d'un atelier en bureaux avec modifications de façades et de toiture - Surface créée : 237 m² - Terrain : 20 bis rue Julien Lyon 3ème

PC 069 383 19 00048 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. Vidal Philippe 12 rue Lavoisier 69003 Lyon - Projet : Démolition et construction d'une maison individuelle avec garage et piscine - Surface créée : 174 m² - Terrain : 20 rue Saint-Isidore Lyon 3ème

PC 069 386 19 00064 - Arrêté du 6 juin 2019 à Sci Le 42 66 rue Louis Becker 69100 Villeurbanne - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en bureaux avec modification de façade - Surface créée : 198 m² - Terrain : 44 rue d'Inkermann Lyon 6ème

PC 069 385 19 00086 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. et Mme Ahrens Christian et Caroline 12 chemin Pont Prouiller 38700 la Tronche - Projet : Extension d'une maison individuelle et construction d'une piscine - Surface créée : 36 m² - Terrain : 7 rue Henriette Lyon 5ème

Permis de démolir délivrés pendant la période du 3 au 7 juin 2019

PD 069 388 19 00009 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. Martelet Cyril 179 rue Bataille 69008 Lyon - Projet : Démolition de l'extension et du garage d'une maison individuelle - Terrain : 179 rue Bataille Lyon 8ème

PD 069 385 19 00010 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. Brault François 58 cours de la Liberté 69003 Lyon - Projet : Démolition d'une annexe - Terrain : 13 rue Docteur Albéric Pont Lyon 5ème

PD 069 381 19 00012 - Arrêté du 6 juin 2019 à Ornéo 4 rue de la République 69001 Lyon - Projet : Démolition d'une toiture - Terrain : 3 quai de la Pêcherie Lyon 1er

PD 069 384 19 00013 - Arrêté du 6 juin 2019 à Petites Soeurs des Pauvres 81 rue Hénon 69004 Lyon - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment - Terrain : 81 rue Hénon Lyon 4ème

Changements d'usage délivrés pendant la période du 3 au 7 juin 2019

US 069 384 19 00162 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. RIOS Ludovic 122 rue Coste 69300 Caluire-Et-Cuire - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 42 m² en meublée de courte durée - Terrain : 4 rue de Nuits Lyon 4ème

US 069 389 19 00166 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. Benmabrouk Noredine 101 avenue du 8 mai 1945 69960 Corbas - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 57,75 m² en bureau et locaux de stockage - Terrain : 9 rue Louis Loucheur Lyon 9ème

US 069 387 19 00174 - Arrêté du 4 juin 2019 à M. Munier Rodolphe 50 rue de la Thibaudière 69007 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 30,77 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 50 rue de la Thibaudière Lyon 7ème

US 069 389 19 00179 - Arrêté du 6 juin 2019 à Stratergie 1 rue du Vieux Pont 69340 Francheville - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 36 m² en bureau de conseil - Terrain : 13 grande rue de Vaise Lyon 9ème

US 069 389 19 00196 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. Gautheron David 117 rue Garibaldi 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 26 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 8 rue Saint-Didier Lyon 9ème
US 069 383 19 00199 - Arrêté du 7 juin 2019 à Mme Pascal Manon 39 rue Guilloud 69003 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 19,57 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 147 rue Baraban Lyon 3ème

US 069 383 19 00214 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. Valois Stéphane 14 rue Branly 69100 Villeurbanne - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 19,77 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 9 place Ferrandière Lyon 3ème

US 069 387 19 00216 - Arrêté du 6 juin 2019 à M. Leger Paulin Domaine du Breuillard 18140 Sevry - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 44 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 144 rue de Gerland Lyon 7ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 11 au 14 juin 2019

DP 069 383 19 01229 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 290 rue Garibaldi Lyon 3ème Superficie du terrain : 198 m² - Demandeur : Bruno Eurl 65 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Bruno Jean-François

DP 069 385 19 01230 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 23-39 avenue Eisenhower Lyon 5ème Superficie du terrain : 7622 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction des espaces verts 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 386 19 01231 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 36 boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 482 m² - Demandeur : Sdc 36 Belges chez Pitance 11 -12 place Jules Ferry 69006 Lyon - Mandataire : Mme Marsot Anne-Claire

DP 069 383 19 01232 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 45 cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 779 m² - Demandeur : Société Européenne d'investissements Immobiliers 45 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Mandataire : M.

Tordjeman Philippe

DP 069 385 19 01233 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 73 quai Pierre Scize Lyon 5ème Superficie du terrain : 119 m² - Demandeur : M. Roveyaz Franck 515 rue des Blanchardes 69440 Taluyers

DP 069 384 19 01234 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 15 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 274 m² - Demandeur : Coralys 15 rue Pailleron 69004 Lyon - Mandataire : Mme Ogeret Marie-Christine

DP 069 384 19 01235 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 8 rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 183 m² - Demandeur : Toiture & Façade 12 avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Chaigne Tristan

DP 069 387 19 01236 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7 rue Grillet Lyon 7ème Superficie du terrain : 266 m² - Demandeur : Certa Toiture 409 petit chemin du Bordelan 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : Mme Gonin Laurianne

DP 069 384 19 01237 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 161 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 501 m² - Demandeur : Debauge 161 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Mandataire : Mme Lamarche Catherine

DP 069 386 19 01238 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 43 rue Juliette Récamier Lyon 6ème Superficie du terrain : 196 m² - Demandeur : Sdc 43 Juliette Récamier 103 avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon - Mandataire : M. Minodier Benjamin

DP 069 388 19 01239 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 52 rue Varichon Lyon 8ème Superficie du terrain : 469 m² - Demandeur : M. Clabault Xavier 28 rue Lorenzaccio 38100 Grenoble

DP 069 387 19 01240 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 68 cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 444 m² - Demandeur : Lcl 8 place Oscar Niemeyer 94811 Villejuif - Mandataire : Mme Guery Elisabeth

DP 069 384 19 01241 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11 rue Justin Godart Lyon 4ème Superficie du terrain : 546 m² - Demandeur : Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M. Ferreira de Souza Valentin

DP 069 383 19 01242 déposée le 11 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 35b rue Sainte-Marie Lyon 3ème Superficie du terrain : 423 m² - Demandeur : Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Mandataire : M. Le Ny Arnaud

DP 069 387 19 01243 déposée le 12 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 123 rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 144 m² - Demandeur : Sarl Tikase Créole 123 rue de Gerland 69007 Lyon - Mandataire : M. Rafougilet Jean-Pierre

DP 069 385 19 01244 déposée le 12 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 12 rue des Basses Verchères Lyon 5ème Superficie du terrain : 92 m² - Demandeur : M. Chaffardon Fabrice 32 rue Ampère 69150 Decines Charpieu

DP 069 385 19 01245 déposée le 12 juin 2019 - Projet : Coupe et abattage de 8 arbres - Terrain : 173 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème Superficie du terrain : 47273 m² - Demandeur : Paysages Loreau 43 Route Départementale 386 69520 Grigny - Mandataire : M. Loreau Christophe

DP 069 388 19 01246 déposée le 12 juin 2019 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 14 Promenade Léa et Napoléon Bullukian Lyon 8ème Superficie du terrain : 676 m² - Demandeur : Sherrington Express 14 Promenade Léa et Napoléon Bullukian 69008 Lyon - Mandataire : M. Golachvili Serguei

DP 069 388 19 01247 déposée le 12 juin 2019 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 51-51b avenue Viviani Lyon 8ème Superficie du terrain : 5102 m² - Demandeur : In'li Aura 101 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon - Mandataire : M. Hamelin Guillaume

DP 069 382 19 01248 déposée le 12 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : Rue de la Barre Lyon 2ème Superficie du terrain : 374 m² - Demandeur : Caroll International SA 38 rue du Hameau 75015 Paris - Mandataire : Mme Aries-Dietsch Gabrielle

DP 069 384 19 01249 déposée le 12 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 64 rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 364 m² - Demandeur : Asf Toitures 200 avenue de la Gare 69380 Marcilly d'Azergues - Mandataire : M. Delaruyelle Sébastien

DP 069 388 19 01250 déposée le 12 juin 2019 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 15 m² - Terrain : 13 rue Colette Lyon 8ème Superficie du terrain : 254 m² - Demandeur : Mme Lyonard Julie 13 rue Colette 69008 Lyon

DP 069 381 19 01251 déposée le 12 juin 2019 - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 12 montée Saint-Sébastien Lyon 1er Superficie du terrain : 166 m² - Demandeur : Sdc 12 Montée Saint-Sébastien 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon - Mandataire : M. Ariano Yann

DP 069 386 19 01252 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 11 quai Serbie Lyon 6ème Superficie du terrain : 233 m² - Demandeur : Sci Babychou 11 quai Serbie 69006 Lyon - Mandataire : M. Herin Thierry

DP 069 382 19 01253 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 12 quai Saint-Antoine Lyon 2ème Superficie du terrain : 3514 m² - Demandeur : M. Pujalte Adrien 12 quai Saint-Antoine 69002 Lyon

DP 069 382 19 01254 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Création d'une mezzanine - Terrain : 28 rue Denuzière Lyon 2ème Superficie du terrain : 1953 m² - Demandeur : Mme Moraux Julie 28 rue Denuzière 69002 Lyon

DP 069 385 19 01255 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 8 rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 687 m² - Demandeur : Vds Immobilier 85 route de Saint-Bernard 01600 Trévoux - Mandataire : M. Faugier Christophe

DP 069 381 19 01256 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobile - Terrain : 26 rue du Bon Pasteur Lyon 1er Superficie du terrain : 206 m² - Demandeur : Sfr 452 cours du 3ème Millénaire 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Masurier Cyril

DP 069 384 19 01258 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 7 rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du terrain : 396 m² - Demandeur : M. Rosier Benjamin 7 rue Bellecombe 69100 Villeurbanne

DP 069 389 19 01259 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 28 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 374 m² - Demandeur : M. Clugnet Roger 772 rue de la Gare 01600 Reyrieux

DP 069 383 19 01260 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Extension d'un local commercial - Surface créée : 32 m² - Terrain : 138 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 269 m² - Demandeur : Ars-1 138 avenue Félix Faure 69003 Lyon - Mandataire : Mme Medvedeva Lioriana

DP 069 384 19 01261 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 78 rue Denfert Rochereau Lyon 4ème Superficie du terrain : 323 m² - Demandeur : Régie Caverivière 2 rue Masaryk 69009 Lyon - Mandataire : M. Caverivière Pierre-Antoine

DP 069 382 19 01262 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 rue Ferrandière Lyon 2ème Superficie du terrain : 81 m² - Demandeur : Croustiller 57 route de Demptezieu 38300 Bourgoin-Jallieu - Mandataire : M. Pothier Maxime

DP 069 388 19 01263 déposée le 3 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 61 avenue Paul Santy Lyon 8ème Superficie du terrain : 1762 m² - Demandeur : M. Mhadjou Ibrahim 61 avenue Paul Santy 69008 Lyon

DP 069 384 19 01264 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 6 rue Villeneuve Lyon 4ème Superficie du terrain : 196 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clemenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Archeny Guillaume

DP 069 385 19 01265 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Modification et ravalement de façade, changement de menuiseries et réfection de toiture - Terrain : 130 montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 2415 m² - Demandeur : Warm Up 5 rue Professeur Weill 69006 Lyon - Mandataire : M. Lambert Alison Pierre-Antoine

DP 069 388 19 01266 déposée le 13 juin 2019 - Projet : Modification de façade et de clôture - Terrain : 12 impasse Bazat Lyon 8ème Superficie du terrain : 79 m² - Demandeur : Mme Laurin Pauline 23 rue Guilloud 69003 Lyon

DP 069 383 19 01267 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 20 rue Roger Bréchan Lyon 3ème Superficie du terrain : 302 m² - Demandeur : Picq 8 rue Mimi Pinson 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Picq Christophe

DP 069 387 19 01268 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 4 rue Saint-Jérôme Lyon 7ème Superficie du terrain : 578 m² - Demandeur : Mme Patin Cléa 4 rue Saint-Jérôme 69007 Lyon

DP 069 383 19 01269 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Isolation thermique par l'extérieur et ravalement d'un pignon - Terrain : 62 cours Eugénie Lyon 3ème Superficie du terrain : 413 m² - Demandeur : M. Mezrakian Emmanuel 62 cours Eugénie 69003 Lyon

DP 069 388 19 01270 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 56 rue Villon Lyon 8ème Superficie du terrain : 1528 m² - Demandeur : M. Bourbon Michel 45 rue du 11 Novembre 1918 71100 Chalons-sur-Saône

DP 069 383 19 01271 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 63 rue de la Part-Dieu Lyon 3ème Superficie du terrain : 301 m² - Demandeur : Sci Kby 63 rue de la Part-Dieu 69003 Lyon - Mandataire : Mme Gautherot-Consolo Stéphanie

DP 069 385 19 01272 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 42-44 avenue Général Eisenhower Lyon 5ème Superficie du terrain : 9640 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 5-9 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 387 19 01273 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 138 avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 770 m² - Demandeur : Cellnex 1 avenue de la Cristallerie 92310 Sevres - Mandataire : Mme Guinet Sylvie

DP 069 387 19 01274 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 130 boulevard Yves Farge Lyon 7ème Superficie du terrain : 7654 m² - Demandeur : Eriila 55 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Mandataire : M. Hermelle Christian

DP 069 384 19 01275 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 83 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 465 m² - Demandeur : Pick&Gram 83 Grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Mandataire : Mme Fifre Marion

DP 069 383 19 01276 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Aménagement d'un parking et modification de façade - Terrain : 305 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 6833 m² - Demandeur : Sci Emilie de Vialar 1 chemin du Penthod 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Labrosse Hugues

DP 069 385 19 01277 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Modification d'un mur de soutènement - Terrain : 25 montée des Epies Lyon 5ème Superficie du Terrain : 633 M² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB Secteur 5-9 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 385 19 01278 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 42 rue des Noyers Lyon 5ème Superficie du terrain : 6579 m² - Demandeur : Sdc la Patio de Clara 51 avenue du Point du Jour 69005 Lyon - Mandataire : Mme Izquierdo Cécile

DP 069 386 19 01279 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 33 rue Malesherbes Lyon 6ème Superficie du terrain : 735 m² - Demandeur : Bari 14 rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : M. Reynaud Jérémie

DP 069 387 19 01280 déposée le 14 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 132 rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 1224 m² - Demandeur : M. Armand Boris 132 rue de Gerland 69007 Lyon

Permis d'aménager déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 11 au 14 juin 2019

PA 069 389 19 00010 déposé le 12 juin 2019 - Projet : Division parcellaire de 2 lots à bâtir - Terrain : 17 - 23 rue Jean Zay Lyon 9ème Superficie du terrain : 21847 m² - Demandeur : Vilogia 27 rue Maurice Flandin 69003 Lyon - Mandataire : M. Labrosse Cédric

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 11 au 14 juin 2019

PC 069 383 14 00274 M02 déposé le 12 juin 2019 Modificatif - Projet : Démolition partielle et construction de 5 bâtiments de logements, bureaux, de commerces et d'une crèche, réhabilitation d'une résidence sociale et création de 224 aires de stationnement - Surface créée : 20106 m² - Terrain : 15 - 33 rue Desaix Lyon 3ème Superficie du terrain : 13147 m² - Demandeur : Bouygues Immobilier 186 avenue Thiers 69006 Lyon - Mandataire : Mme Moisson Laure - Auteur : Agence Elizabeth et Christian de Portzamparc 38 rue de la Bruyère 75009 Paris

PC 069 388 14 00359 M02 déposé le 14 juin 2019 Modificatif - Projet : Démolition d'une maison individuelle et construction de 2 maisons individuelles - Surface créée : 283 m² - Terrain : 7 impasse Lucien Ladous Lyon 8ème Superficie du terrain : 403 m² - Demandeur : M. Louveau Nicolas 8 rue Professeur Galtier 69100 Villeurbanne - Auteur : M. Boubaker Walid 76 rue Edouard Herriot 69002 Lyon

PC 069 389 15 00027 M05 déposé le 12 juin 2019 Modificatif - Projet : Démolition de garages. Construction de 24 logements, réhabilitation d'un immeuble de 6 logements et création de 38 aires de stationnement - Surface créée : 1043 m² - Terrain : 28 quai Paul Sédallian Lyon 9ème Superficie du terrain : 1866 m² - Demandeur : Snc quai Sédailon 13 b quai Pierre Scize 69009 Lyon - Mandataire : M. Clément Mario - Auteur : Bruno Curis Sarl 25 rue Bossuet 69006 Lyon

PC 069 381 15 00109 M01 déposé le 14 juin 2019 Modificatif - Projet : Démolition partielle. Changement de destination d'un local commercial en un logement avec modifications en façade. - Surface créée : 107 m² - Terrain : 11 rue de Vauzelles Lyon 1er Superficie du terrain : 132 m² - Demandeur : Habitat et Patrimoine Promotion 740 route de Saint-Etienne 38590 la Forteresse - Mandataire : M. Cence Corrado - Auteur : Mme Chomard Cécile 2 rue de la Tour du Pin 69004 Lyon

PC 069 383 16 00234 M02 déposé le 13 juin 2019 Modificatif - Projet : Démolition totale. Construction d'un bâtiment de 72 logements, 2 commerces et création de 67 aires de stationnement. - Surface créée : 4866 m² - Terrain : 59 - 61 cours Albert Thomas Lyon 3ème Superficie du terrain : 1564 m² - Demandeur : Sci Lyon 3 59 Albert Thomas 66 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon - Mandataire : Mme Mainguy Blandine - Auteur : Atelier de la Passerelle 30 rue Sergent Blandin 69001 Lyon

PC 069 383 16 00323 T03 déposé le 14 juin 2019 Transfert - Projet : Construction de 5 logements et création de 6 aires de stationnement - Surface créée : 461 m² - Terrain : 14 rue Omer Louis Lot B Lyon 3ème Superficie du terrain : 816 m² - Demandeur : Omer Louis 68 rue Masséna 69006 Lyon - Mandataire : M. Rebouillat Jérôme - Auteur : Opus Star Concept 155 rue Antoine Charial 69003 Lyon

PC 069 383 17 00108 M02 déposé le 11 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction de 2 maisons accolées, avec 2 places de stationnement - Surface créée : 262 m² - Terrain : 8 rue des Sports Lyon 3ème Superficie du terrain : 317 m² - Demandeur : Sccv Esprit Montchat 63 rue André Bollier 69007 Lyon - Mandataire : M. Crochon Nicolas - Auteur : M. Binachon Thierry 122 rue Saint-Georges 69005 Lyon

PC 069 387 18 00106 M02 déposé le 12 juin 2019 Modificatif - Projet : Démolition de locaux artisanaux, construction d'un immeuble de 22 logements et création de 22 aires de stationnement - Surface créée : 1494 m² - Terrain : 24 rue Saint-Michel Lyon 7ème Superficie du terrain : 840 m² - Demandeur : Sccv Saint-Michel 22 cours Eugénie 69003 Lyon - Mandataire : M. Larive Pascal - Auteur : Insolites Architectures 60 rue Chaponnay 69003 Lyon

PC 069 384 19 00145 déposé le 11 juin 2019 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement avec modification de façade - Surface créée : 38 m² - Terrain : 1 place de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du Terrain : 121 M² - Demandeur : Ornéo 4 rue de la République 69001 Lyon - Mandataire : M. Bennabi Rachid - Auteur : M. Guillot Michel 46 chemin du Clos Collinot 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 384 19 00146 déposé le 12 juin 2019 - Projet : Construction d'un immeuble de 16 logements avec création de 18 aires de stationnement - Surface créée : 991 m² - Terrain : 32 rue Philibert Roussy Lyon 4ème Superficie du terrain : 686 m² - Demandeur : Sccv Silky Chez Aquipierre 46 rue Edouard Herriot 69002 Lyon - Mandataire : M. Félix Christophe - Auteur : M. Jallon Fabien 1 boulevard Dalgabio 42000 Saint-Etienne

PC 069 385 19 00147 déposé le 12 juin 2019 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble et installation d'un portail et portillon - Surface créée : 960 m² - Terrain : 92-98 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 23156 m² - Demandeur : Sacvl 36 quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Bergereau Thierry - Auteur : M. Suchail Jacky 22 rue de Bourgogne 69009 Lyon

PC 069 389 19 00148 déposé le 12 juin 2019 - Projet : Construction d'une mezzanine et modification de façade - Surface créée : 176 m² - Terrain : 24 avenue Joannès Masset Lyon 9ème Superficie du terrain : 14401 m² - Demandeur : Les Passerelles 162 allée de la Croisée 69760 Limonest - Mandataire : M. Relave Rémi - Auteur : Mme Gardfénal Florence 226 rue de l'Ecosais 69400 Limas

PC 069 385 19 00149 déposé le 13 juin 2019 - Projet : Démolition d'un auvent, changement de destination d'un atelier en logement avec changement de menuiseries - Surface créée : 20 m² - Terrain : 24 rue de la Quarantaine Lyon 5ème Superficie du terrain : 187 m² - Demandeur : M. Giner Walter 11 place Antonin Gorjus 69002 Lyon - Auteur : Mme Chambard Laure-Line 8 cours Lafayette 69003 Lyon

PC 069 385 19 00150 déposé le 13 juin 2019 - Projet : Construction d'un auvent, modification de façade et changement de clôture et portail -

Terrain : 18 rue Docteur Edmond Locard Lyon 5ème Superficie du terrain : 10264 m² - Demandeur : Cnftpt - Délégation Rhône Alpes 18 rue Docteur Edmond Locard 69322 Lyon Cedex 05 - Mandataire : Mme de Sousa Séverine - Auteur : Scp Bernard 582 allée de la Sauvegarde 69009 Lyon

PC 069 384 19 00151 déposé le 13 juin 2019 - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 56 m² - Terrain : 43 rue Henri Chevalier Lyon 4ème Superficie du terrain : 579 m² - Demandeur : M. Debus Wilfried 43 rue Henri Chevalier 69004 Lyon - Auteur : M. Cordeiro Michaël 29 rue de la République 38230 Pont-de-Chéruy

PC 069 388 19 00152 déposé le 14 juin 2019 - Projet : Construction d'un immeuble de 27 logements avec création de 23 aires de stationnement - Surface créée : 1785 m² - Terrain : 103b rue Professeur Beauvisage Lyon 8ème Superficie du terrain : 1224 m² - Demandeur : Promobat 20 -24 avenue de Canteranne 33608 Pessac Cedex - Mandataire : M. Pichet Benoit - Auteur : Mimesis Architecture 1 rue de Milan 69100 Villeurbanne

PC 069 385 19 00153 déposé le 14 juin 2019 - Projet : Extension d'un logement - Terrain : 87 quai Pierre Scize Lyon 5ème Superficie du terrain : 275 m² - Demandeur : Sci M. et Mme Durand 87 quai Pierre Scize 69005 Lyon - Mandataire : M. Durand Mathieu - Auteur : Mme Tournier Claire 23 rue Belfort 69004 Lyon

Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 11 au 14 juin 2019

PD 069 385 19 00022 déposé le 12 juin 2019 - Projet : Démolition d'un abri de jardin - Terrain : 39 montée du Gourguillon Lyon 5ème Superficie du terrain : 1259 m² - Demandeur : Mme Duchamp Maude 39 montée du Gourguillon 69005 Lyon

PD 069 383 19 00023 déposé le 13 juin 2019 - Projet : Démolition partielle d'un immeuble - Terrain : 30 boulevard Vivier Merle Lyon 3ème - Demandeur : Ville de Lyon Dcer 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 11 au 14 juin 2019

US 069 383 19 00259 déposé le 12 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 23,10 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 193 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 322 m² - Demandeur : M. Rivory Sébastien 437 route de Boringes 74140 Saint-Cergues - Auteur : la Salamandre 193 avenue Félix Faure 69003 Lyon

US 069 383 19 00260 déposé le 12 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 22,90 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 193 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 322 m² - Demandeur : M. Rivory Sébastien 437 route de Boringes 74140 Saint-Cergues - Auteur : la Salamandre 193 avenue Félix Faure 69003 Lyon

US 069 387 19 00261 déposé le 11 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 58m² en location meublée de courte durée - Terrain : 66 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 371 m² - Demandeur : M. Galois Guibal Olivier 17 quai Jean Moulin 69002 Lyon - Auteur : Régie Juron et Triper 27 rue de Brest 69216 Lyon Cedex02

US 069 384 19 00262 déposé le 11 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 17 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Dagon Lyon 4ème Superficie du terrain : 8134 m² - Demandeur : Mme Escalier Lucie 3 rue Dagon 69004 Lyon

US 069 381 19 00263 déposé le 13 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 51 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 16 rue Imbert Colomes Lyon 1er Superficie du terrain : 528 m² - Demandeur : M. Striby Jérôme 23 rue des Nuits 69004 Lyon - Auteur : Delastre Immobilier 18 place de la Croix Rousse 69004 Lyon

US 069 387 19 00264 déposé le 13 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 38 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 20 rue Bancel Lyon 7ème Superficie du terrain : 379 m² - Demandeur : M. Torres Bruno 285 route de Nivolas 38300 Sérézin de la Tour - Auteur : Rfégie Mitanchet 2 rue Sainte-Hélène 69002 Lyon

US 069 385 19 00265 déposé le 14 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 32 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 34 montée Saint-Barthélémy Lyon 5ème Superficie du terrain : 564 m² - Demandeur : M. Ladjal Sofien 33 rue Jean-Claude Vivant 69005 Lyon - Auteur : Régie Bagnère Lépine 99 rue Duguesclin 69006 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 11 au 14 juin 2019

DP 069 383 19 00477 Décision du 13 juin 2019 à M. Amsellem Meyer 38 rue Saint-Maximin 69003 Lyon - Projet : Division parcellaire - Terrain : 15 rue Capitaine Lyon 3ème

DP 069 385 19 00480 Décision du 13 juin 2019 à Région Auvergne Rhône Alpes 1 Esplanade François Mitterrand 69269 Lyon Cedex 02 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 25 rue de Tourvielle Lyon 5ème

DP 069 388 19 00852 Décision du 13 juin 2019 à M. Fréchet Philippe 46 rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 46 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème

DP 069 388 19 00955 Décision du 13 juin 2019 à M. Gisclon Jean-Luc 103 route de Vienne 69008 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 103 route de Vienne Lyon 8ème

DP 069 383 19 00972 Décision du 13 juin 2019 à Ville de Lyon DGTB Secteur 3-6 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification d'une clôture, installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 13 rue des Petites Soeurs Lyon 3ème

DP 069 389 19 00989 Décision du 13 juin 2019 à M. Meunier Fabien 48 rue de la Claire 69009 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 48 rue de la Claire Lyon 9ème

DP 069 382 19 01040 Décision du 14/06/2019 à Mme Chalancon Lydie 33 rue Séguin 69009 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 33 rue Séguin Lyon 2ème

DP 069 383 19 01041 Décision du 13 juin 2019 à Mme Désormeaux Cécile 3 rue du Général Brulard 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue du Général Brulard Lyon 3ème

DP 069 387 19 01065 Décision du 13 juin 2019 à Restaurant Ali Baba 23 avenue Debourg 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 23 avenue Debourg Lyon 7ème

DP 069 387 19 01066 Décision du 13 juin 2019 à Mme Ranchet Annick 9 rue de l'Asile 42740 Saint-Paul-En-Jarez - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 28 rue du Lieutenant Colonel Girard Lyon 7ème

DP 069 389 19 01085 Décision du 13 juin 2019 à Cabinet Berne 11 quai Clemenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 20 rue Chinard Lyon 9ème

DP 069 385 19 01105 Décision du 13 juin 2019 à Neowi - Abcr 9 place Raspail 69007 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8 rue des Anges Lyon 5ème

DP 069 389 19 01116 Décision du 13 juin 2019 à Mme Barthelemy Claire 5 rue Ernest Fabrègue 69009 Lyon - Projet : Remise en peinture d'un mur de clôture et des menuiseries - Terrain : 5 rue Ernest Fabrègue Lyon 9ème

Permis de construire délivrés pendant la période du 11 au 14 juin 2019

PC 069 389 15 00027 M05 - Arrêté du 13 juin 2019 Modificatif à Snc Quai Sédailon 13 b quai Pierre Scize 69009 Lyon - Projet : Démolition de garages. Construction de 24 logements, réhabilitation d'un immeuble de 6 logements et création de 38 aires de stationnement - Surface créée : 1043 m² - Terrain : 28 quai Paul Sédallian Lyon 9ème

PC 069 385 16 00009 M02 - Arrêté du 13 juin 2019 Modificatif à Auchan Supermarché 10 chemin Petit 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Extension d'un local commercial et création de bureaux. - Surface créée : 780 m² - Terrain : 157 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème

PC 069 387 17 00009 M02 - Arrêté du 13 juin 2019 Modificatif à Ndda Réalisations 126 rue de Provence 75008 Paris 08 - Projet : Démolition des bâtiments, construction d'un groupe scolaire et de bureaux avec création de 62 aires de stationnement - Surface créée : 7034 m² - Terrain : 3 rue Clément Marot Allée de Fontenay Lyon 7ème

PC 069 385 19 00045 - Arrêté du 13 juin 2019 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 42 logements et création de 49 aires de stationnement - Surface créée : 2725 m² - Terrain : Rue Maurice Bellemain Lyon 5ème

PC 069 388 19 00057 - Arrêté du 13 juin 2019 à Institut Lumière Pour Le Cinéma 25 rue du Premier Film 69532 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en équipement public d'intérêt collectif avec modification de façade - Surface créée : 479 m² - Terrain : 20 rue du Premier Film Lyon 8ème

PC 069 382 19 00082 - Arrêté du 13 juin 2019 à s White Knight C Grôle Carnot 2013 47 b avenue Hoche 75008 Paris - Projet : Réfection de devanture et changement de destination d'un logement en local commercial - Surface créée : 18 m² - Terrain : rue Thomassin Lyon 2ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 17 au 21 juin 2019

DP 069 388 19 01281 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Réhabilitation d'une annexe - Surface créée : 15 m² - Terrain : 39 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 422 m² - Demandeur : M. Laisney Damien 39 rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon

DP 069 381 19 01282 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 38 b rue des Tables Claudiennes Lyon 1er Superficie du terrain : 83 m² - Demandeur : M. Manser Abdelhalim 8 rue de la Gare de Cuire 69300 Caluire-et-Cuire

DP 069 385 19 01283 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 14 rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 86 m² - Demandeur : Citya Barrioz Immobilier 76 rue Louis Blanc 69062 Lyon cedex 06

DP 069 386 19 01284 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement - Terrain : 16 rue Duquesne Lyon 6ème Superficie du terrain : 702 m² - Demandeur : M. Deguillaume Luc 31 rue Sainte-Sophie 78000 Versailles

DP 069 387 19 01285 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue Félicissat Lyon 7ème Superficie du terrain : 366 m² - Demandeur : Fondation de l'Armée du Salut 60 rue des Frères Flavien 75020 Paris - Mandataire : M. Yapoudjian Eric

DP 069 385 19 01286 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Modification et réfection de toiture - Terrain : 12 rue du Boeuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 637 m² - Demandeur : Mme Chardon Florence 12 rue du Boeuf 69005 Lyon

DP 069 383 19 01287 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 66 rue de la Part-Dieu Lyon 3ème Superficie du terrain : 421 m² - Demandeur : Oralia-Régie de l'Opéra 50-54 cours Lafayette 69003 Lyon - Mandataire : Mme Charlier Karine

DP 069 387 19 01288 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 25 boulevard Jules Carteret Lyon 7ème Superficie du terrain : 3224 m² - Demandeur : Le Carteret 23 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : Mme Seurre Ingrid

DP 069 385 19 01290 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 6 rue Nicolas Sicard Lyon 5ème Superficie du terrain : 21985 m² - Demandeur : Alfa 3A 14 rue Aguétant 01500 Ambérieu en Bugey - Mandataire : Mme Leteneur Véronique

DP 069 388 19 01291 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 14 rue Saint-Vincent de Paul Lyon 8ème Superficie du terrain : 108 m² - Demandeur : Ravaltext 3 rue Jean Marie Merle 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Carricondo Anthony

DP 069 381 19 01292 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 18 rue Hippolyte Flandrin Lyon 1er Superficie du terrain : 100 m² - Demandeur : Certa Toiture 409 petit chemin du bordelan 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : Mme Gonin Laurianne

DP 069 386 19 01293 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 33 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 729 m² - Demandeur : Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Nicolas Guillaume

DP 069 389 19 01295 déposée le 17 juin 2019 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 32t quai Arloing Lyon 9ème Superficie du terrain : 5780 m² - Demandeur : Beylat Participations 4 route de Lyon 69530 Brignais - Mandataire : M. Gonnet Michel

DP 069 388 19 01296 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 56 rue Villon Lyon 8ème Superficie du terrain : 1528 m² - Demandeur : M. Bourbon Michel 45 rue du 11 Novembre 1918 71100 Chalons-sur-Saône

DP 069 383 19 01297 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Surface créée : 43 m² - Terrain : 13-15 Avenue du Château Lyon 3ème Superficie du terrain : 933 m² - Demandeur : Bcbg 13-15 rue du Château 69003 Lyon - Mandataire : M. Renaudin Jean-Georges

DP 069 383 19 01298 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 11 rue des Auberpins Lyon 3ème Superficie du terrain : 278 m² - Demandeur : M. Girard Nicolas 11 rue des Auberpins 69003 Lyon

DP 069 383 19 01299 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture d'un garage - Terrain : 11 rue des Auberpins Lyon 3ème Superficie du terrain : 278 m² - Demandeur : M. Girard Nicolas 11 rue des Auberpins 69003 Lyon

DP 069 389 19 01300 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 51 Grande rue de Saint-Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 55 m² - Demandeur : Vdh 17 rue de la Madeleine 69007 Lyon - Mandataire : M. Allouch Eric

DP 069 389 19 01301 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Construction d'une véranda - Surface de plancher créée : 20 m² - Terrain : 55D chemin des Charbottes Lyon 9ème Superficie du terrain : 500 m² - Demandeur : M. Ginies Frédéric 55 D chemin des Charbottes 69009 Lyon

DP 069 389 19 01302 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 24 avenue Joannès Masset Lyon 9ème Superficie du terrain : 14401 m² - Demandeur : Sci Gros Lyon 1416 rue du Mont Thou 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - Mandataire : M. Chirignan Xavier

DP 069 387 19 01303 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Réalisation d'une fresque - Terrain : 106 cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 283 m² - Demandeur : Kaligraf 6 rue Saint-Jérôme 69007 Lyon - Mandataire : M. Lambert Pascal

DP 069 385 19 01304 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 61-65 avenue du Point du Jour Lyon 5ème Superficie du terrain : 5993 m² - Demandeur : Régie des Célestins 6 place des Célestins 69002 Lyon - Mandataire : Mme Colombat Cécile

DP 069 382 19 01305 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 77 cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 501 m² - Demandeur : Foncia Saint-Antoine 4 quai Saint-Antoine 69002 Lyon - Mandataire : Mme Bounaas Jenna

DP 069 383 19 01306 déposée le 18 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 41 boulevard Eugène Deruelle Lyon 3ème Superficie du terrain : 196 m² - Demandeur : Regionale Immobilière 87 rue de Sèze 69006 Lyon - Mandataire : M. Pinho Cédric

DP 069 389 19 01307 déposée le 19 juin 2019 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 20 quai Pierre Scize Lyon 9ème Superficie du terrain : 670 m² - Demandeur : L.m.o. 7 impasse des Bretons 60800 Rocquemont - Mandataire : M. Rabateau Olivier

DP 069 383 19 01308 déposée le 19 juin 2019 - Projet : Réalisation d'une fresque - Terrain : rue Moncey Lyon 3ème Superficie du terrain : 922

m² - Demandeur : Mairie de Lyon 3ème arrondissement 215 rue Duguesclin 69003 Lyon - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 388 19 01309 déposée le 19 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 46 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 480 m² - Demandeur : Bruno Eurl 65 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Bruno Jean-François

DP 069 384 19 01310 déposée le 19 juin 2019 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 23 rue Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 295 m² - Demandeur : M. Aulagnier Alexis 23 rue Belfort 69004 Lyon

DP 069 388 19 01311 déposée le 19 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 447 m² - Demandeur : M. Bouadjadj Mohamed 4 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon

DP 069 389 19 01312 déposée le 19 juin 2019 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 12 rue Saint-Pierre de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 123 m² - Demandeur : M. Hilleret Luc 12 rue Saint-Pierre de Vaise 69009 Lyon

DP 069 383 19 01313 déposée le 19 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 509 m² - Demandeur : M. Relave Fabien 32 rue Garibaldi 69006 Lyon

DP 069 386 19 01314 déposée le 19 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 27 cours la Fayette Lyon 6ème Superficie du terrain : 246 m² - Demandeur : E-Liquide-Fr Store 27 cours la Fayette 69006 Lyon - Mandataire : Mme Wangou Ngangoue Yvette

DP 069 384 19 01315 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 129 boulevard de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 111 m² - Demandeur : Ravalement Façades Lyonnaises 25 avenue du 8 Mai 1945 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Kose Emin

DP 069 387 19 01316 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 26 rue Père chevrier Lyon 7ème Superficie du terrain : 1857 m² - Demandeur : Mme de Stefani Donatella 26 rue Père chevrier 69007 Lyon

DP 069 389 19 01317 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Modification et ravalement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 18-19-20 quai Paul Sédaillan Lyon 9ème Superficie du terrain : 1659 m² - Demandeur : Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Prade Bertrand

DP 069 389 19 01318 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Modification et ravalement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 16-17 quai Paul Sédaillan Lyon 9ème Superficie du terrain : 1023 m² - Demandeur : Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Prade Bertrand

DP 069 383 19 01319 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 11 impasse Belloeuf Lyon 3ème Superficie du terrain : 158 m² - Demandeur : M. Branque Denis 11 impasse Belloeuf 69003 Lyon

DP 069 384 19 01320 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement et changement de menuiserie - Terrain : 1 cours d'Herbouville Lyon 4ème Superficie du terrain : 1221 m² - Demandeur : M. Perrein Blaise 10 rue d'Austerlitz 69004 Lyon

DP 069 386 19 01321 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Changement de destination d'un local artisanal et commercial en bureaux - Terrain : 70b rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 433 m² - Demandeur : Société des Anciens élèves de l'école Nationale Supérieure d'arts et Métiers 9 B Avenue de Lena 75016 Paris - Mandataire : M. Bru Jacques

DP 069 383 19 01322 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 248 rue André Philip Lyon 3ème Superficie du terrain : 162 m² - Demandeur : Elezen 248 rue André Philip 69003 Lyon - Mandataire : Mme Duprat Elsa

DP 069 387 19 01323 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 61 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème Superficie du terrain : 267 m² - Demandeur : Mme Saw Anta 60 boulevard des Tchécoslovaques 69007 Lyon

DP 069 385 19 01324 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 60 rue Tramassac Lyon 5ème Superficie du terrain : 353 m² - Demandeur : Mme Blein Elisa 60 rue Tramassac 69005 Lyon

DP 069 383 19 01325 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 54 rue Saint-Maximin Lyon 3ème Superficie du terrain : 3628 m² - Demandeur : Sci Matquen 54 rue Saint-Maximin 69003 Lyon - Mandataire : M. Alili Rivaton Kévin

DP 069 384 19 01326 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 54077 montée des Esses Lyon 4ème Superficie du terrain : 16856 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction des Espaces Verts 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 389 19 01327 déposée le 20 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 64 rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 287 m² - Demandeur : Serl 4 boulevard Eugène Deruelle 69422 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Malfere Vincent

DP 069 388 19 01328 déposée le 21 juin 2019 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Surface créée : 79 m² - Terrain : 17 rue Berchet Lyon 8ème Superficie du terrain : 178 m² - Demandeur : M. Bois Dominique 19 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon

DP 069 386 19 01329 déposée le 21 juin 2019 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 83 rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 1037 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction Gestion Technique Bâtiments 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 384 19 01330 déposée le 21 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 rue d'Austerlitz Lyon 4ème Superficie du terrain : 259 m² - Demandeur : Mme Mathe Elise 19 rue d'Austerlitz 69004 Lyon

DP 069 389 19 01331 déposée le 21 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de la devanture - Terrain : 31 rue de Saint-Cyr Lyon 9ème Superficie du terrain : 337 m² - Demandeur : Ariel 31 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon - Mandataire : M. Amouyal Rony

DP 069 388 19 01332 déposée le 21 juin 2019 - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 6 rue Saint-Gervais Lyon 8ème Superficie du terrain : 532 m² - Demandeur : M. Vieux Jean-Pierre 6 rue Saint-Gervais 69008 Lyon

DP 069 383 19 01333 déposée le 21 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 102 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 256 m² - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : Mme Roche Michèle

DP 069 383 19 01334 déposée le 21 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 55 rue Servient Lyon 3ème Superficie du terrain : 151 m² - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : Mme Roche Michèle

DP 069 386 19 01335 déposée le 21 juin 2019 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 7 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 295 m² - Demandeur : Maison Lacorne 7 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Mandataire : M. Lacorne Patrick

DP 069 383 19 01336 déposée le 21 juin 2019 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 5 m² - Terrain : 31 rue Saint-Maximin Lyon 3ème Superficie du terrain : 1387 m² - Demandeur : M. Mandeville Gérard Codaine 71520 Saint-Point

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 17 au 21 juin 2019

PC 069 389 13 00152 M05 déposé le 19 juin 2019 Modificatif - Projet : Démolition de 2 immeubles. Construction de 7 immeubles de 149 logements et création de 184 aires de stationnement. - Surface créée : 8943 m² - Terrain : rue des Docteurs Cordier, rue Simondan et Termier Lyon 9ème Superficie du terrain : 11933 m² - Demandeur : Les Jardins de l'île Barbe 25 Rue Proudhon 25000 Besancon - Mandataire : M. Jeannot Fabrice - Auteur : Atelier Thierry Roche & Associés 91 bis avenue de la République 69160 Tassin-la-Demi-Lune

PC 069 385 16 00127 M02 déposé le 18 juin 2019 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un Epic en 16 logements et acquisition de 16 places de stationnement. - Surface créée : 982 m² - Terrain : 1 rue de l'Antiquaille Lyon 5ème Superficie du terrain : 34449 m² - Demandeur : Sci One 96 chemin des Gorges 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Mandataire : M. Gagnière Eric - Auteur : Fassio-Viaud Architectes 25 rue de la Forge Royale 75011 Paris

PC 069 387 16 00325 M02 déposé le 19 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de 35 logements et création de 30 aires de stationnement - Surface créée : 2721 m² - Terrain : 33 rue Jaboulay Lyon 7ème Superficie du terrain : 772 m² - Demandeur : Sci Lyon Jaboulay 92 cours Vitton 69006 Lyon - Mandataire : M. Layec Philippe - Auteur : Okho Architectures 2 rue Claude Farrère 69003 Lyon

PC 069 389 17 00248 M02 déposé le 21 juin 2019 Modificatif - Projet : Démolition totale. Construction de 2 immeubles de bureaux, commerce, musée et création de 150 aires de stationnement. - Surface créée : 11857 m² - Terrain : 57-59 avenue de Saint-Cyr Lyon 9ème Superficie du

terrain : 3082 m² - Demandeur : Prd Office 20 boulevard Eugène Deruelle 69432 Lyon - Mandataire : Condemine Eric - Auteur : M. Favaro Marc 208 rue Garibaldi 69422 Lyon cedex 03

PC 069 387 17 00353 M01 déposé le 19 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de service public ou d'intérêt collectif - Surface créée : 193 m² - Terrain : 12 rue du Vercors Lyon 7ème Superficie du terrain : 363 m² - Demandeur : Elm 184 cours Lafayette 69441 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Campbell-Robertson Gérald - Auteur : Enia Architectes 46 rue de Lagny 93100 Montreuil

PC 069 385 17 00443 M01 déposé le 17 juin 2019 Modificatif - Projet : Extension et rénovation d'un bâtiment scolaire - Surface créée : 1099 m² - Terrain : 65 rue des Aqueducs Lyon 5ème Superficie du terrain : 36956 m² - Demandeur : Les Minimes Batonnier Cretinon 65 rue des Aqueducs 69005 Lyon - Mandataire : M. Timal Alain - Auteur : By Architectes 41 rue de la République 69002 Lyon

PC 069 382 18 00131 M01 déposé le 20 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction de 4 bâtiments à usage de logements, bureaux, commerces et équipement d'intérêt collectif - Surface créée : 12121 m² - Terrain : quai Perrache Ilot A1 Sud - ZAC 2 - Lyon Confluence Lyon 2ème Superficie du terrain : 8838 m² - Demandeur : Linkcity Sud-Est 18 rue du Général Mouton Duvernet 69487 Lyon cedex 03 - Mandataire : Mme Legrand Roseline - Auteur : Aire Mateus III 52.1 rue Cecilio de Sousa 1200 Lisbonne

PC 069 382 18 00131 M01 déposé le 20 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction de 4 bâtiments à usage de logements, bureaux, commerces et équipement d'intérêt collectif - Surface créée : 12121 m² - Terrain : quai Perrache Ilot A1 Sud - ZAC 2 - Lyon Confluence Lyon 2ème Superficie du terrain : 8838 m² - Demandeur : Linkcity Sud-Est 18 rue du Général Mouton Duvernet 69487 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Mme Legrand Roseline - Auteur : Chipperfield 11 York Road London

PC 069 382 18 00131 M01 déposé le 20 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction de 4 bâtiments à usage de logements, bureaux, commerces et équipement d'intérêt collectif - Surface créée : 12121 m² - Terrain : quai Perrache Ilot A1 Sud - Zac 2 - Lyon Confluence Lyon 2ème Superficie du terrain : 8838 m² - Demandeur : Linkcity Sud-Est 18 rue du Général Mouton Duvernet 69487 Lyon cedex 03 - Mandataire : Mme Legrand Roseline - Auteur : Aia architectes Contact 20 rue Lortet 69366 Lyon cedex 07

PC 069 382 18 00131 M01 déposé le 20 juin 2019 Modificatif - Projet : Construction de 4 bâtiments à usage de logements, bureaux, commerces et équipement d'intérêt collectif - Surface créée : 12121 m² - Terrain : quai Perrache Ilot A1 Sud - ZAC 2 - Lyon Confluence Lyon 2ème Superficie du terrain : 8838 m² - Demandeur : Linkcity Sud-Est 18 rue du Général Mouton Duvernet 69487 Lyon cedex 03 - Mandataire : Mme Legrand Roseline - Auteur : Atelier Vera & Associates Architectes 7 quai Général Sarrail 69006 Lyon

PC 069 382 18 00168 T01 déposé le 21 juin 2019 Transfert - Projet : Changement de destination d'un local artisanal et d'1 entrepôt en logements avec modification de façade et changement de menuiseries - Surface créée : 147 m² - Terrain : 9 rue du Général Plessier Lyon 2ème Superficie du terrain : 524 m² - Demandeur : M. Hardy Xavier 12 rue Bichat 69002 Lyon

PC 069 388 18 00365 M02 déposé le 18 juin 2019 Modificatif - Projet : Changement de destination de bureaux en 2 logements avec modification de façade - Surface créée : 60 m² - Terrain : 65 rue Pierre Delore Lyon 8ème Superficie du terrain : 583 m² - Demandeur : M. Mohlo Marc 10 quai Victor Augagneur 69003 Lyon

PC 069 388 18 00365 M01 déposé le 18 juin 2019 Modificatif - Projet : Changement de destination de bureaux en 2 logements avec modification de façade - Surface créée : 60 m² - Terrain : 65 rue Pierre Delore Lyon 8ème Superficie du terrain : 583 m² - Demandeur : M. Mohlo Marc 10 quai Victor Augagneur 69003 Lyon

PC 069 382 19 00154 déposé le 17 juin 2019 - Projet : Réhabilitation d'un hôtel - Terrain : 23 place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 874 m² - Demandeur : Manila 23 place Bellecour 69002 Lyon - Mandataire : Mme Dupuy Nathalie - Auteur : By Architectes 41 rue de la République 69226 Lyon cedex 02

PC 069 388 19 00155 déposé le 17 juin 2019 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 76 logements et bureaux avec création de 41 aires de stationnement - Surface créée : 5575 m² - Terrain : 104 rue Croix-Barret Lyon 8ème Superficie du terrain : 3428 m² - Demandeur : Sccv Lyon 8 - Rue Croix-Barret 57 rue Servient 69003 Lyon - Mandataire : M. Vanot Matthieu - Auteur : Sud Architectes 27 rue Joannès Masset 69256 Lyon cedex 09

PC 069 385 19 00156 déposé le 17 juin 2019 - Projet : Réaménagement d'un restaurant - Terrain : 33 rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 191 m² - Demandeur : Fiston Bouchon Lyonnais 44 rue Mercière 69002 Lyon - Mandataire : Mme Dargaud Florence

PC 069 385 19 00157 déposé le 18 juin 2019 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 rue du Boeuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 287 m² - Demandeur : SCI 5 Rue du Boeuf 8 quai Jean Moulin 69281 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. Oppermann Jean - Auteur : Axe Architecture 116 rue Hénon 69004 Lyon

PC 069 388 19 00158 déposé le 18 juin 2019 - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux avec création de 64 aires de stationnement - Surface créée : 5013 m² - Terrain : 86 avenue Rockefeller Lyon 8ème Superficie du terrain : 6816 m² - Demandeur : Eurogal 88 avenue des Ternes 75017 Paris - Mandataire : M. Scappaticci Alexandre - Auteur : Atelier d'architecture Pierre André Gruyer 2 allée de Toscane 69800 Saint-Priest

PC 069 389 19 00159 déposé le 19 juin 2019 - Projet : Changement de destination d'un logement en hôtel avec modification de façade et création de 4 aires de stationnement - Terrain : 34 rue Albert Falsan Lyon 9ème Superficie du terrain : 854 m² - Demandeur : Gddm Management 34 rue Albert Falsan 69009 Lyon - Mandataire : M. Yotzov Georgi - Auteur : M. Charrier Jean-Yves 8 montée de l'Eglise 69670 Chaponnay

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 17 au 21 juin 2019

PD 069 389 19 00024 déposé le 18 juin 2019 - Projet : Démolition d'un appentis - Terrain : 24 rue du Docteur Raffin Lyon 9ème Superficie du terrain : 615 m² - Demandeur : M. Thomasset Olivier 24 rue du Docteur Raffin 69009 Lyon

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 17 au 21 juin 2019

US 069 388 19 00268 déposé le 18 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 70,26 m² au rez-de-chaussée en cabinet de psychologie - Terrain : 17 rue Saint-Nestor Lyon 8ème Superficie du terrain : 4103 m² - Demandeur : Mme Mercier Aline 17 rue Saint-Lazare 69007 Lyon - Mandataire : Mme Farre Lonjon Aline

US 069 386 19 00270 déposé le 18 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 39 rue du Lieutenant-Colonel Prévost Lyon 6ème Superficie du terrain : 863 m² - Demandeur : Mme Bacconnier Brigitte 39 rue du Lieutenant-Colonel Prévost 69006 Lyon - Auteur : Esaimmo 27 bis avenue des Sources 69009 Lyon

US 069 383 19 00271 déposé le 17 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 248 cours Lafayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 297 m² - Demandeur : Sci Ns Immobilier 95 rue Masséna 69006 Lyon - Mandataire : M. Stempffer Nicolas - Auteur : Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 389 19 00272 déposé le 19 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'une maison individuelle de 233,50 m² en résidence hôtelière de 9 chambres - Terrain : 34 rue Albert Falsan Lyon 9ème Superficie du terrain : 854 m² - Demandeur : Gddm Management 34 rue Albert Falsan 69009 Lyon - Mandataire : M. Yotzov Georgi

US 069 381 19 00273 déposé le 19 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 59 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 20 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 142 m² - Demandeur : Mme Barrero Marianne 21 avenue du 11 Novembre 1918 69110 Sainte-Foy-les-Lyon - Auteur : Régie Fertoret Coppiet 22 place de la Croix Rousse 69004 Lyon

US 069 381 19 00274 déposé le 19 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 38 m² en location meublée de courte

durée - Terrain : 22 rue Bouteille Lyon 1er Superficie du terrain : 786 m² - Demandeur : Mme Duval Mireille 95 chemin de Montray 69110 Sainte-Foy les Lyon - Auteur : Régie Mouton 5 rue Commandant Dubois 69003 Lyon

US 069 382 19 00275 déposé le 18 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 19,82 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 30 rue Palais Grillet Lyon 2ème Superficie du terrain : 88 m² - Demandeur : M. Chabran Quentin 3 rue Hippolyte Flandrin 69001 Lyon - Auteur : Syndic Lyonnais et Gérance 243 grande rue de la Guillotière 69007 Lyon

US 069 387 19 00276 déposé le 20 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 40 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 71 rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 380 m² - Demandeur : M. Larnaud Adrian 936 Weber Circle 93003 Ventura /Usa - Auteur : Neyret Immobilier 34 rue Saint-Michel 69007 Lyon

US 069 383 19 00277 déposé le 21 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Carry Lyon 3ème Superficie du terrain : 501 m² - Demandeur : M. et Mme Lengrais Delattre Guillaume et Gaëlle 14 rue Hugues Guérin 69008 Lyon

US 069 382 19 00278 déposé le 21 juin 2019 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 5 m² en annexe au laboratoire traiteur - Terrain : 42 rue Franklin Lyon 2ème Superficie du terrain : 454 m² - Demandeur : Sci C.Montaland 850 rue des Cordineaux 69380 Dommartin - Mandataire : M. Montaland Christian - Auteur : Régie Juron et Tripier 27 rue de Brest 69002 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 17 au 21 juin 2019

DP 069 388 18 02592 Décision du 21 juin 2019 à Snc Lyon Les Moteurs 13 rue des Emeraudes 69006 Lyon - Projet : Division parcellaire - Terrain : 91-93 rue Audibert Lavirotte Lyon 8ème

DP 069 384 19 00596 Décision du 21 juin 2019 à M. Repellin Jean Baptiste 307 chemin Fontanières 69350 la Mulatière - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 16 place de la Croix Rousse Lyon 4ème

DP 069 383 19 00611 Décision du 21 juin 2019 à Mme Marvel Jacqueline et M. Jottrand Jean 9 rue Elie Paris 69003 Lyon - Projet : Changement de menuiseries, ravalement et modification de façade et modification de toiture - Terrain : 9 rue Elie Paris Lyon 3ème

DP 069 383 19 00753 Décision du 21 juin 2019 à Cabinet Berne 11 quai Clemenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 158 rue Vendôme Lyon 3ème

DP 069 383 19 00786 Décision du 21 juin 2019 à Sci Abs Immobilier 56 rue de la Convention 38200 Vienne - Projet : Modification de toiture et façade - Terrain : 32 rue Villeroy Lyon 3ème

DP 069 383 19 00796 Décision du 21 juin 2019 à M. Delouis Franck 21 chemin du Buyat 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Projet : Modification de façade et de toiture et ravalement - Terrain : 96 cours Richard Vitton Lyon 3ème

DP 069 388 19 00830 Décision du 18 juin 2019 à Amoplaisir 58 rue Montgolfier 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Surface créée : 2 m² - Terrain : 4 rue Maryse Bastié Lyon 8ème

DP 069 383 19 00839 Décision du 18 juin 2019 à Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 40 rue Rabelais Lyon 3ème

DP 069 385 19 00902 Décision du 18 juin 2019 à Mge Automatismes 15 rue Gabriel Péri 69270 Couzon-au-Mont-d'Or - Projet : Installation d'une clôture, d'un portail et d'un portillon - Terrain : 71-73 rue Joliot Curie Lyon 5ème

DP 069 381 19 00916 Décision du 18 juin 2019 à Association Saint-Irène Des Chartreux 58 rue Pierre Dupont 69001 Lyon - Projet : Modification de façade, changement de menuiseries et ravalement des façades - Terrain : 38 rue Pierre Dupont Lyon 1er

DP 069 385 19 00962 Décision du 18 juin 2019 à Kigimo 22 avenue Barthélémy Buyer 69009 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en hébergement hôtelier - Terrain : 6 avenue Pauline Maire Jaricot Lyon 5ème

DP 069 383 19 01030 Décision du 21 juin 2019 à M. Coupe Antoine 15 rue Roposte 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 15 rue Roposte Lyon 3ème

DP 069 383 19 01073 Décision du 21 juin 2019 à Sci Lyon Sky 56 16 rue des Capucines 75084 Paris cedex 02 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 18 rue du Général Mouton Duvernet Lyon 3ème

DP 069 389 19 01137 Décision du 18 juin 2019 à Axim 26 avenue Tony Garnier 69007 Lyon - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment existant - Terrain : 53 rue Pierre Baizet Lyon 9ème

DP 069 383 19 01145 Décision du 21 juin 2019 à Sarl Disprocom 10 rue Louise 69003 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 10 rue Louise Lyon 3ème

DP 069 383 19 01149 Décision du 21 juin 2019 à Sarl Reymond 33 avenue Félix Faure 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 33 avenue Félix Faure Lyon 3ème

DP 069 383 19 01170 Décision du 21 juin 2019 à M. Avril Philippe 140 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 140 cours du Docteur Long Lyon 3ème

DP 069 383 19 01227 Décision du 21 juin 2019 à Entreprise Thomas 73 rue Paul et Marc Barbezat 69150 Décines Charpieu - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 60 rue des Rancy Lyon 3ème

DP 069 387 19 01240 Décision du 18 juin 2019 à Lcl 8 place Oscar Niemeyer 94811 Villejuif - Projet : Modification de façade - Terrain : 68 cours Gambetta Lyon 7ème

DP 069 383 19 01242 Décision du 21 juin 2019 à Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly cedex - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 35b rue Sainte-Marie Lyon 3ème

Permis d'aménager délivré pendant la période du 17 au 21 juin 2019

PA 069 389 19 00010 - Arrêté du 17 juin 2019 à Vilogia 27 rue Maurice Flandin 69003 Lyon - Projet : Division parcellaire de 2 lots à bâtir - Terrain : 17 - 23 rue Jean Zay Lyon 9ème

Permis de construire délivrés pendant la période du 17 au 21 juin 2019

PC 069 387 15 00103 M01 - Arrêté du 17 juin 2019 Modificatif à Sccv Université 130 rue Pierre Corneille 69006 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de 31 logements, d'une crèche et de 32 aires de stationnement - Surface créée : 2072 m² - Terrain : 46 Rue de l'Université Lyon 7ème

PC 069 385 17 00032 M01 - Arrêté du 21 juin 2019 Modificatif à M. Lacroix Régis 22 rue des Noyers 69005 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle et d'une piscine - Surface créée : 194 m² - Terrain : 20 rue des Noyers Lyon 5ème

PC 069 383 18 00343 - Arrêté du 17 juin 2019 à Guicherd & Associés 67 rue Bataille 69008 Lyon - Projet : Démolitions partielles. Réhabilitation d'une maison individuelle, extension et réhabilitation d'un garage en logement et construction de deux maisons individuelles. - Surface créée : 314 m² - Terrain : 80 cours Eugénie Lyon 3ème

PC 069 385 19 00028 - Arrêté du 20 juin 2019 à Mme de Burtel de Chassey Renée 28 A rue des Perrières 21000 Dijon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 6 rue Saint-Etienne Lyon 5ème

PC 069 389 19 00055 - Arrêté du 21 juin 2019 à Ogec du lycée Jehanne de France 6 rue de la Fraternelle 69009 Lyon - Projet : Installation d'un préau modulaire - Terrain : 6 rue de la Fraternelle Lyon 9ème

PC 069 383 19 00060 - Arrêté du 17 juin 2019 à Snc Vendôme 267 53 avenue Foch 69006 Lyon - Projet : Surélévation d'un logement, ravalement de façade et création d'un ascenseur. - Surface créée : 33 m² - Terrain : 267 rue Vendôme Lyon 3ème

PC 069 387 19 00074 - Arrêté du 17 juin 2019 à M. Vannier Aurélien 24 rue Saint-Maximin 69003 Lyon - Projet : Changement de destination d'un commerce en un logement avec modification de façade - Surface créée : 74 m² - Terrain : 7 rue Bonald Lyon 7ème

Permis de démolir délivrés pendant la période du 17 au 21 juin 2019

PD 069 382 19 00007 - Arrêté du 20 juin 2019 à Spl Confluence 73 rue Smith 69002 Lyon - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment - Terrain : 34-36 rue Casimir Périer Lyon 2ème

PD 069 387 19 00015 - Arrêté du 20 juin 2019 à Sncf Mobilités 116 cours Lafayette 69003 Lyon - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 11 avenue Leclerc Lyon 7ème

PD 069 387 19 00016 - Arrêté du 20 juin 2019 à Sncf Mobilités 116 cours Lafayette 69003 Lyon - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 64 rue de Croix Barret Lyon 7ème

PD 069 387 19 00018 - Arrêté du 20 juin 2019 à Compagnie Nationale du Rhône 1 rue Chalon sur Saône 69007 Lyon - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 8 rue de Dole Lyon 7ème